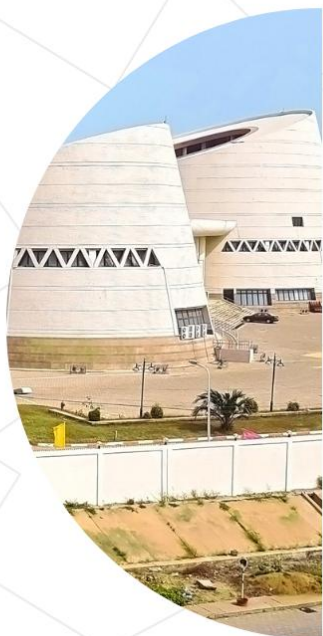




SOBEST
SOCIÉTÉ BÉNINOISE
DE SANTÉ AU TRAVAIL

CONGRÈS SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL



DU 1ER
AU 4 DÉCEMBRE
2025

THÈME PRINCIPAL :

PRÉVENTION ET
GESTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS EN
AFRIQUE : DÉFIS ET
PERSPECTIVES

SOUS-THÈMES

- État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
- Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
- Impacts socio-économiques des risques professionnels
- Conditions de travail, santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
- Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles
- Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail





MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Bureau International du Travail



SOBEST
SOCIÉTÉ BÉNINOISE
DE SANTÉ AU TRAVAIL



SOBEST
SOCIÉTÉ BÉNINOISE
DE SANTÉ AU TRAVAIL



**PROGRAMME
SCIENTIFIQUE
ET
RÉSUMÉS DES
CONFÉRENCES ET
COMMUNICATIONS**

Sommaire

Préface.....	1
Bureau exécutif SOBEST.....	3
Comité d'organisation congrès.....	5
Quelques images du pré-congrès.....	10
Quelques images du congrès.....	12
Programme général.....	15
Conférence inaugurale.....	42
Conférences plénières.....	45
Programmation détaillée des communications.....	86
Résumés des communications.....	103

Préface

La prévention des risques professionnels est un enjeu crucial pour le développement économique et social de nos pays africains. Au Bénin, comme dans de nombreux autres pays du continent, les travailleurs sont confrontés à des conditions de travail souvent difficiles et dangereuses. Les accidents du travail et les maladies professionnelles sont fréquents, entraînant des pertes humaines et économiques considérables.

Malgré les efforts déployés, les défis restent nombreux. La faible application des normes de sécurité, le manque de formation et de sensibilisation des travailleurs, ainsi que l'insuffisance des ressources allouées à la santé et sécurité au travail sont autant de facteurs qui exacerbent les risques professionnels.

Ce livre, "Prévention des risques professionnels au Bénin et en Afrique : Défis et Perspectives", vient à point nommé pour apporter des éclairages sur ces questions. Il présente une analyse approfondie des défis spécifiques rencontrés au Bénin et propose des pistes de solutions innovantes pour améliorer la prévention des risques professionnels.

Les auteurs de cet ouvrage, issus de divers horizons et spécialistes dans leur domaine, ont réussi à produire un document de référence qui sera utile aux professionnels de la santé et sécurité au travail, aux décideurs politiques, aux employeurs et aux travailleurs eux-mêmes.

Je souhaite que ce livre serve de base pour des réflexions et des actions concrètes visant à améliorer les conditions de travail et à réduire les risques professionnels. Il est temps de passer de la parole aux actes pour garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous.

Dr HINSON Antoine Vikkey

Professeur Titulaire de Médecine du Travail

Président du Bureau Exécutif de la SOBEST

Président du Comité d'Organisation

BUREAU EXECUTIF SOBEST



HINSON Antoine Vikkey
Président



GOUGNIMENOU Camille
Vice-président



ADJOBIMEY Mênonli
Secrétaire Général



LAWIN Hervé
*Secrétaire Général
Adjoint*



**AMI-TOURE
Raïssatou**
*Trésorière
Générale*



TOLLO Brice
*Trésorier Général
Adjoint*



**MIKPONHOUE
Rose**
*Responsable à
l'organisation*

**COMITE
D'ORGANISATION
DU CONGRES
SCIENTIFIQUE
INTERNATIONAL DE
LA SOBEST**

Dans le cadre de l'organisation du Congrès international de la Société Béninoise de Santé au Travail (SOBEST) prévu du 1er au 4 Décembre 2025, il a été mis en place des comités. Ils sont composés ainsi qu'il suit :

I. COMITE D'ORGANISATION DU CONGRES

Présidents : Prof Antoine Vikkey HINSON*, MCA Rose MIKPONHOUE*

1er Vice-président : Dr Camille GOUGNIMENOU*

2e Vice-président : Dr Hervé LAWIN*

Secrétaire Générale : MCA Mênonli ADJOBIMEY*,

Membres : Dr Raïssatou AMI-TOURE*, Dr Brice TOLLO, Dr Amélé ADJOGOU, Dr Rodrigue, SONOUKON, Dr Serge YOBO*, Dr Kowiyou MALIKI*, Dr Serge F. HAZOUME*, Dr Ayodélé ADJADI BAKARI, Dr Lucile BEDIE, Dr Noriace ZOHOUN

Conseillers à l'international : Prof Mathias KUASSI, Dr Joseph KAPTSUE, Dr Joseph DIEUBOUÉ, MCA Sandrine LOMPO

II. COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DU CONGRES

Président : Prof Jean-Sylvain BONNY (RCI)

Secrétariat : Prof Paul AYELO (Bénin), Prof Antoine Vikkey HINSON (Bénin), Prof Fabien GOUNONGBE (Bénin), Dr Hervé LAWIN (Bénin)

Membres : Prof Mor NDIAYE-Dakar (Sénégal), Prof Barthelemy WOGNIN(RCI), Prof Mathias KOUASSI (RCI), Prof Janvier GASANA (USA), Prof Badirou AGUEMON (Bénin), Prof Christian JOHNSON (Bénin), Prof Ghislain SOPOH (Bénin), Prof Jérôme SOSSA (Bénin), MCA François Aimé TCHICAYA (RCI), MCA Sandrine SANON (Burkina-Faso), MCA Jules OWONA (Cameroun), MCA Géraud PADONOU (Bénin), MCA Rose MIKPONHOUE(Bénin), MCA Colette AZANDJEME (Bénin), MCA Ariel AKA (RCI), MCA Mênonli ADJOBIMEY (Bénin), MCA Armandine DIATTA (Sénégal), MCA Ibrahim MAMA CISSE (Bénin), MCA DAMIEN Georgia (Bénin), Dr Rousseau DJOUAKA (Cameroun, IITA Bénin), Dr Hervé LAWIN (PhD Santé publique-Bénin) Dr Lucile BEDIE (Bénin), Prof Cléophas KALUMBA (RDC), Dr Joseph DIEUBOUÉ(BIT-Dakar), Dr Joseph KAPTUE (Cameroun)

III. COMITE SCIENTIFIQUE LOCAL DU CONGRES

Président : Prof Paul AYELO

Membres :

- Prof Antoine Vikkey HINSON
- Prof Fabien GOUNONGBE
- MCA Rose MIKPONHOUE
- MCA Mênonli ADJOBIMEY
- MCA Ibrahim MAMA CISSE
- Dr Hervé LAWIN

IV. COMITE TRÉSORERIE ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Présidente : Dr Raïssatou AMI-TOURE

Vice-Président : Dr Kowiyou MALIKI

Membres :

- Dr Serge YOBO
- Dr Serge F. HAZOUME
- Dr Kowiyou MALIKI
- Dr Rafiou BAGUIDI
- Dr Hervé LAWIN
- Dr Rodrigue SONOUKON
- Dr Derdone GNONLONFOUN
- Dr Ayodélé ADJADI BAKARI
- Dr Manix CODJIA
- Dr Brice TOLLO
- Dr Loréno KEDOTE ZANCLAN
- Dr Jean-Claude SOGLO

V. COMITE TRANSPORT ACCUEIL ET HEBERGEMENT

Président : Dr Kowiyou MALIKI

Membres :

- Dr Serge F. HAZOUME
- Dr Sophie CHODATON
- Dr Anabelle AHOSSI
- Dr Sandrine YOVO
- Dr Jolianne DASSI

VI. COMITE INSCRIPTION ET GESTION DES PARTICIPANTS

Présidente : MCA Rose MIKPONHOUE

Vice-Président : Dr Hervé LAWIN

Membres :

- Dr Yacoubou IMOROU KARIMOU
- Dr Serge F. HAZOUME
- Dr Cyriaque DOCHAMOU
- Dr Nasser KOUNOUHEHOUA
- Dr Wilfried ZANNOU
- Dr Clémencia ADJOVI
- Dr Octave HOUANNOU
- Dr Mari-Axelle DOSSOU-TOGBE

VII. COMITE RESTAURATION

Présidente : Dr Ayodélé ADJADI BAKARI

1ère Vice- Présidente : Dr Marie-Axelle DOSSOU TOGBE

2ème Vice-Présidente : Mme Yolande AHOSSI

Membres :

- Dr Lucile BEDIE
- Dr Prisque BAH
- Dr Raïssatou AMI TOURE
- Dr Marcelle-Olive SOUNLIN
- Dr Abibata TABE

VIII. COMITE SECRETARIAT

Présidente : MCA Mènonli ADJOBIMEY

1er Vice-Président : Dr Hervé LAWIN

2ème Vice-Présidente : Mme Yolande AHOSSI

Membres :

- MCA Rose MIKPONHOUE
- Dr Amélé ADJOGOU
- Dr Ayodélé ADJADI BAKARI
- Dr Noriace ZOHOUN

IX. COMITE SECURITE ET SANTE

Président : MCA Ibrahim MAMA CISSE

Membres :

- Dr Serge YOBO
- Dr Kowiyou MALIKI
- Dr Serge F. HAZOUME
- Dr Corneille HOUANGNI
- Dr Fintan GBAGUIDI
- Dr Fidel DOSSOU

X. COMITE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Président : Dr Hervé LAWIN

Vice-Présidente : MCA Mènonli ADJOBIMEY

Membres :

- Dr Yacoubou IMOROU KARIMOU
- Dr Camille GOUGNIMENOU
- Prof Antoine Vikkey HINSON
- Dr Fidel DOSSOU

XI. COMITE TRADUCTION ET INTERPRETATION

Président : Dr Camille GOUGNIMENOU

Membres :

- Prof Antoine Vikkey HINSON
- Dr Serge F. HAZOUME

XII. COMITE ANIMATION ET CULTURE

Président : Prof Fabien GOUNONGBE

Membres :

- Dr Laureno KEDOTE ZANKLAN
- Dr Dorine DANMITONDE
- Dr Vivienne BOKO
- Dr Brice TOLLO

XIII. COMITE PRE-CONGRES

Président : MCA Ménonli ADJOBIMEY

Membres :

- Dr Serge YOBO
- Dr Kowiyou MALIKI
- Prof Antoine Vikkey HINSON
- MCA Rose MIKPONHOUE
- Dr Hervé LAWIN

QUELQUES IMAGES DU PRE-CONGRES



QUELQUES IMAGES DU CONGRES





PRECONGRES

- Dates : 24-28 novembre 2025
- Lieu : Centre National Hospitalier Universitaire de Pneumo-Phtisiologie de Cotonou
- Activité : Premier Cours international d'Epidémiologie et d'Evaluation des Risques Professionnels et Environnementaux (EERPE)

CONGRES

• CONFERENCES

- Une conférence inaugurale et 21 conférences plénières
- Salle : Bleue, Palais des Congrès
- Date : tous les jours du Congrès

• ATELIERS / PANELS/ SYMPOSIUMS

	ATELIERS		PANELS		SYMPOSIUM
	Détresses vitales	Hygiène du Dos	N°1	N°2	SOPAST
Dates	2 décembre 2025	3 décembre 2025	1 décembre 2025	1 décembre 2025	3 décembre 2025
Salles	Laguna 2	Laguna 2	Bleue	Bleue	Bleue
Durée	Durée 9H00 - 15H00	9H00 - 12H00	12H00- 12H30	12H30- 13H15	11H15- 12H45
Mode	10 participants / heure	10 participants / heure	Tout participant	Tout participant	Tout participant
Modalités d'accès	Inscription obligatoire : Payant	Inscription obligatoire : Payant	Libre	Libre	Libre

• COMMUNICATIONS

- 63 communications orales et 22 communications affichées
- Sessions parallèles en matinée et l'après midi



PROGRAMME GÉNÉRAL



PROGRAMME PRÉCONGRÈS

Du 24 au 28 Novembre 2025



JOURNÉE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

Session matinée (8h00-13h00) Enjeux et politiques

8h00-8h30	Arrivée des participants
8h30-9h00	Arrivée et installation des officiels
9h00-10h00	Cérémonie d'ouverture
10h00-10h30	PAUSE-CAFE
10h30-11h00	Enjeux de la santé au travail en Afrique <i>Prof BONNY Jean Sylvain, (Cocody-Côte d'Ivoire)</i>
11h00 -11h30	Politique de la santé au travail en Afrique <i>Prof BONNY Jean Sylvain, (Cocody-Côte d'Ivoire)</i>
11h30-12h00	Enjeux de la santé environnementale en Afrique <i>Prof JOHNSON Roch, (Abomey-Calavi Bénin)</i>
12h00-12h30	Politique de la santé environnementale en Afrique <i>Prof JOHNSON Roch, (Abomey-Calavi Bénin)</i>
12h30 -13h00	Discussion générale

Session après-midi (14h00-17h30) : Concepts avancés en épidémiologie appliquée

14h00 - 14h45	Epidémiologie descriptive <i>MCA DAMIEN Georgia (Cotonou, Bénin)</i>
14h45 - 15h30	Epidémiologie analytique <i>MCA DAMIEN Georgia (Cotonou, Bénin)</i>
15h30 - 16h00	PAUSE-CAFE
16h00 - 16h45	Epidémiologie évaluative <i>Prof CAMBRON-GOULET Évelyne (Montréal, Canada)</i> <i>MCA ADJOBIMEY Mênonli (Cotonou, Bénin)</i>
16h45 - 17h30	Discussion générale

**JOURNÉE DU MARDI 25
NOVEMBRE 2025 :
RISQUES
PROFESSIONNELS**

Session matinée (9h00-12h30)	
9h00-9h45	Risques physiques (danger, exposition, évaluation, traçabilité, gestion, conséquences) <i>Prof WOGNIN Barthélémy (Cocody-Côte d'Ivoire)</i>
9h45-10h30	Risques chimiques (danger, exposition, évaluation, traçabilité, gestion, conséquences) <i>Prof KOUASSI Mathias (Cocody-Côte d'Ivoire)</i> <i>MCA ADJOBIMEY Mênonli (Cotonou, Bénin)</i>
10h30-11h00	PAUSE-CAFE
11h00-11h45	Risques biologiques (danger, exposition, évaluation, traçabilité, gestion, conséquences) <i>Prof CAMBRON-GOULET Évelyne (Montréal, Canada)</i> <i>MCA ADJOBIMEY Mênonli (Cotonou, Bénin)</i>
11h45-12h30	Discussion générale
Session après-midi (14h00-17h30)	
14h00 - 15h00	Risques psychosociaux <i>Prof LECOURS Alexandra (Montréal Canada)</i> <i>MCA ADJOBIMEY Mênonli (Cotonou, Bénin)</i>
15h00-16h00	Etude d'un poste de travail <i>Prof KOUASSI Mathias (Cocody-Côte d'Ivoire)</i> <i>MCA LOMPO Sandrine (Ouagadougou, Burkina-Faso)</i>
16h00 - 16h30	PAUSE-CAFE
16h30 - 17h30	Gestion intégrée du risque (matrices gravité/probabilité, hiérarchisation) <i>Prof CAMBRON-GOULET Évelyne (Montréal, Canada)</i> <i>MCA ADJOBIMEY Mênonli (Cotonou, Bénin)</i>

**JOURNÉE DU MERCREDI
26 NOVEMBRE 2025 :
RISQUES
ENVIRONNEMENTAUX**

Session matinée (9h00-12h30)

9h00 - 9h45	Particularités de l'épidémiologie professionnelle et environnementale <i>Prof GASANA Janvier (USA)</i>
9h45 - 10h30	Evaluation de l'exposition environnementale <i>Prof GASANA Janvier (USA)</i>
10h30 - 11h00	PAUSE- CAFE
11h00 - 11h45	Expositions dans l'environnement intérieur et prévalence des affections allergiques <i>Prof GASANA Janvier (USA)</i>
11h45 - 12h30	Étude de cas : pollution atmosphérique et risques cardiovasculaires <i>Prof GASANA Janvier (USA)</i>
12h30 - 13h00	Discussion générale

Session après-midi (14h00-17h30)

14h00 -16h00	Approche exposomique: principes et applications en santé au travail et environnementale (en ligne) <i>Prof NOLWENN Noisel (Montréal, Canada)</i> <i>MCA ADJOBIMEY Mênouli (Cotonou, Bénin)</i>
16h00 - 16h30	PAUSE-CAFE
16h30 - 17h30	Etude de cas : Exposition aux pesticides <i>ZINFLOU Corinne (Montréal, Canada)</i>

**JOURNÉE DU JEUDI 27
NOVEMBRE 2025 :
MÉTHODOLOGIES
ANALYTIQUES ET PRISE DE
DÉCISION**

Session matinée (9h00 -12h30)

9h00-9h45	Gestion des données en milieu de travail <i>MCA LOMPO Sandrine (Ouagadougou, Burkina-Faso)</i>
9h45-10h30	Atelier : Analyse d'un jeu de données épidémiologiques <i>MCA BIRAMA Apho LY (Bamako, Mali), ADJOBIMEY Mênonli (Cotonou- Bénin)</i>
10h30-11h00	PAUSE-CAFE
11h00-12h30	Principes de la méthodologie de la recherche <i>Prof HOUINATO Dismand, ADJOBIMEY Mênonli (Cotonou- Bénin)</i>

Session après-midi (14h00-18h00)

14h00-15h30	Atelier : Technique d'élaboration de la cartographie des risques professionnels : Document unique <i>Prof HINSON Antoine Vikkey (Cotonou- Bénin)</i>
15h30-16h00	PAUSE-CAFE
16h00-17h30	Atelier : Technique d'élaboration de la cartographie des risques professionnels : Document unique <i>Prof HINSON Antoine Vikkey (Cotonou- Bénin)</i>
Diner 19h-22h	Enseignants et participants (Bénin Royal Hôtel)

JOURNÉE DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 : APPLICATIONS PRATIQUES ET PERSPECTIVES



Session matinée (9h00 -12h30)

9h00-10h30	Risques professionnels dans l'agro-industrie <i>Prof WOGNIN Barthélémy (Cocody-Côte d'Ivoire)</i> Lecture critique d'articles : secteur agro-industrie <i>Prof WOGNIN, Pr LOMPO, MIKPONHOUE, BIRAMA, DAMIEN, ADJOBIMEY</i>
-------------------	---

10h30-11h00	PAUSE-CAFE
--------------------	-------------------

11h30-12h30	Travaux de groupe / terrain : préparation de présentations d'étude de postes <i>Prof WOGNIN, KOUASSI, HINSON, LOMPO, MIKPONHOUE, ADJOBIMEY</i>
--------------------	---

Session après-midi (14h00-17h30)

14h00-15h30	Restitution des travaux de groupes devant le jury formateurs
--------------------	--

15h30-16h00	PAUSE-CAFE
--------------------	-------------------

16h00-17h00	Évaluation du cours, Communication
--------------------	------------------------------------

17h00-17h30	Clôture (SOBEST, CNSS, SOPAST, INSPQ, INSPIRE)
--------------------	---

PROGRAMME CONGRÈS

Du 1er au 4 Décembre 2025

*NB : Toutes les conférences plénières ont lieu dans
la salle Bleue*

	1er au 4 Décembre 2025			
	1 ^{er} /12/2025	2 /12/2025	3 /12/2025	4 /12/2025
8H00-8H30	Accueil- Inscription sur site - Installation des Participants	Accueil et Installation des participants	Accueil et Installation des participants	
8H30 – 9H00			Conférences plénières N°9,10,11	PANEL 2
9H00- 9H30		Atelier 2		
9H00-10H		PANEL 1	Conférences plénières N° 19,20, 21	
10H-10H30	Conférence Inaugurale	Atelier1		Atelier 2
10H30-11H00		Pause santé - VISITE DES STANDS		Pause-café
11H00-11H30	Pause-café	Atelier 1	Symposium SOPAST	Rapport Général et Adoption
11H30-12H00	Conférences plénières N°1 ,2, 3			
12H00-12H30				
12 H30 -13H00				
13H00 -14H30	Pause déjeuner - VISITE DES STANDS			Cérémonie de clôture
14H30-15H00	Cérémonie d'ouverture et Pot d'accueil sous l'Animation culturelle par le groupe TOWARA	Conférences plénières N°7,8	Conférences plénières N°12,13,14 Communications	Pause déjeuner
15H00-15H30				
15H30-16H00		Pause santé - VISITE DES STANDS		Tourisme à Ouidah
16H00-17h30		Communications	Conférences plénières N°15,16,17,18 Communications	
19H30-23H00			Diner de GALA	

**PREMIÈRE JOURNÉE :
LUNDI 1ER DÉCEMBRE
2025**

Salle Bleue	
Heures	Activités
8h00-10h00	Accueil et installation des participants
10h00-11h00	Conférence inaugurale : Prévention et gestion des risques professionnels en Afrique : Défis et perspectives Conférencier : <i>Prof BONNY Jean Sylvain</i> Modérateurs : Prof OUENDO Edgard, Prof AYELO Paul Secrétaire : MCA AKA Irel
11h00-11h30	PAUSE SANTE - VISITE DES STANDS
11h30-12h00	PANEL N°1 THEME : Contribution des Institutions Internationales Intervenants : - <i>Prof YEBOUE Yves (SG IAPRP)</i> - <i>Dr DIEUBOUE Joseph (BIT Dakar)</i> - <i>Dr KAPTUE Joseph (SG SOPAST)</i> Modérateurs : Prof BONNY Jean Sylvain MCA LOMPO Sandrine Secrétaire : MCA ADJOBIMEY Mênonli
12h45-13h15	Conférence plénière N°1 Thème : Gouvernance Sociale et Environnementale (ESG) : Nouveau concept pour la Sécurité, la Santé et l'Environnement <i>Prof. GASANA Janvier</i> Modérateurs : Prof HINSON Antoine Vikkey Dr AMI TOURE Raïssatou Secrétaire : Dr GUIEGUI Chimène
13h15-14h30	PAUSE DEJEUNER - VISITE DES STANDS
14h30-17h	CEREMONIE D'OUVERTURE
17h-18h	POT D'ACCUEIL SOUS ANIMATION DU GROUPE TOWARA

DEUXIÈME JOURNÉE :
MARDI 2 DÉCEMBRE 2025

Heures	Activités	Salles
9H00 - 10H30	Modérateurs : Prof KOUASSI Mathias, Prof SOPOH Ghislain, Dr LAWIN Hervé	
	Conférence plénière N°2	
	Thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires	
	Prof. AYELO Paul	
	Conférence plénière N°3	Bleue
	Thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs secondaires	
	Prof. WOGNIN Barthélémy	
	Conférence plénière N°4	
	Thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels	
	Prof. YEBOUE Yves	
10H30 - 11H00	PAUSE SANTE - VISITE DES STANDS	
11H00 à 13H00	Communications orales CO1-CO9	Bleue
	Communications orales CO10-CO16	Laguna 1
	Communications affichées CA1- CA 5	Hall
13H00 - 14H30	PAUSE DEJEUNER - VISITE DES STANDS	
14H30 – 15H30	Modérateurs : Prof. HINSON Antoine Vikkey, MCA LOMPO Sandrine, Dr HAZOUME	
	Conférence plénière N°5	
	Thème : Contribution de l'OIT à la prévention et gestion des risques professionnels	Bleue
	Dr DIEUBOU Joseph	
	Conférence plénière N°6	
	Thème : Comment intégrer les risques psychosociaux dans le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)	
	DUBROCA Arnaud : PDG du Centre national France SST	
15H30 - 16H00	PAUSE SANTE - VISITE DES STANDS	
	Communications orales CO17- CO24	Salle Bleue

Heures	Activités	Salles
16H-17H30	Communications orales CO25- CO32	Laguna 1
	Communications orales CO33- CO40	Laguna 2
	Communications orales CA6 -CA11	Hall
	Communications affichées CA12- CA22	
17H30	FIN DE LA JOURNEE	

**TROISIÈME JOURNÉE :
MERCREDI 3 DÉCEMBRE
2025**

Heures	Activités	Salles
	Modérateurs : Prof. YEBOUE Yves, Prof. GASANA Janvier, MCA DAMIEN Georgia	
8H30 - 9H30	Conférence plénière N°7	
	Thème : Impacts socio-économiques des risques professionnels	
	Prof. Mathias KOUASSI	
	Conférence plénière N°8	
	Thème : Pathologies rhinologiques professionnelles en Afrique : défis et perspectives	Bleue
	MCA LAWSON AFOUDA Sonia	
9H30 -10H30	Modérateurs : Prof KOUASSI Mathias, MCA MAMA CISSE Ibrahim, Dr BEDIE Lucile	
	Conférence plénière N°9	
	Thème : Enjeux des droits fondamentaux au travail pour la gestion des risques professionnels	
	Dr DIEUBOUE Joseph	Bleue
	Conférence plénière N°10	
	Thème : Risques Professionnels chez la femme enceinte	
	Dr FABIN Claire	
10H30 -11H00	PAUSE SANTE - VISITE DES STANDS	
	SYMPOSIUM SOPAST	
11H00 -12H45	Modérateurs : Prof OUENDO Edgard (Prof de Santé Publique) - Dr Joseph KAPTSUE (SG SOPAST)	Bleue
13H00 -14H30	PAUSE DEJEUNER - VISITE DES STANDS	
14H30-15H30	Modérateurs : Prof. YEBOUE Yves, MCA MIKPONHOUE Rose, MA TOHON Onesty	
	Conférence plénière N°11	
	Thème : Place des marqueurs biologiques d'évaluation de la génotoxicité en pathologie professionnelle	
	MCA AZONBAKIN Simon	
	Conférence plénière N°12	
	Thème : Le rôle du pharmacien galénique dans la chaîne de production pharmaceutique et la maîtrise de la sécurité au travail	Bleue
	MCA ASSANHOUE Assogba Gabin	
	Conférence plénière N°13	

Heures	Activités	Salles
	Thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail MCA LOMPO SANON Sandrine	
14H30 -15H30	Communications orales CO40- CO44	Laguna 1
	Communications orales CO45-CO49	Laguna 2
15H30 -16H00	PAUSE SANTE - VISITE DES STANDS	
	Modérateurs : Prof WOGNIN Barthelemy, MCA LOMPO Sandrine Conférence plénière N°14 Thème : Les risques psychosociaux : état des lieux au Bénin MCA. MIKPONHOUE Rose	
16H00-17H15	Conférence plénière N°15 Thème : Facteurs de risques professionnels en milieu agricole africain au Sud du Sahara MCA. MAMA CISSE Ibrahim	
	Conférence plénière N°16 Thème : Prévention des risques professionnels dans le secteur du BTP au Bénin : état des lieux et enjeux actuels MCA. ADJOBIMEY Mênonli	
	Conférence plénière N°17 Thème : Grossesse et travail MCA. DANGBEMEY Djima Patrice	
	Modérateurs : Prof. AYELO Paul, MCA ADJOBIMEY Mênonli, MA GUIEGUI Chimène Conférence plénière N°18 Thème : Les tests cutanés en allergologie professionnelle : outils de diagnostic et de prévention des allergies liées au travail Dr Tahirou HAMIDOU	
16h - 17h45	Communications orales CO 50 – CO 56	Laguna 1
	Communications orales CO 57 – CO 63	Laguna 2
	Communications affichées CA 18- CA 22	Hall
17H45	FIN DE LA JOURNEE	
19H30-23H00	DINER DE GALA	

PROGRAMME TECHNIQUE SYMPOSIUM SOPAST LANCEMENT RASSTE

Date : 3 Décembre 2025

Heure : 11h15 à 12 h45

Durée	Activités	Intervenant(s)	Ancrage
10 min	Accueil et installation	Cellule communication SOPAST & Hôteses	Projection Film institutionnel et archives SOPAST/ Logo RASSTE.
10 min	Mot d'introduction & présentation du symposium	SG/SOPAST (Modérateur) : Dr KAPTUE Joseph	Présente les objectifs, et déroulement du symposium
15 min	Allocutions de soutien	<i>Représentants des Partenaires :</i> • Doyen FSS, ou une • Organisation Internationale (ICOH / BIT°)	Brefs messages de félicitations et de reconnaissance de l'initiative.
20 min	Présentation technique et scientifique de la RASSTE	Directeur de rédaction de la RASSTE	<i>Convaincre les chercheurs que la RASSTE est le meilleur endroit pour publier</i>
10 min	Témoignage du comité scientifique	<i>Un membre éminent du comité de lecture</i>	Souligne la rigueur et l'ambition scientifique de la revue.
20 min	Discours solennel de lancement et acte symbolique	Président Exécutif de la SOPAST Directeur de Publication	• Discours solennel de lancement • Acte symbolique : dévoilement couverture RASSTE
30 min	Session de questions/réponses	Modérateur et équipe de la RASSTE	Interagir avec les chercheurs et les parties prenantes.
10 min	Mot de clôture du symposium	SG/SOPAST	Rappel des points culminants du symposium, &

Durée	Activités	Intervenant(s)	Ancrage
35 min	• Photo de famille • Visite du stand RASSTE au congrès • Cocktail de lancement de RASSTE	Cellule de communication SOPAST	Remerciements, annonce de la suite des travaux du Congrès. • Assurer l'appropriation de la RASSTE par les publics cibles (chercheurs, préventeurs, décideurs, étudiants). • Distribuer des flyers sur les recommandations aux auteurs et la couverture du premier numéro. • Couverture en direct de l'événement sur les réseaux sociaux : Photos, vidéos courtes, citations clés du Président et du Directeur de Rédaction en temps réel Facebook Instagram WhatsApp etc.. • Networking et diffusion informelle du premier numéro.

**QUATRIÈME JOURNÉE :
JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025**

Heures	Activités	Salles
9h00-10h00	PANEL N°2 THEME : Contribution des Ministères en charge du Travail et des Partenaires Sociaux Intervenant : - <i>MTFP</i> - <i>CNP</i> - <i>CIPB</i> - <i>Centrales Syndicales</i> Modérateurs : Dr DIEUBOUÉ Joseph (BIT Dakar) MCA MAMA-CISSE Ibrahim Secrétaire : Dr Makosso Laurent	
	Modérateurs : Prof. SOPOH Ghislain, Prof HINSON Antoine, MA GUIEGUI Chimène Conférence N°19 Thème : Changement climatique/Événements météorologiques extrêmes et effets sur la santé des travailleurs et de la population en général Prof. GASANA Janvier	
10h - 11H30	Conférence N°20 Thème : Comment prendre en compte les 33 indicateurs de l'ergonomie au travail dans une démarche efficace de prévention ? DUBROCA Arnaud : PDG du Centre national France SST	
	Conférence N° 21 : Prévention et Gestion du risque Vibration Dr Claire FABIN	Bleue
	Conférence N° 22 : "Utilisation du Travail d'Equipe et de la Technologie Innovante en Santé au Travail (ST) pour Renforcer les Capacités en ST dans l'Enseignement, la Pratique et la Recherche pour les pays en Développement, ". Prof GASANA Janvier	
11H30-12h30	PRESENTATION DU RAPPORT FINAL	
12H30 -13H30	CEREMONIE DE CLOTURE	
13H30- 14H30	DEJEUNER	
APRES MIDI	QUARTIER LIBRE POUR TOURISME	



CONFÉRENCE INAUGURALE

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN AFRIQUE : DÉFIS ET PERSPECTIVES.

Dr. Jean Sylvain BONNY, Président de la Société Panafricaine de Santé au Travail (SOPAST)

Professeur de Médecine du Travail

UFRSMA - Université FHB Cocody Abidjan

RÉSUMÉ

La notion de **"risque professionnel"** peut être définie comme l'ensemble des menaces qui pèsent sur la santé des travailleurs dans le cadre de leur activité professionnelle et qui se traduisent par un accident du travail ou une maladie dite "professionnelle" ou à caractère professionnel.

Le but de la prévention des risques professionnels dans un organisme est d'assurer la sécurité et la santé des travailleurs dans tous les aspects liés à leurs activités afin d'éviter ou de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles ou à caractère professionnel par la prise de mesures adaptées.

En Afrique, ces dernières décennies sont marquées par une croissance et un développement significatif dans les secteurs de la construction, des services, de l'industrie, de l'agriculture, de l'exploitation minière, et de l'industrie manufacturière.

Ce développement se fait généralement dans un contexte de précarité des conditions de travail notamment dans le secteur dit informel.

Les statistiques montrent aussi qu'environ un décès sur cinq, soit 18 %, survient en Afrique subsaharienne, bien que cette région ne représente que 2 % de l'ensemble des emplois salariés mondiaux avec comme conséquences une augmentation des travailleurs exposés à des conditions de travail dangereuses et une recrudescence des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La sécurité et la santé au travail restent des enjeux cruciaux pour le développement des pays africains.

Au niveau de nos États, la ratification et surtout la mise en œuvre de la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, de la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, revêtent une importance stratégique toute particulière.

Les mandants tripartites devraient élaborer et renforcer des mécanismes de gestion de la sécurité et santé au travail en menant un véritable dialogue social, incluant la création de Comités de Sécurité et Santé au Travail efficaces au

niveau national, au niveau sectoriel et au niveau des entreprises, en actualisant la législation et en soutenant la mise en œuvre des normes et référentiels concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail. Plusieurs défis notamment :

- L'évaluation des politiques et réglementations existantes afin de mieux adapter la gouvernance des activités en sécurité et santé au travail ;
- L'approche multidisciplinaire et la mobilisation de tous les acteurs ;
- La promotion de la recherche scientifique et la production de données africaines ;
- Le traitement des risques liés au changement climatique ;
- La promotion d'une culture de prévention en matière de sécurité et de santé.

Il incombe aux gouvernements, aux organisations d'employeurs, aux organisations de travailleurs, aux organisations de professionnels de veiller, ensemble, à ce que **le droit à un environnement de travail sûr et salubre soit respecté à tous les niveaux.**

Mots clés : risque professionnel, prévention, santé au travail, gouvernance, Afrique.



CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

CONFERENCE N°1

GOVERNANCE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (ESG) QUI EST UN NOUVEAU CONCEPT POUR LA SECURITE ; LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT (EHS)

Prof. GASANA Janvier

RÉSUMÉ

Cette présentation examine l'importance de l'ESG dans la protection des travailleurs et de l'environnement. Nous discuterons des trois piliers de l'ESG (environnemental, social et gouvernance) et de leur impact sur la performance des entreprises.

Un score ESG concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. C'est un indicateur qui permet d'évaluer les performances d'une entreprise dans trois domaines essentiels: 1) Environnemental (E) : incidences sur l'environnement naturel, telles que l'empreinte carbone, l'utilisation des ressources et la gestion des déchets, 2) Social (S) : relations avec les employés, les clients et les communautés, plus particulièrement du point de vue de la diversité, des pratiques de travail et de l'engagement Communautaire, et 3) Gouvernance (G) : direction, éthique des affaires et transparence sur le plan de la prise de décision en entreprise.

Bon nombre d'entreprises à faible maturité qui affichent un score initial faible auront besoin de conseils supplémentaires pour s'améliorer.

Les exemples sont les suivants : 1) Environnemental (E): Réduction de l'empreinte carbone : investissement dans l'énergie renouvelable, des technologies économes en énergie et des programmes de compensation carbone. 2) Social (S): Diversité et inclusion: mise en œuvre de politiques visant à garantir la diversité de la main-d'œuvre et l'égalité des chances, et 3) Gouvernance (G): Éthique et lutte contre la corruption et les pots-de-vin : mise en œuvre de principes éthiques et évitement des conflits d'intérêts à tous les échelons, y compris ceux du conseil d'administration et des dirigeants.

Nous présenterons des exemples de pratiques ESG réussies et discuterons des avantages de l'intégration de l'ESG dans la stratégie d'entreprise,

notamment la réduction des risques, l'amélioration de la réputation et l'attraction des talents. Enfin, nous soulignerons l'importance de la transparence et de la responsabilité dans la mise en œuvre de l'ESG

Mots clés : ESG (Environnement, Social, Gouvernance), Responsabilité d'entreprise, Durabilité et performance, Transparence et éthique

CONFERENCE N°2

ÉTAT DES LIEUX DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LES SECTEURS PRIMAIRES EN AFRIQUE

Dr Paul Ahoumènou AYELO, Professeur de médecine du travail

Président de la Société Médicale du Bénin

Chef d'Unité de Recherche et d'Enseignement en Santé au Travail et Environnement, Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou

Chef de Clinique Universitaire de Santé au Travail et Environnement, CNHU-HKM Cotonou

RÉSUMÉ

Le secteur primaire a une place prépondérante dans l'ensemble des activités économiques en tout temps et en tout lieu. Il est essentiellement destiné à la production des matières premières transférées au secteur secondaire pour la transformation aux fins de leur consommation par le secteur tertiaire. Les activités du secteur primaire sont celles consacrées à l'exploitation des ressources naturelles. Il s'agit notamment des activités agropastorales, halieutiques, minières et forestières.

L'Afrique, moins industrialisée, est le continent qui regorge plus d'activités du secteur primaire par rapport aux autres continents plus industrialisés et plus consommateurs des matières premières.

En effet, le travail dans le secteur primaire en Afrique pose un réel problème de sécurité et de santé du fait surtout de leur caractère informel dominant. Dans un tel contexte défavorable, l'installation des situations complexes en termes d'expositions aux dangers de toutes espèces conduira évidemment à l'expansion des risques professionnels. C'est pourquoi, il importe de faire le diagnostic minutieux de ces risques et d'identifier les mesures les plus convenables pour leur prévention. C'est l'objet de cet exercice.

Dans cette perspective, quelques questions s'invitent à priori dans les réflexions. Existerait-il des données statistiques de qualité pour rendre possible un diagnostic fiable des différentes situations de travail et des risques sous-jacents ? Dans quel secteur primaire trouverait-on un modèle d'organisation en termes de dispositifs de prévention des risques professionnels ? Quelle serait

la prochaine étape après cet état des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires ?

Les questions ci-dessus soulevées visent principalement à susciter des discussions et réflexions stratégiques dans toutes les corporations chargées des missions de sécurité et de santé au travail dans les entreprises des secteurs primaires en Afrique. Certainement, la lumière jaillira de ces réflexions qui permettront de relever les énormes défis existentiels de sécurité et de santé au travail dans les secteurs primaires en Afrique.

Mots clés : secteurs primaires, risques, diagnostic, Afrique

CONFERENCE N°3

ÉTAT DES LIEUX DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LES SECTEURS SECONDAIRES

Prof. WOGNIN Barthélémy

UFR Sciences Médicales d'Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

RÉSUMÉ

Le secteur secondaire occupe une place stratégique dans le développement économique. Il regroupe l'ensemble des activités de transformation des matières premières en produits semi-finis ou finis, incluant notamment les industries manufacturières, le bâtiment et travaux publics (BTP), ainsi que la production d'énergie. Il concentre environ 25 à 35 % de la main-d'œuvre active, selon l'OIT (2023).

En Côte d'Ivoire, il représentait 24,5 % du PIB en 2023 et 17,3 % au Bénin. En Afrique, malgré son poids économique, l'expansion de ce secteur s'accompagne d'une exposition des travailleurs à différents risques professionnels.

Ce travail vise à dresser un état des lieux des principaux risques professionnels auxquels sont exposés les salariés du secteur secondaire et à analyser leurs implications en matière de santé au travail et de prévention. Il s'appuie sur une revue descriptive de rapports institutionnels (OIT, INRS) et de publications scientifiques portant sur les sous-secteurs du BTP, de la métallurgie, du textile et de l'agroalimentaire.

Les résultats révèlent une prédominance des risques mécaniques, dominés par les chutes de hauteur, les chutes d'objets et les accidents liés aux machines et outils. Quant aux risques physiques notamment le bruit, les vibrations mécaniques et la chaleur, la surdité professionnelle demeure l'une des maladies professionnelles redoutée. Les risques chimiques concernent principalement les fumées de soudage, les solvants et les poussières, exposant les travailleurs à des pathologies telles que l'asthme professionnel, la BPCO et les cancers bronchopulmonaires. Au plan ergonomique, les postures contraignantes, la manutention de charges lourdes et les gestes répétitifs constituent des facteurs majeurs de troubles musculosquelettiques.

Les mesures de prévention identifiées reposent sur trois axes : les mesures techniques collectives (ventilation à la source, balisage des zones à risque, automatisation des tâches dangereuses, conception ergonomique des postes) ; les mesures individuelles (port d'équipements de protection et formation à la sécurité) et la surveillance médicale des travailleurs, adaptée aux risques spécifiques.

En conclusion, les risques professionnels du secteur secondaire constituent un enjeu majeur de santé et sécurité. En Afrique, le renforcement de la culture de prévention, de la réglementation et de la surveillance médicale des travailleurs constitue des perspectives d'évolution vers un environnement de travail sûr et salubre.

Mots clés : Secteur secondaire, risques professionnels, prévention

CONFERENCE N°4

APPROCHES ET STRATEGIES DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Yéboué Kouamé B.Y.

Maître de conférences agrégé, médecine humaine option médecine du travail.
Secrétaire Général de l'Interafricaine de la Prévention des risques professionnels (IAPRP).

- Enseignant chercheur à l'UFR Sciences Médicales, UFHB d'Abidjan.
- Directeur de la Prévention et de la Promotion de la SST à la CNPS Côte d'Ivoire.
- Membre de la Société Ivoirienne de Médecine du travail (SIMT).

RÉSUMÉ

La prévention des risques professionnels (PRP) désigne l'ensemble des dispositions mises en œuvre pour assurer la sécurité et préserver la santé physique et mentale des salariés, via l'amélioration continue de l'organisation et des conditions de travail (INRS).

L'analyse des cadres internationaux et nationaux révèle la coexistence de plusieurs approches stratégiques en santé et sécurité au travail (SST), reflétant les mandats spécifiques de divers partenaires :

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : Privilégie une approche de santé publique, centrée sur l'activité médicale et la promotion de la santé globale ;

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) : Adopte une approche normative et tripartite, intervenant par le biais de conventions, de recommandations et de politiques nationales de SST, opérant avec les ministères du Travail ;

L'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) : Agit via les organismes nationaux de sécurité sociale, mettant l'accent sur la réduction quantifiable des accidents du travail et maladies professionnelles. L'AISS promeut notamment la démarche globale et proactive Vision Zéro dans de nombreux pays.

Au-delà des approches institutionnelles, les stratégies opérationnelles de prévention constituent le cœur de la politique en matière de SST. Ce sont des processus organisés qui visent à réduire les risques professionnels selon une méthodologie rigoureuse : anticipation, identification, hiérarchisation et mise en

œuvre de moyens de maîtrise. La priorisation des actions suit les principes généraux de prévention, privilégiant l'efficacité collective :

1. Suppression du danger à la source ;
2. Substitution par des procédés moins dangereux ;
3. Contrôles techniques (protections collectives) ;
4. Équipements de protection individuelle (EPI) (dernier recours).

La démarche légale de prévention implique une collaboration tripartite structurée : les employeurs sont responsables de la mise en œuvre, les salariés sont participants et acteurs, et les autorités exercent un rôle régalien de réglementation et de contrôle.

Dans le cadre de l'évolution des mentalités et des pratiques, une tendance claire se dessine : les approches incitatives sont désormais préférées aux moyens coercitifs, et les mesures proactives (anticipation des risques) prennent le pas sur les moyens réactifs (gestion des conséquences a posteriori).

Enfin, la mise en œuvre concrète de la prévention des risques professionnels fait appel à une approche holistique, mobilisant des interventions qui ciblent simultanément l'homme, l'organisation du travail et les moyens techniques.

Mots clés : sécurité et santé au travail, prévention, stratégie.

CONFERENCE N°5

CONTRIBUTION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) A LA PREVENTION ET GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN AFRIQUE

Dr Joseph Dieuboué, Spécialiste Sécurité et santé au travail

Equipe d'appui technique au travail Décent et Bureau Pays de l'OIT à Dakar –
Sénégal. Mail : dieuboue@ilo.org

RÉSUMÉ

L'OIT en tant qu'agence des nations unies en charge des questions du travail dans le monde développe des actions pour promouvoir la prévention et la gestion des risques professionnels. Elle promeut le dialogue social et veille à ce que les décisions normatives prises sur la sécurité et santé au travail (SST) soient issues d'une concertation entre les mandants tripartites des 187 pays membres.

Il s'agit du résumé d'une communication thématique. C'est une revue de littérature assortie des orientations sur les outils techniques à exploiter.

L'OIT a adopté une quarantaine de normes internationales du travail dans le domaine de la SST. Elles se classent en 04 groupes. Le premier groupe comprend celles qui ont une portée générale dont: la convention n°155 et recommandation n°164 (C155/R164) sur la sécurité et santé des travailleurs, la C187/R197 sur le cadre promotionnel de la SST. Ces deux conventions devenues fondamentales (2022) fournissent aux pays les instruments et étapes nécessaires (Système, Profil, Politique et Programme national) pour la mise en place d'une approche de gestion systémique de la SST basée sur les principes de l'amélioration continue. Il comprend aussi la C161/R171 sur les services de santé au travail. Les autres groupes comprennent : celles qui portent sur la protection contre les risques spécifiques ; sur la protection dans les branches d'activités spécifiques et sur la protection des groupes de travailleurs spécifiques. Plusieurs outils techniques sont élaborés et comprennent : les principes directeurs sur les systèmes de gestion de la SST (ILO-OSH2001) et les principes directeurs sur la SST dans plusieurs secteurs d'activités ; les programmes de Prévention - Productivité basés sur des approches pratiques, peu onéreuses pour faciliter l'amélioration du travail dans les PME/PMI. L'OIT organise des activités promotionnelles pour le développement de la recherche et le partage du savoir en SST : Journée mondiale de la SST (28 avril) et du congrès mondial de la SST qui s'organise tous les trois ans.

Le Bureau Régional pour l'Afrique contribue au développement de la gestion des risques professionnels dans les pays couverts.

Mots-clés : Norme internationale, Organisation internationale du travail, Sécurité et santé au travail.

CONFERENCE N°6

COMMENT INTEGRER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES (DUER)

Mr Arnaud DUBROCA,
PDG du Centre national France SST

RÉSUMÉ

La prise en compte des risques psychosociaux (RPS) dans le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) représente aujourd'hui un enjeu majeur pour les organisations. Longtemps considérés comme immatériels ou difficiles à objectiver, les RPS sont désormais reconnus comme des facteurs déterminants de santé au travail, de performance collective et de stabilité des organisations. Cette conférence propose une approche rigoureuse et opérationnelle pour permettre aux professionnels de comprendre les fondements scientifiques des RPS et de les intégrer de manière fiable, traçable et réglementairement conforme dans le DUER.

La présentation débutera par un éclairage scientifique sur les mécanismes des RPS, s'appuyant sur les modèles théoriques de référence tels que le modèle des six catégories d'analyse établies par un collège d'experts scientifiques Français en 2011, révisés en 2024, et ses travaux sur les facteurs d'exposition psychosociale. Ces modèles permettront aux participants de comprendre comment des éléments tels que l'intensité du travail, les exigences émotionnelles, le manque d'autonomie ou encore l'insécurité socio-économique influencent la santé psychologique et la dynamique organisationnelle.

Un point sera consacré au cadre réglementaire, récemment renforcé par les évolutions de 2022, qui structurent désormais plus strictement les règles de mise à jour, d'archivage et d'accessibilité du DUER. L'obligation de sécurité de l'employeur, la responsabilité civile ou pénale ainsi que les attentes accrues des partenaires sociaux seront clarifiées afin de montrer pourquoi la prise en compte des RPS dans le DUER n'est plus une option, mais une nécessité stratégique et juridique.

La conférence proposera ensuite une méthodologie concrète pour intégrer les RPS dans le DUER. Seront abordées les différentes méthodes d'évaluation (INRS, ANACT, questionnaires validés scientifiquement), les modalités de recueil des données (entretiens, observations, indicateurs RH) et les manières d'objectiver un phénomène psychosocial pour le transformer en risque mesurable. Les participants découvriront comment identifier les situations de travail sources de RPS, construire une grille d'analyse cohérente et hiérarchiser les risques à partir de critères objectivés.

La réflexion se poursuivra avec la construction d'un plan d'action adapté et efficace. L'intervenant expliquera comment distinguer les actions de prévention primaire (agir sur l'organisation du travail), secondaire (renforcer les compétences de régulation) et tertiaire (accompagner les salariés en difficulté). Des exemples concrets permettront d'illustrer comment structurer un programme de prévention réaliste, soutenu par la direction, partagé avec les managers et aligné sur les enjeux de Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT).

Enfin, la conférence mettra en lumière l'importance d'intégrer les RPS dans une démarche globale et vivante de prévention. Il s'agira de montrer comment articuler le DUER avec les pratiques RH, le travail des comités (CSST), les actions des HSE, et comment installer une culture de prévention durable. En combinant éclairage scientifique, cadre réglementaire et outils opérationnels, cette conférence offrira aux participants une vision claire, pragmatique et structurée leur permettant d'intégrer efficacement les RPS dans le DUER et d'améliorer durablement la santé au travail au sein de leurs organisations.

Mots-clés : Risques psychosociaux, Document Unique d'Évaluation des Risques, Prévention santé au travail, Cadre réglementaire

CONFERENCE N°7

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES RISQUES PROFESSIONNELS

KOUASSI YM, BRÉMI A.A, AKA I.N, GUIÉGUI CP.

Service de médecine du travail et pathologie professionnelle-CHU Angré 28
BP 1530 Abidjan 28.

RÉSUMÉ

L'incidence mondiale annuelle des risques professionnels est estimée à 120 millions de cas, dont 500 décès par jour, selon le Bureau International du Travail (BIT).

Au plan économique, le coût des accidents du travail correspond à 20 fois le montant officiel de l'aide au développement. Le coût humain en termes de souffrances endurées et de handicap est élevé.

Les conséquences économiques englobent les frais liés aux soins de santé, d'adaptation et formation au travail, d'absentéisme, de perte de productivité, du coût d'embauche et de formation des remplaçants, de la hausse des coûts d'assurance, des processus administratifs (enquête, gestion des dossiers, etc.) ainsi que de l'achat et réparation des équipements.

Les conséquences sociales sont relatives aux aspects liés à la santé physique et mentale (invalidité, dépression...), aux effets sur les ménages (perte de revenu, endettement, défaut de scolarité des enfants, stigmatisation et difficulté d'insertion sociale après incapacité). Selon les statistiques européennes (Eurostat, 2022), ce sont 3 008 travailleurs qui sont décédés au travail du fait d'accidents d'origine professionnelle et 103 742 souffrent d'une invalidité permanente ou temporaire de plus six mois. Selon l'OIT en Afrique subsaharienne, 1 accident grave sur 3 conduit à une perte d'emploi.

Les conséquences humaines et économiques des risques professionnels sont énormes à l'échelle du travailleur victime, de sa famille et de la société.

La déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail y incluant le droit à un environnement de travail sûr et sain est une avancée majeure pour prévenir les risques professionnels et réduire leur impact socioéconomique.

Mots-clés : Risques professionnels – impact socioéconomique -Handicap

CONFERENCE N°8

PATHOLOGIES RHINOLOGIQUES PROFESSIONNELLES EN AFRIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES

Sonia LAWSON AFOUDA, MCA

Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, Université d'Abomey- Calavi

RÉSUMÉ

Les manifestations rhinologiques d'origine professionnelle constituent un problème de santé publique sous-estimé, particulièrement en Afrique où la surveillance et la reconnaissance médico-légale demeurent limitées. Ces affections, principalement représentées par la rhinite et la sinusite professionnelles, résultent d'expositions répétées à des agents irritants ou allergisants dans divers milieux de travail.

Une revue de littérature a été réalisée à partir des données récentes (2010-2025) et portant sur la rhinite et la sinusite d'origine professionnelle. Les articles sélectionnés ont permis d'analyser la répartition des manifestations selon les secteurs d'activité, les agents responsables, les mécanismes physiopathologiques, ainsi que les stratégies de diagnostic, de prise en charge dont la prévention. Il ressort de ces études que le diagnostic et le traitement sont mieux systématisés dans les pays développés. Qu'en est-il des pays africains dont le Bénin ?

Les affections les plus fréquentes concernent les travailleurs des secteurs industriel, agricole, médical, de la boulangerie, de la coiffure et du bois. Les agents en cause incluent la farine, les désinfectants, les poussières organiques, le formaldéhyde et les solvants. La symptomatologie va de la rhinite allergique à la sinusite chronique, parfois associée à des complications sévères. La prise en charge médicale repose sur l'éviction ou la réduction de l'exposition, le traitement symptomatique (antihistaminiques, corticoïdes, lavages nasaux) et, dans certains cas, la désensibilisation spécifique. La reconnaissance médico-légale, encore insuffisante en Afrique, implique la déclaration de la maladie, la constitution d'un dossier probant et l'indemnisation du travailleur.

Les manifestations rhinologiques professionnelles représentent un enjeu de santé au travail négligé en Afrique. Leur diagnostic et leur reconnaissance

nécessitent une approche multidisciplinaire associant médecins généralistes, ORL, psychologue et médecins du travail. Le renforcement de la prévention, de la formation et de l'installation ou de l'amélioration de cadres réglementaires est indispensable pour réduire leur impact et améliorer la protection des travailleurs, et par ricochet, de maximiser le rendement de l'entreprise.

Mots-clés : Pathologies rhinologiques, traitement, prévention, médecine légale

CONFERENCE N°9

ENJEUX DES DROITS FONDAMENTAUX AU TRAVAIL POUR LA GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Dr Joseph DIEUBOUE, Spécialiste Sécurité et santé au travail
Equipe d'appui technique au travail Décent et Bureau Pays de l'OIT à Dakar – Sénégal

RÉSUMÉ

Les droits fondamentaux au travail sont essentiels pour garantir un environnement de travail respectueux, sûr et sain. La Conférence internationale du travail (CIT) a récemment renforcé cette notion en adoptant, en juin 2022, un amendement faisant du « milieu de travail sûr et salubre » un droit fondamental au travail. Cet amendement complète la Déclaration de l'OIT de 1998, qui met en avant quatre principes et droits fondamentaux clés : la liberté d'association, l'élimination du travail forcé et du travail des enfants, ainsi que la non-discrimination en matière d'emploi.

Cette communication présente comment la protection de ces droits fondamentaux au travail peuvent renforcer la gestion des risques professionnels. En effet les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT s'appuient sur les conventions fondamentales qui les accompagnent. Ces conventions fondamentales sont au nombre de 10 parmi lesquelles nous notons particulièrement les conventions n°155 sur la sécurité et la santé des travailleurs et n°187 sur le cadre promotionnel de la SST dont la mise en œuvre contribue de manière significative à la gouvernance politique et technique des risques professionnels au niveau national et à l'échelon des entreprises. Les risques professionnels, quels que soit leurs natures, ont un impact direct sur la santé des travailleurs et sur la performance des entreprises. Les droits fondamentaux jouent donc un rôle crucial dans la gestion de ces risques, en offrant un cadre légal qui incite les employeurs à mettre en place des politiques de prévention. La responsabilité des employeurs inclut désormais l'obligation de garantir un environnement de travail sûr et salubre, conformément aux dispositions des conventions fondamentales.

Cette communication ressort en outre les challenges relatifs à l'inclusion de la SST aux droits fondamentaux au travail, état de mise en œuvre de ce droit

fondamental et la contribution des différents acteurs du monde du travail à la promotion de ces droits pour le renforcement de la gestion des risques professionnels.

Mots clés : Droit fondement au travail, Milieu de travail sûr et salubre, Risques professionnels.

CONFERENCE N°10

RISQUES PROFESSIONNELS CHEZ LA FEMME ENCEINTE

Docteur Claire FABIN,

Présidente d'ASSITEB-BIORIF

Médecin spécialiste en santé au travail et hygiène industrielle

Formation en ergonomie

RÉSUMÉ

Que ce soit dans le secteur formel ou informel, les femmes en âge de procréer sont très nombreuses à travailler. Pour autant, les risques d'exposition à des facteurs néfastes pour la future mère ou pour l'enfant à naître peuvent être difficiles à évaluer, les risques étant de nature variée et les effets différents selon l'âge de la grossesse et pouvant toucher la femme ou son enfant.

Les risques sont de nature variée : parmi les risques physiques, rayonnements ionisants, bruit, vibrations, manutention, parmi les risques biologiques, risques d'exposition par voie aérienne, par contact cutané, AES, zoonoses, risques chimiques par exposition passive, manipulation de produits, y compris multi exposition avec éventuelle potentialisation, et/ou risques technico-organisationnels tels travail de nuit, posté ou déplacements.

De plus, l'intensité, la durée et la période d'exposition peuvent entraîner des effets variables tant chez la mère que chez l'enfant selon les atteintes potentielles des organes touchés.

Démarche de prévention : repérer les risques, les évaluer, les réduire au minimum si ce n'est pas possible de les supprimer : substitution, organisation et modes opératoires adaptés, protection collective complétée si nécessaire d'EPI, renforcement des consignes d'hygiène et de sécurité et suivi médical afin de ne pas exposer la femme enceinte aux reprotoxiques chimiques, le maintien au poste étant déconseillé sauf si certitude d'exposition $\ll 1/10$ des valeurs limites recommandées avec optimisation des mesures de prévention. Les produits suivants sont néfastes chez la femme enceinte (liste non limitative) :

- Parmi les métaux et métalloïdes : mercure plomb et arsenic

- Parmi les gaz et substances volatiles : gaz anesthésiques, protoxyde d'azote, CO, oxyde d'éthylène
- Nombreux solvants, pesticides, chlorure de vinyle, médicaments antimétaboliques, dioxines.

Quelques exemples seront présentés, illustrant des expositions de postes de femmes enceintes avec adaptations, aménagements, ou changements temporaires :

- Secteur soin : manipulatrice radio, préparatrice en pharmacie de produits de chimiothérapie, infirmière de nuit
- Secteur industriel : ouvrière d'un atelier de colles solvantées, cheffe du service contrôle de cette usine
- Secteur tertiaire : inspectrice de magasin, employée de grande surface
- Transport : conductrice Poids lourd « longues distances »

Quelques outils : collecte et étude des FDS, sites le CRAT, DEMETER de l'INRS, matrices emploi-exposition, études cas-témoins, études de cohorte, notamment pour le risque chimique comme ELFE, PELAGIE, CHAMACOS, BiSC, SEPAGES, ou ARTEMIS, voire registres de malformations congénitales.

Conclusion : importance du rôle du médecin du travail, conseiller de l'employeur et des salariés

Anticipation pour évaluer les risques des postes de travail pour la grossesse, protéger si besoin et proposer des adaptations éventuelles temporaires d'activités de travail.

Ne pas oublier, dans cette évaluation a priori, les troubles de la fertilité : retard à la conception, fausses couches, situations et produits nuisant à la fertilité chez la femme ou chez l'homme.

- ➔ Informer employeur, délégués du personnel, nouveaux embauchés et bien sûr les autres salariés sur les risques de l'entreprise pour la femme enceinte et leurs préventions et de l'intérêt pour la femme enceinte de consulter le plus tôt possible le médecin du travail pour une adaptation éventuelle du poste de travail, le médecin du travail étant toujours soumis au secret médical

- ➔ Accompagner l'entreprise sur les stratégies à mettre en place pour protéger la femme enceinte, quel que soit son statut, vers un poste adapté si besoin
- ➔ Informer également si nécessaire sur la gestion du risque chimique et sur « allaitement et travail »
- ➔ Rappeler les conseils d'hygiène de vie à la femme enceinte, notamment conseils alimentaires, de sommeil, usage du téléphone portable, ... et le souhait de la revoir lors de la reprise après congé maternité.

Mots-clés : Grossesse, Risques professionnels - Étude de poste

CONFERENCE N°11

PLACE DES MARQUEURS BIOLOGIQUES D'EVALUATION DE LA GENOTOXICITE EN PATHOLOGIE PROFESSIONNELLE

AZONBAKIN Azandégbé Simon^{1,2} et LALEYE Anatole¹

1. Unité de Biologie Humaine- FSS-UAC
2. Laboratoire de Biologie médicale, CHU MEL

RÉSUMÉ

La génotoxicité désigne la capacité d'un agent physique, chimique ou biologique à endommager le matériel génétique (ADN, chromosomes). En médecine du travail, l'évaluation de la génotoxicité est essentielle pour détecter précocement les effets des expositions professionnelles et prévenir les risques cancérogènes chez les travailleurs. L'évaluation de ces effets repose sur l'utilisation de marqueurs biologiques, qui permettent soit de détecter un dommage génétique précoce, soit de suivre l'exposition ou les effets biologiques associés. Un éventail des tests est actuellement employé pour la détection de premiers effets biologiques des agents génotoxiques dans les différentes catégories professionnelles : il peut s'agir de marqueurs d'exposition (analyse de comète, échanges entre chromatides sœurs, aberrations chromosomiques, micronoyaux ...), Les marqueurs d'effet et les marqueurs de susceptibilité. Il existe aussi une variabilité génétique individuelle influençant la réponse aux génotoxiques. Nous nous proposons de faire un point sur les marqueurs génotoxiques disponibles en pathologie professionnelle tout en faisant le point sur les marqueurs disponibles au Bénin.

Mots-clés : ADN, Génotoxicité, marqueurs biologiques, micronoyaux,

CONFERENCE N°12

LE ROLE DU PHARMACIEN GALENIQUE DANS LA CHAÎNE DE PRODUCTION PHARMACEUTIQUE ET LA MAÎTRISE DE LA SECURITE AU TRAVAIL

Assogba Gabin ASSANHOU, MCA en Pharmacie Galénique et Industrielle
Praticien Hospitalo-Universitaire : CNHU-HKM

Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, Université d'Abomey-Calavi

RÉSUMÉ

La pharmacie galénique constitue un pilier central dans la production pharmaceutique, en assurant la transformation des principes actifs en formes médicamenteuses stables, efficaces et sécurisées. Le pharmacien galénique joue un rôle stratégique à chaque étape de la chaîne de production, de la conception et la validation des formulations à la transposition industrielle, en passant par la supervision des procédés et le contrôle qualité. Sa maîtrise des propriétés physico-chimiques et biopharmaceutiques des substances actives, ainsi que sa connaissance approfondie des excipients et des procédés industriels, permettent de garantir la reproductibilité et la sécurité des lots produits, conformément aux Bonnes Pratiques de Fabrication et aux standards internationaux.

Parallèlement, la sécurité au travail représente une composante essentielle de sa mission. Le pharmacien galénique identifie et évalue les risques liés aux substances actives hautement puissantes, aux environnements stériles et aux opérations critiques. Il met en œuvre des stratégies de prévention incluant la hiérarchie des contrôles, le confinement, la ventilation contrôlée, la formation continue et le port d'équipements de protection individuelle. L'intégration de méthodes analytiques comme l'AMDEC et l'analyse de risques favorise la réduction des incidents et le renforcement d'une culture sécurité au sein des équipes.

Ainsi, le pharmacien galénique se positionne comme chef d'orchestre de la qualité, de la conformité et de la sécurité industrielle, conciliant innovation pharmaceutique et protection des opérateurs. Son rôle transversal garantit non seulement l'efficacité thérapeutique des médicaments mais également la

maîtrise des risques, consolidant sa place comme acteur clé de la performance et de la sécurité dans l'industrie pharmaceutique moderne.

Mots clés : Sécurité au travail, Bonnes Pratiques, Industrie pharmaceutique

CONFERENCE N°13

STRESS, ET AUTRES TROUBLES DE LA SANTE MENTALE DES TRAVAILLEURS EN MILIEU DE TRAVAIL

Marthe Sandrine SANON LOMPO ; Issa TRAORE ; Adama François
OUEDRAOGO ; Nicolas MEDA

1. Université Joseph KI ZERBO ; Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé ; Ouagadougou, Burkina Faso
2. Université Nazi Boni ; Institut national en sciences de la santé ; Bobo Dioulasso, Burkina Faso

RÉSUMÉ

La santé mentale ne se limite pas à l'absence de problèmes de santé mentale. Il s'agit plutôt d'un état de bien-être mental qui permet à chacun de faire face au stress de la vie, de réaliser son potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à sa communauté. On estime qu'en permanence, ce sont 15 % des adultes en âge de travailler qui souffrent d'un trouble mental. Les troubles de la santé mentale chez les travailleurs sont un problème de santé publique majeur, exacerbé par les risques psychosociaux (RPS) en milieu professionnel. Les troubles de santé mentale des travailleurs incluent le stress chronique, l'anxiété, la dépression et l'épuisement professionnel (burn-out), et sont liés, entre autres, à la nature de l'emploi ou aux horaires de travail (surcharge de travail, relations interpersonnelles difficiles), aux caractéristiques du cadre professionnel (manque d'autonomie, absence de perspectives de carrière) et aux violences internes ou externes. Bien que le travail soit un facteur majeur, des facteurs individuels et externes comme des difficultés familiales peuvent aussi avoir une incidence sur la santé mentale. Les conséquences sont nombreuses, tant sur le travailleur (épuisement émotionnel et physique, détresse psychologique, manque d'entrain, anxiété, dépression, et dans les cas les plus graves, des idées suicidaires) que sur l'institution (augmentation de l'absentéisme et du présentéisme, baisse de la performance, turnover élevé, et augmentation des accidents du travail) avec un impact significatif sur le bien-être des employés et la productivité des entreprises. De ce fait, les institutions doivent mettre en place des stratégies de prévention de

ces risques psychosociaux, tant sur l'organisation du travail que sur l'environnement de travail.

Mots clés : Bien-être mental, troubles psychologiques, risques psychosociaux, épuisement professionnel

CONFERENCE N°14

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : ETAT DES LIEUX AU BENIN

Rose MIKPONHOUÉ, MCA en Médecine du Travail

Praticien Hospitalo-Universitaire : CHU-SURU-LERE

Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, Université d'Abomey-Calavi

RÉSUMÉ

Les risques psycho-sociaux (RPS) regroupent plusieurs risques professionnels qui mettent en jeu l'intégrité physique et ou psychique des salariés et peuvent altérer leur santé et la performance de l'organisation et de la structure. Ils sont cités par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) parmi les risques émergents au travail auxquels les entreprises doivent faire face. Ils sont constitués du stress, des actes de violence externe (physiques ou verbales exercées par des personnes extérieures à l'entreprise) et interne (harcèlement moral ou sexuel, conflits majeurs) et autres. Le stress est une réponse physique et émotionnelle nocive causée par un déséquilibre entre les exigences perçues et les capacités et ressources des individus pour faire face à ces exigences. Malgré la promotion d'espaces de loisirs et les avancées technologiques permettant de réduire la pénibilité des tâches professionnelles, les plaintes liées au stress et aux RPS sont en constante augmentation. Selon le rapport Gollac, ils résultent d'un cumul de situations professionnelles telles que : l'insécurité de l'emploi, une charge de travail excessive, un manque d'autonomie et de marge de manœuvre, des exigences émotionnelles, des rapports sociaux dégradés, conflit de valeur.

Les RPS ont un impact sur la santé physique (troubles musculosquelettiques, maladies cardio-vasculaires, aggravation de pathologies chroniques sous-jacentes, troubles anxieux et dépressifs) et sur l'entreprise en termes d'augmentation de l'absentéisme, un turn-over important, une baisse de la productivité, une augmentation des accidents.

La présente conférence fait le point sur les aspects épidémiologique et diagnostique en revisitant les facteurs professionnels en cause, les arguments

du diagnostic pour déboucher sur des recommandations simplifiées de prise en charge dans notre contexte.

Si de rare pays comme le Danemark ont reconnu le stress au titre des maladies professionnelles indemnissables, la prise en charge des RPS comme maladie est loin d'être un fait surtout en Afrique où les questions de santé mentale semblent être reléguées au second plan. Des campagnes de sensibilisation sont importantes pour mettre en exergue les RPS en milieu professionnel et un plaidoyer doit être mené pour une meilleure prise en charge de ces derniers dans nos milieux

Mots clés : Stress Professionnel, Burn out, Maladies chroniques, Bénin.

CONFERENCE N°15

FACTEURS DE RISQUES PROFESSIONNELS EN MILIEU AGRICOLE AFRICAIN AU SUD DU SAHARA

Ibrahim MAMA CISSÉ, MCA en Médecine du Travail

Faculté de Médecine-Université de Parakou

RÉSUMÉ

Les facteurs de risques professionnels en milieu agricole africain au Sud du Sahara peuvent être classés en 5 catégories :

Risques physiques notamment la température extrême avec des déshydrations. Les bruits responsables de troubles d'audition, associés aux traumatismes liés aux machines et engins agricoles avec souvent des risques de renversement, de collision, d'écrasement ou d'enchevêtrement liés à ces machines. Chutes de hauteur ou de plain-pied : Elles peuvent se produire lors du travail en hauteur. Les troubles musculosquelettiques fréquents sont liés aux postures contraignantes, aux gestes répétitifs et au port de charges lourdes comme lors de l'épandage des pesticides. L'exposition au bruit et aux vibrations lors de l'utilisation de machinerie et d'engins agricoles génère des niveaux sonores et des vibrations élevés, qui peuvent causer des dommages auditifs ou des troubles musculosquelettiques.

Risques chimiques : essentiellement les pesticides responsables d'intoxications aiguës accidentelles ou chroniques par exposition prolongée de faible dose. L'exposition à ces produits peut entraîner des pathologies comme la maladie de Parkinson, des cancers (prostate) ou des lymphomes non hodgkiniens. Les envenimations par morsure de serpents, scorpion, araignées, abeilles, guêpes sont fréquentes provoquant souvent des décès par manque de sérum antivenimeux spécifiques.

Risques physico-chimiques : poussières organiques (fourrage, céréales) et de gaz toxiques (silos, effluents d'élevage) peuvent provoquer des problèmes respiratoires. Les poussières de céréales, les poils d'animaux ou les moisissures, peuvent provoquer des réactions allergiques et de l'asthme.

Risques biologiques : Le contact avec des animaux, des déjections ou des sols contaminés peut exposer à des bactéries, virus et parasites (par exemple la

fièvre typhoïde, le choléra, la grippe aviaire ou d'autres zoonoses. Les plaies ou microtraumatismes exposent au tétanos.

Risques psychosociaux (RPS) : les risques psychosociaux sont dominés par les conflits domaniaux et les conflits entre éleveurs et agriculteurs responsables de stress et des déplacements répétés responsables de famine.

Mots clés : Risque professionnel, Agriculture, Sud Sahara.

CONFERENCE N°16

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR DU BTP AU BENIN : ETAT DES LIEUX ET ENJEUX ACTUELS

ADJOBIMEY Mênouli, MCA en Médecine du Travail

Praticien Hospitalo-Universitaire : CNHU-PPC

Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, Université d'Abomey-Calavi

RÉSUMÉ

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) occupe une place stratégique dans le développement du Bénin, en raison de l'urbanisation croissante, des projets d'infrastructures et de l'expansion des chantiers publics et privés. Cependant, il demeure l'un des secteurs les plus exposés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Les dangers récurrents incluent les chutes de hauteur, les effondrements de structures, les manutentions lourdes, les traumatismes liés aux machines, ainsi que les expositions prolongées au bruit, à la chaleur, aux poussières de ciment et de silice. Dans de nombreux chantiers, notamment ceux du secteur informel ou sous-traité, les mesures de sécurité sont minimales, et l'organisation du travail reste peu structurée.

Bien que le Bénin dispose d'un cadre réglementaire inspiré du Code du travail, de la réglementation OIT et des exigences de la CNSS, l'application réelle de ces normes est souvent limitée par le manque de moyens, l'absence de supervision continue, et la pression de productivité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle sont parfois indisponibles, inadaptés ou mal utilisés. Les formations en santé et sécurité au travail ne concernent qu'une faible proportion des travailleurs, la majorité exerçant sans sensibilisation préalable. Le suivi médical reste irrégulier, particulièrement pour les ouvriers temporaires ou informels, qui constituent pourtant une grande part de la main-d'œuvre du BTP au Bénin.

La culture de prévention demeure encore insuffisamment ancrée, en raison d'une faible implication des maîtres d'ouvrage, du manque de ressources des services d'inspection du travail, et d'une coordination limitée entre entreprises, CNSS et services de santé au travail. Pour améliorer durablement la sécurité

sur les chantiers, il est nécessaire de renforcer la réglementation, d'harmoniser les pratiques, de développer des formations obligatoires, et de promouvoir un véritable leadership en prévention. Faire de la sécurité une priorité nationale est indispensable pour réduire la sinistralité, protéger les travailleurs et améliorer la performance globale du secteur BTP au Bénin.

Mots-clés : Construction, Prévention, Economie informelle

CONFERENCE N°17

GROSSESSE ET TRAVAIL

Djima Patrice DANGBEMEY, MCA en Gynécologie-Obstétrique

Praticien Hospitalo-Universitaire : CHU-MEL

Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, Université d'Abomey-Calavi

RÉSUMÉ

Malgré les efforts importants fournis par les gouvernants, la cinétique de la mortalité maternelle et néonatale ne permet pas à plusieurs pays africains et en particulier le Bénin d'être au rendez-vous des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2030. La lutte contre ce fléau doit intégrer la gestion à priori des risques associés à la grossesse.

L'association grossesse et travail est à risque car certaines professions exposent la grossesse à des risques spécifiques sources de complications obstétricales évitables. La prévention des morbidités sources de décès passe par la bonne connaissance des professions en cause, les expositions, les morbidités obstétricales et leurs mécanismes d'une part et d'autre part, par l'adaptation du poste de travail, la surveillance médicale et la sensibilisation des employeurs.

Les professions les plus à risque pour la grossesse dans la littérature étaient la santé, le nettoyage, l'industrie, l'agriculture et le commerce. Les facteurs professionnels observés étaient : l'exposition aux agents chimiques, les contraintes physiques, les horaires atypiques, le travail de nuit, le stress professionnel, les facteurs infectieux, les irradiations ionisantes etc. Chacune de ces expositions professionnelles présente un mécanisme particulier entraînant des influences réciproques. Les influences du travail sur la grossesse sont représentées en majorité par les morbidités obstétricales telles que : les fausses couches, les malformations, le retard de croissance intra-utérin, l'hypertension et ses complications l'accouchement prématuré.

La prévention repose sur une triple action à savoir : l'adaptation au poste de travail, le suivi médical et l'implication des employés dans la lutte contre les maladies professionnelles de la grossesse.

Il est donc nécessaire que les stratégies de réduction de la mortalité maternelle et néonatale au Bénin intègrent les maladies professionnelles de la grossesse à leur paquet d'interventions.

Mots clés : Contraintes professionnelles, Avortement, Hémorragie, Malformations

CONFERENCE N°18

LES TESTS CUTANES EN ALLERGOLOGIE PROFESSIONNELLE : OUTILS DE DIAGNOSTIC ET DE PREVENTION DES ALLERGIES LIEES AU TRAVAIL

Hamidou Tahirou, Médecin du travail, Allergologue

Chef du service de Dermato-Allergologie

Hôpital National Amirou Boubacar Diallo, Niamey / Niger

RÉSUMÉ

Les tests cutanés constituent un pilier essentiel du diagnostic en allergologie professionnelle. Ils permettent d'identifier avec précision les agents sensibilisants présents dans les environnements de travail et responsables de nombreuses dermatoses allergiques ainsi que de pathologies respiratoires telles que la rhinite et l'asthme professionnels. Leur utilisation stratégique favorise une détection précoce des affections, condition indispensable pour prévenir l'évolution vers des formes sévères, chroniques ou invalidantes.

Cette conférence présente en profondeur les principes, indications et limites des deux principales techniques de tests cutanés utilisées en milieu professionnel :

- **Le prick-test**, qui explore les réactions d'hypersensibilité immédiate de type I (IgE dépendantes). Il est indiqué dans l'évaluation des sensibilisations au latex, aux farines, aux enzymes, aux protéines animales, aux allergènes végétaux ou encore à certains produits industriels.
- **Le patch-test**, technique de référence pour la mise en évidence des réactions retardées de type IV impliquées dans les eczémas allergiques de contact. Il permet d'identifier la sensibilisation aux métaux (nickel, cobalt, chrome), aux résines époxy, aux isocyanates, aux conservateurs, aux huiles de coupe, aux colorants et à divers agents chimiques présents en milieu professionnel.

L'interprétation de ces tests nécessite une compréhension fine et contextualisée du **milieu professionnel** du patient, incluant :

- L'analyse du poste de travail et des conditions réelles d'exposition,

- La traçabilité détaillée des produits manipulés,
- La connaissance des agents susceptibles d'être sensibilisants,
- La corrélation entre résultats, nature des expositions et manifestations cliniques (eczéma, urticaire, toux, sibilants, dyspnée).

Cette approche globale permet de distinguer une véritable allergie professionnelle d'une simple irritation ou d'une exposition non pertinente, améliorant la pertinence diagnostique.

Au-delà du diagnostic, les tests cutanés jouent un rôle majeur dans la **prévention primaire, secondaire et tertiaire** des allergies professionnelles. Ils orientent les stratégies d'éviction et de substitution, la mise en place de protections collectives et individuelles, et le suivi médical adapté des travailleurs exposés.

La fiabilité des tests repose sur la qualité et la standardisation des allergènes, le respect des protocoles techniques, ainsi que la formation continue du personnel spécialisé. Les avancées récentes dans la standardisation internationale des extraits allergéniques et l'élaboration de batteries dédiées aux expositions émergentes constituent des progrès majeurs pour la discipline. Cette présentation met en lumière ces évolutions, tout en soulignant les enjeux de santé publique liés à la reconnaissance précoce des allergies professionnelles, essentielle pour protéger durablement la santé et la qualité de vie des travailleurs.

Mots clés : Allergie professionnelle, Tests cutanés, Prick-test, Patch-test

CONFERENCE N°19

CHANGEMENT CLIMATIQUE/ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EXTREMES ET EFFETS SUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS ET DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL

Prof. GASANA Janvier

RÉSUMÉ

Le changement climatique et les événements météorologiques extrêmes posent des risques importants pour la santé professionnelle des travailleurs, en particulier en Afrique et au-delà. L'augmentation des températures et les changements dans les modèles météorologiques peuvent entraîner des stress thermiques, des maladies à vecteur et d'autres problèmes de santé. Les événements météorologiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses, peuvent également causer des blessures, des maladies et des décès sur le lieu de travail.

Il est donc essentiel de développer des systèmes de santé professionnelle résilients qui puissent s'adapter à ces conditions changeantes et protéger les travailleurs des dangers liés au climat. Le changement climatique et les événements météorologiques extrêmes posent des risques importants pour la santé professionnelle des travailleurs dans le monde entier, en particulier en Afrique. L'augmentation des températures, les changements dans les modèles de précipitations et la fréquence accrue des événements météorologiques extrêmes peuvent entraîner des stress thermiques, des maladies à vecteur et d'autres problèmes de santé.

Ce thème se concentrera sur l'impact du changement climatique sur la santé professionnelle, en soulignant la nécessité de systèmes de santé professionnelle résilients pour prévenir les dangers professionnels et environnementaux.

Les principaux points de discussion sont : 1) Changement climatique et santé professionnelle - comprendre l'impact du changement climatique sur la santé et la sécurité des travailleurs, 2) Événements météorologiques extrêmes et dangers professionnels - identifier les dangers professionnels associés aux événements météorologiques extrêmes, 3) Systèmes de santé professionnelle

résilients - développer des stratégies pour construire des systèmes de santé professionnelle résilients, 4) Prévention et atténuation - mettre en œuvre des mesures de prévention et d'atténuation efficaces pour protéger les travailleurs

Les objectifs sont : 1) Sensibiliser - sensibiliser à l'impact du changement climatique sur la santé professionnelle, 2) Partager les meilleures pratiques - partager les meilleures pratiques pour construire des systèmes de santé professionnelle résilients, 3) Favoriser la collaboration - favoriser la collaboration entre les parties prenantes pour aborder les risques de santé professionnelle

Les résultats attendus sont : 1) Sensibilisation accrue - sensibilisation accrue à l'impact du changement climatique sur la santé professionnelle, 2) Résilience améliorée - amélioration de la résilience des systèmes de santé professionnelle, 3) Prévention et atténuation efficaces - mesures de prévention et d'atténuation efficaces pour protéger les travailleurs.

Mots clés : Changement climatique, Santé professionnelle, Événements météorologiques extrêmes, Systèmes résilients

CONFERENCE N°20

COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES 33 INDICATEURS DE L'ERGONOMIE AU TRAVAIL DANS UNE DEMARCHE EFFICACE DE PREVENTION ?

Mr Arnaud DUBROCA,
PDG du Centre national France SST

RÉSUMÉ

L'ergonomie au travail constitue aujourd'hui un pilier essentiel de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration durable des conditions de travail. L'exploitation des « 33 indicateurs de l'ergonomie » – reconnus pour leur robustesse scientifique et leur pertinence opérationnelle – permet d'analyser finement les situations de travail, de détecter les facteurs de risque et d'orienter des actions de prévention adaptées. Cette conférence propose une approche structurée et méthodique pour comprendre, analyser et intégrer ces 33 indicateurs dans une démarche globale de prévention, au service de la performance humaine, organisationnelle et technique.

La présentation débutera par un rappel des fondements scientifiques de l'ergonomie, en s'appuyant sur les principaux champs de la discipline : l'ergonomie physique (postures, efforts, manutentions), l'ergonomie cognitive (charge mentale, attention, gestion des informations) et l'ergonomie organisationnelle (flux, autonomie, coordination, temporalités). Ce cadrage permettra d'inscrire les 33 indicateurs dans une lecture transversale du travail réel, en soulignant leur lien direct avec la santé, la sécurité et l'efficacité des opérateurs.

La conférence présentera de manière structurée les familles d'indicateurs, parmi lesquelles : les contraintes biomécaniques, la répétitivité, les charges portées, les conditions environnementales, les exigences attentionnelles, l'adéquation homme-système, l'organisation et la gestion du temps, la qualité des interfaces homme-machine, ou encore la formation et les compétences requises. Ces indicateurs pourront être reliés à des effets néfastes comme les troubles musculo-squelettiques (TMS), la qualité du travail ou encore le risque d'erreur.

Un temps sera consacré à l'intégration de ces indicateurs dans une démarche

d'évaluation des risques. Il s'agira de montrer comment transformer ces observations en éléments objectivables pour alimenter le DUER, les analyses de postes ou les projets d'amélioration continue. À travers une méthodologie en étapes – observation du travail réel, analyse de l'activité, identification des écarts – les participants identifieront les 33 indicateurs comme un système complet d'aide à la décision.

La conférence donnera également des pistes pour utiliser ces indicateurs comme levier d'action, en précisant comment les faire dialoguer avec les obligations réglementaires (TMS, RPS, bruit, manutentions...) et les outils existants (OREGE, RULA, arbres des causes). Les participants découvriront comment les indicateurs ergonomiques permettent de prioriser les situations critiques, d'alimenter le plan d'action de prévention, d'évaluer l'efficacité des mesures et de justifier des investissements matériels ou organisationnels. Des exemples concrets de situations de travail – postes de production, environnements tertiaires, logistique, services – pourront illustrer comment les 33 indicateurs permettent de révéler des contraintes souvent invisibles : surcharges attentionnelles, interfaces inadaptées, microtraumatismes répétés, variabilité du travail, conflits de prescriptions ou encore inadéquation entre tâches et compétences. Ces cas pratiques permettront de mieux comprendre pourquoi une démarche ergonomique ne se limite pas à l'analyse des postures, mais englobe l'ensemble des déterminants qui structurent l'activité. Enfin, la conférence mettra en avant l'importance d'une approche participative et pluridisciplinaire, intégrant les opérateurs, les managers, les préventeurs, les HSE et les acteurs RH. L'objectif est de montrer que l'utilisation des 33 indicateurs ne constitue pas seulement un outil d'analyse, mais un véritable moteur d'amélioration continue et de dialogue sur le travail. En combinant rigueur scientifique, lisibilité opérationnelle et retours d'expérience, cette conférence donnera aux participants les clés pour intégrer pleinement les 33 indicateurs ergonomiques dans leur démarche de prévention et renforcer durablement la santé au travail dans leur organisation.

Mots-clés : Ergonomie au travail, Prévention des risques professionnels, Indicateurs ergonomiques, Santé et sécurité au travail

CONFERENCE N°21

PREVENTION ET GESTION DU RISQUE VIBRATION

Dr FABIN Claire, Médecin spécialiste en santé au travail et hygiène industrielle
Présidente d'ASSITEB-BIORIF
Formation en ergonomie

RÉSUMÉ

Une vibration est une oscillation mécanique qui se caractérise par une fréquence mesurée en hertz et une accélération mesurée en m/s^2 selon trois axes. Ces caractéristiques physiques ainsi que la durée d'exposition expliquent son impact potentiel sur les organes.

C'est plus d'un salarié européen sur 4 exposés au moins un quart de son temps aux vibrations

- Les vibrations mécaniques, lorsqu'elles sont transmises à l'ensemble du corps, entraînent des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, notamment des lombalgies et des microtraumatismes de la colonne vertébrale. Elles surviennent quand une surface importante du corps est en contact avec une surface vibrante. C'est le siège ou le sol qui transmet l'énergie. Le corps humain amortit les vibrations émises par un équipement. Toutefois, des organes entrent en résonance lorsqu'ils sont sollicités à certaines fréquences. Ce phénomène va amplifier les effets nocifs, notamment chez les conductrices enceintes.
- Les vibrations mécaniques, lorsqu'elles sont transmises aux mains et aux bras entraînent des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, notamment des troubles vasculaires, des lésions ostéo-articulaires ou des troubles neurologiques ou musculaires, en particulier au niveau des poignets et des doigts.

L'évaluation de l'exposition aux vibrations nécessite d'identifier les risques, les machines comme meuleuses, polisseuses, les engins, notamment de chantier, de transport, de manutention, les matériels type marteaux piqueurs, perforateurs, ... et de quantifier la durée de l'exposition.

L'intensité d'exposition, l'accélération équivalente, en plus de facteurs additionnels, tel le sol, le siège, les postures peut être mesurée avec un accéléromètre, mais aussi rapportée par le constructeur, avec des valeurs fournies ainsi qu'évaluée à partir d'une base de données telle OSEV tant pour les vibrations corps entier que main-bras. Deux valeurs sont à repérer : valeur déclenchant l'action de prévention et valeur limite d'exposition.

La démarche de prévention passe déjà par l'information des employeurs comme des salariés sur ce risque et ses effets, notamment douleurs, arrêts de travail, handicap :

- Pour les **vibrations corps entier** sur l'importance des postures, du réglage du siège, des vitesses de conduite, des pneumatiques et du temps de conduite.
- Quant aux **vibrations mains bras**, l'importance pour les outils à main est à rappeler dans le choix du matériel et l'outil adaptés aux travaux à réaliser, dans le type de matériel à utiliser en fonction de la tâche et la préférence, si possible, de la version anti vibratile, des dispositifs pour fixer ou suspendre la machine sur un support, des matériels équipés de poignées de guidage et de maintien non glissantes, ...
- Il informera, s'il n'y pas de mesurage possible des vibrations, sur les estimations des niveaux vibratoires des matériels utilisés à partir des bases de données
- Le médecin du travail peut aussi donner des conseils de « bonnes pratiques » sur l'usage : éviter toute pression trop forte sur les outils quand celle-ci n'est pas nécessaire, un sur ou sous dimensionnement du matériel ou de l'outil.
- Il informera aussi sur les matériels antivibratoires et sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Les résultats des études ergonomiques et épidémiologiques menées sur les vibrations corps entier s'accordent :

le risque "vibrations" est réel et mal connu.

Il est possible de réduire l'apparition de pathologies, en agissant sur la durée de conduite, le réglage du siège, le mode de travail ou l'état du sol.

Les méthodes simplifiées d'évaluation en amont permettent, conformément à la réglementation, d'initier un plan de prévention. La métrologie de terrain, en prenant en compte la réalité des conditions de travail, apporte un supplément d'informations aux performances expérimentales et réglementaires annoncées par les constructeurs d'engins.

Mots clés : vibrations - lombalgies – lésions main et poignet



PROGRAMMATION DÉTAILLÉE DES COMMUNICATIONS

COMMUNICATIONS ORALES ET AFFICHEES

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
Deuxième journée : Mardi 2 DECEMBRE 2025		

MATINEE

Sous-thème N°1 : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires

CO1	Analyse des résidus de pesticides dans les légumes (cas de la pomme de chou) des zones de production maraîchère de Fidjrossè, Houéyiho et Haie Vive à Cotonou et étude "CAP" des utilisateurs et consommateurs sur le risque. Hounsinou Elvis Hinson Antoine Vikkey Adjobimey Mènonli, Mikponhoue Rose, Tossou Eric, Djouaka Rousseau	Salle Bleue 11H00-13H00 Modérateurs : MCA Lompo Sandrine MCA Aka Irel
CO2	Analyse des risques professionnels dans le secteur des BTP cas de l'entreprise Morey Salissou Souley Souleymane, Ali M.	Secrétaire : Dr Adjogou Amélé
CO3	Connaissance attitude et pratique des personnels de santé de dix CS Com du district sanitaire Famory Doumbia de Segou face aux AES Diakite Lamine, Tangara Souleymane. Sangho Oumar. Fane Baba. Benzakour Issa.	
CO4	Etude des conditions de travail des thanatopracteurs dans les pompes funèbres à Abidjan Côte d'Ivoire en 2024 Aka Irel, Breimi AAP, Guiegui CP, Aholia CV, Kilanko GE, Abenan N, N'cho Mpo, Kouassi YM.	
CO5	Etude descriptive des accidents du travail survenus chez le personnel hospitalier des Chu d'Abidjan de 2015 à 2021 Kouame André Arsène, Breimi AAP, Ouattara YM, N'guessan Linda Mélissa Affoué, Kra Anny	

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
	<i>AC, Guiegui CP, Aholia C, Kilanko G, Aka INA, Kouassi Y M, Wognin SB</i>	
CO6	Etude épidémiologique des accidents du travail mortel en Côte d'Ivoire déclarés à la Caisse nationale de prévoyance sociale de 2013 à 2024 Aka Irel, Kilanko GE, Breimi AAP, Aholia CV, N'cho MPO, Guiegui CP, Kouassi YM.	
CO7	Evaluation des risques professionnels chez les travailleurs d'une meunerie à Dakar Dia Sidy Akhmed, Mohamed AS, Soumare A, Ndoye EO, Agbobli M, Gaye Fall MC, Diaby A, Soumah MM.	
CO8	Bilan des activités 2024 de la direction régionale de Ouagadougou (DRO) de l'office de santé au travail (OST) Oueraogo Adama François, Sanon/Lompo M S, Traore I, Sougouri PB, Kabore L.	
CO9	Caractéristiques des accidents du travail (AT) déclarés au niveau de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS) de Richard-Toll de 2018 à 2020 (Sénégal) Bocar Baila Diédhiou, Diatta AER, Mbodji PM, Ndiaye M.	
CO10	Les accidents du Travail dans une entreprise métallurgique au Togo Dadjo Soukouna, Kamaga T, Agbobli YA	
CO11	Maladie de Parkinson et exposition professionnelle aux solvants : résultats du programme ESPri, France Guiégui-Kouamé Chimène, Camille Carles C	Salle Laguna 1 11H00-13H00
CO12	Pratiques phytosanitaires en production maraîchère et incidences sur la sante des maraîchers dans l'arrondissement de agbodji (commune de Bopa, Bénin)	Modérateurs :

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
	Sebo Vifan Eric Laurent Sèvimi Coffi	MCA Owona Jules
CO13	Profil épidémiologique des effets des écrans de visualisation sur la santé des utilisateurs en milieu professionnel dans la ville de Parakou en 2024 Mama Cissé Ibrahim, Koudandé O., Fanou D., Gounongbé ACF., Hinson AV., Ayélo P.	MCA Mama Cissé Secrétaire : Dr Akinotcho Tarick
CO14	Prévalence et facteurs associés aux troubles musculosquelettiques chez les travailleurs du CHU- MEL en 2024 Hounzandji Dona Gilles Yannel, HINSON AV	
CO15	Risques professionnels dans une raffinerie à Pointe-Noire (Congo) : analyse et priorisation Ebatetou Ataboho, Mantinou JM, Damba L, Tsimba M P.	
CO16	Sécurité et Santé au Travail dans l'industrie du bois : Cas des travailleurs d'une zone industrielle du Gabon en 2024 Landimi Patrice	
CA1	Conditions de travail dans un service de restauration collective au chu d'Angré en 2025 Guiégui-Kouamé Chimène, Aka I, Kouassi Y, Aholia CV, Kilanko GE, Tchicaya AF, Kouassi Y M, Wognin SB, Bonny JS.	EVALUATION DES POSTERS
CA2	Etude du profil biologique des travailleurs exposés aux produits chimiques dans une société minière d'or au Burkina Faso en 2024 Kouame André Arsène, Breimi AP, Ouattara YM, Aholia C, Kilanko G, Kra Anny AAC, N'guessan LMA, Ouedraogo S, Guiegui CP, Aka INA, Tchicaya AF, Kouassi YM, Wognin SB, Bonny JS.	11H00-13H00 Modérateurs : MCA Birama Apho-Ly MA Guiégui Chimène

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
CA3	Études des accidents du travail chez les travailleurs victimes de traumatismes de la main dans la région : du Gbêkê, Côte d'Ivoire de 2019 à 2024 Kra Anny Chantal , N'guessan LMA, Ouattara YM, Kouame AA B, Massa AE, Bremi AP, Guiegui CP, Aka INA, Tchicaya AF, Kouassi YM, Wognin SB	Secrétaire : Dr Ayedoun Moussa
CA4	Evaluation des risques professionnels dans un garage automobile moderne dans la ville de Bamako Sacko Idrissa, Bagayok TB	
CA5	Profil épidémiologique du personnel soignant dans les établissements sanitaires au Cameroun : cas de l'hôpital laquintine de Douala Ntago Keumeugne Nathalie, Cheuffa TE, Njiengwe E.F, Mawafo KR, Owona MLJ, Wache TS, Balepna JY, Kamdem WJ, Ndom MS.	

APRES-MIDI

Sous-thème N°2: Approches et stratégies de prévention des risques professionnels		
CO17	Contribution du médecin du travail à la réduction des absentéismes santé dans les établissements sanitaires au Cameroun : cas de l'hôpital Laquintinie de douala Ntago K.Nathalie, Cheuffa T.Eliane, Njiengwe E.F, Mawafo K.R, Owona M.LJ, Wache T. So, Balepna J. Yves, Kamdem W. Joséphine, Ndom M. Solange	Salle Bleue 16H00-17H30 Modérateurs : MCA Lompo Sandrine MCA Mikponhoué Rose
CO18	Dépistage participatif des risques professionnels à l'unité de stérilisation du centre de santé de référence (CSRéf) de Niono en 2024. Diakite Lamine. Liman Cissé	
CO19	Evaluation de la radioprotection en milieu hospitalier de troisième référence au Mali en 2024	

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
	Diakite Lamine , Damango B, Kone AM, Konate M.	Secrétaire : Dr Azondékon Candide
CO20	Gestion d'un TMS en milieu hospitalier : cas du CHUD-O en 2022 Kedote-Zanklan Lauréno YD	
CO21	L'importance des visites annuelles régulières Kedote-Zanklan Lauréno YD	
CO22	Perceptions et prévention des risques professionnels dans le secteur de l'artisanat minier : cas du site de Bouda (Burkina Faso) Bonkougou Sidbewindin Jérémie , Bonkougou KN, Ouedraogo OCV	
CO23	Stabilité et efficacité des désinfectants chlorés en milieu hospitalier béninois : enjeux pour la prévention et contrôle des infections et l'antibiorésistance Soclo Dansi Sènam Evelyne , Degbey CC, Kpozehouen A, Gaffan N, Agbokou AD, Tapha O, Saïzonou DE, Soclo HH, Bankolé HS.	
CO24	Un cas d'accident de travail par agression physique Kedote-Zanklan Lauréno YD	
Sous-thèmes N° 3-4 Impacts socio-économiques des risques professionnels, Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs (partie 1)		
CO25	L'expert face à l'évaluation de la durée de l'incapacité de travail : entre faux certificat et complaisance du médecin Agbobli Yawo Apelété , Awumé E, Dadjo S, Mensah L, Akue AM, Adambounou A	
CO26	Diabète et facteurs associés chez les travailleurs du secteur agrotexile au Bénin	Laguna1 16H00-17H30

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
	Adjobimey Mênonli , Mikponhoue R, Mama Cisse I, Hountohotegbe E, Ayelo P, Hinson A, Houinato D	Modérateurs :
CO27	Environnement de travail perçu par les prestataires de soins à la maternité du centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO Ouedraogo Adama François , Sanon/Lompo MS, Traore I, Bazemo TMR, Kabore SG	MCA Aka Irel MCA Adjobimey Mênonli Secrétaire : Dr Chodaton Sophie
CO28	Etude des effets du travail a horaires alternes sur la sante : cas du personnel de soins des chu d'Abidjan en 2024 Aka Irel , Breimi AAP, Guiegui CP, Aholia CV, Kilanko GE, Abenan N, N'cho MPO, Kouassi YM.	
CO29	Etude des maladies chroniques chez le personnel hospitalier du Centre Hospitalier et Universitaire d'Angré de 2019-2024" Kilanko GE , Aholia CV, Breimi AAP, Abenan N, N'cho MPO, Guiegui CP, Aka INA, Kouassi YM	
CO30	Étude épidémiologique des maladies chroniques chez les travailleurs d'une institution bancaire à Abidjan. Guiegui-Kouame , Breimi AAP , Aka INA, Fofana EY , Aholia CV , Kilanko GE, Tchicaya F, Kouassi YM, Wognin SB, Bonny JS	
CO31	Evaluation des facteurs de risque cardiovasculaire au sein d'une entreprise du secteur pétrolier au Gabon en 2024 Patrice Landimi	
CO32	Facteurs associés au risque du syndrome d'apnée du sommeil en milieu professionnel à Port-Gentil Gabon Kengni Guy Léopold	

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
Sous-thème N° 4 : Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs (partie 2) et Autres conditions de travail (Communications libres)		
CO33	Hypertension artérielle, autres facteurs de risque cardio-vasculaires et professionnels dans une entreprise agricole au Sénégal <i>Sagna Asséga Sylvain, Hedeme SPE, Ndour MD, Fall MTA, Gueye MM, Beye SM</i>	Laguna 2 16H00-17H30 Modérateurs : MCA Owona Jules MCA Padonou Géraud Secrétaire : Dr Dassi Gbenou Joliannele
CO34	Prévalence et facteurs associés à la non reprise du travail après AVC dans deux hôpitaux de la ville de Douala <i>Owona Manga Léon Jules, Magnerou AM, Kwandjo MM, Mapoure NY</i>	
CO35	Profil socio-professionnel des employés diabétiques dans une institution financière à Abidjan en 2023 <i>Bremi Amoussan Amos Privat, Guiegui CP, Aka INA, Aholia CV, Kilanko GE, Kouassi YM</i>	
CO36	Abus du Tramadol chez les conducteurs du trafic routier à Cotonou, Bénin <i>Tohon Gbèdolo Honesty, Adoukpe F, Koukponou C, Seto D, Segla H, Aguemon B, Ayelo P</i>	
CO37	Evaluation des contraintes thermiques chez les conducteurs de taxi-motos à Cotonou en 2017 <i>Codjia Jean-Mannix, Lawin H.</i>	
CO38	Le médecin, entre conditions de travail et responsabilité pénale <i>Agbobli YA, Awumé E, Dadjo S, Mensah L, Akue AM, Adamounou A</i>	
CO39	Auteurs et formes des violences faites aux travailleuses du sexe au Mali : une étude qualitative	

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
Birama Apho LY		
CO40	Aspects épidémiologiques des troubles respiratoires chez les travailleurs d'une carrière de granite à Ziniaré au Burkina Faso en 2022. Ouindingoudi Benoît Singouinda, Guy Alain Ouédraogo, Mênonli Adjobimey, Antoine Vikkey Hinson, Dofinihanou Dite Inessa Coulibaly.	
Sous-thème N°2: Approches et stratégies de prévention des risques professionnels Evaluation communications affichées		
CA6	Engagement et leadership dans la gestion des risques professionnels Kengni Guy Léopold	
CA7	Evaluation de la mise en œuvre de l'hygiène des mains par les prestataires de soins au CNHU-PPC en 2025 Damien Barikissou Georgia, Toffohossou EN	EVALUATION DES POSTERS
CA8	La pratique du quart d'heure sécurité en entreprise minière : Connaissances, attitudes et pratiques chez les travailleurs du projet Boto au Sénégal Sagna Asséga Sylvain, Ndour MD, Semite BM	16H00-16H30 Modérateurs : MCA Damien Georgia MA Tohon Honesty
CA9	Les arrêts de travail pour raisons médicales et la qualité de vie au travail : Enquête auprès des travailleurs du CHU de Libreville au Gabon. Ekomy Hervé M, Nguema Enzegne F L, Mintsa T, Landimi P, Poudy N, Nkoghe D, Sima O C, Ndiaye M, Boguikouma JB	Secrétaire : Dr DEGBELO Marina
CA10	Prendre soins des soignants : développement d'un programme de sécurité et santé au travail pour les travailleurs de santé au Togo Kevi Kokou Silvère, Dadjo S, Agbobli YA, Aziabou K, Bassa KA, Atitche K, Adom A O. Ivanov I D , Dieuboue J , Ekouévi K D	

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
CA11	Travailleuses du sexe sur le site aurifère artisanal de Bouda (Burkina Faso) : entre exposition aux risques infectieux et moyens d'adaptation. Bonkougou Sidbewindin Jeremi , <i>Bonkougou KN, Ouedraogo BCV</i>	
Sous-thème N° 4 : Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs. Evaluation communications affichées		
CA12	Etude des conditions de travail dans une entreprise de métallurgie à Abidjan en 2024 Abenan Nelly , <i>Aholia CV, Kilanko GE, Kouamé AAB, Bremi AAP, Guiegui CP, Aka INA, Ouattara YM, Kra AAC, N'guessan LMA, Kouassi YM</i>	
CA13	Etude du syndrome obstructif d'apnée du sommeil chez les conducteurs routiers d'une entreprise de transport de marchandises en Côte d'Ivoire en 2024 Kilanko GE , <i>Aholia CV, Bremi AAP, Guiegui CP, Abenan NAE, N'cho MPO, Aka INA, Kouassi YM</i>	EVALUATION DES POSTERS 16H00-16H30 Modérateurs :
CA14	Etude épidémiologique des manifestations respiratoires des travailleurs d'une entreprise de fabrication de fibres textiles à Banfora (Burkina Faso) en 2023 Aholia CV , <i>Compaoré A, Aka INA, Kilanko GE, Bremi AAP, Abenan N, N'cho MPO, Guiegui CP, Kouassi YM.</i>	MCA Mama Cissé Ibrahim MA <i>Diédhiou</i> <i>Bocar Baïla,</i> Secrétaire : Dr Dochamou Cyriaque
CA15	Etude médico-légale des affections respiratoires professionnelles au Centre Hospitalier et Universitaire de Bouaké, en Côte d'Ivoire Ouattara Ya Madina , <i>Kouamé AAB, Abenan N, N'guessan LMNA, Kra ACC, Kouadio Kouassi J, Wognin SB</i>	
CA16	Prévalence et facteurs associés à l'hypertension artérielle en milieu professionnel en Afrique : une revue systématique et méta-analyse	

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
	<i>Bana-Ewai Essossimna</i>, Nambiema A, Wasungu D B, Têtê NW, Dah Ter Tiero E, N'Dri KM, Agbobli Y A, Issifou Yaya	
CA17	Traitement de l'hypertension artérielle en entreprise arrive-t-on à contrôler les chiffres en 3 mois ? <i>Asséga Sylvain Sagna</i>, Diarra I, Beye SM, Ndour MD, Gueye MM, Fall MTA	

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
Troisième journée : Mercredi 3 DECEMBRE 2025		

APRES- MIDI

Sous-thème N°5 : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP (ST5)		
CO41	Etude des lombalgies chez les travailleurs sur écran de visualisation dans une entreprise de téléphonie mobile à Abidjan en 2024 <i>Ouattara Ya Madina, Brémi AAP, Aholia CV, Kilanko GE, Aka INA, Guiegui CP, N'guessan LMA, Kra AAC, Kouamé AAB, Abenan N, Kouamé MJB, Kouassi YMa .</i>	Salle Laguna 1 14H30 - 15H30 Modérateurs : MCA Mikponhoué Rose MCA Dangbèmè Patice
	Étude épidémiologique des troubles musculosquelettiques chez les enseignants des écoles primaires en 2025 en côte d'ivoire : cas des instituteurs de l'inspection de l'enseignement primaire (IEP) de Port-Bouët <i>Aholia CV, Breimi AAP, Guiegui CP, Kilanko GE, Abenan N, N'cho MPO, Aka INA, Kouassi YM.</i>	
CO43	Prévalence des troubles musculo-squelettiques chez le personnel du Centre hospitalier Universitaire de Zone de Suru-Léré en 2025 <i>Mikponhoué Rose, Metcho A, Adjobimey M, Mama Cissé I, Gounongbé F, Hinson AV, Ayélo P</i>	Secrétaire : Dr Hibrahim Hassan

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
CO44	Prévalence et facteurs associés au syndrome de la coiffe des rotateurs chez les sages-femmes, maïeuticiens et accoucheuses auxiliaires de la ville de Bobo-Dioulasso au Burkina-Faso en 2024. N'Guessan Linda Mélissa Affoué, <i>Namoulniara DC, Ouattara YM, Kouamé AB, Bremi Amoussan AP, Aka INA, Tchikaya AF, Wognin SB, Bonny JS</i>	
CO45	Les troubles musculo-squelettiques dans l'économie informelle : cas des conducteurs de moto-taxi dans le District de Bamako au Mali. Aziabou Koami Afantchao	
CO46	Perte auditive bilatérale chez les travailleurs d'un chantier de construction au Bénin en 2023 Adjobimey Mênouli, <i>Mikponhoue R, Mama Cissé I Hountohotegbe E, Hinson A, Ayelo P, Degbey C</i>	
CO47	Evaluation de l'exposition au bruit des opérateurs d'engins d'une mine d'or à ciel ouvert en Côte d'Ivoire en 2022. N'Guessan Linda Melissa Affoué, <i>N'Dri A, KRA AAC, Abenan NEA, Guiegui CP, Kilanko GAC, Kouassi YM, Bonny JS</i>	Salle Laguna 2 14H30 - 15H30 Modérateurs :
CO48	Prévalence et des facteurs associés aux lombalgies chez les conducteurs de bus d'une entreprise de transport en commun à Ouagadougou en 2024	MCA Lawson Afouda Sonia

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
	Remi Amoussan Amos Privat , Guiegui CP , Aka INA, Ouedraogo L, Aholia CV , Kilanko G E , Kouassi YM	MCA Adjobimey Mênonli Secrétaire : Dr Kedote Zancan Laureno
CO49	Prévalence et facteurs associés à la lombalgie chez le personnel soignant au Togo Atitche Komlan , Agbenyowu N, Kevi K, Simpore I	
CO50	Facteurs de risque professionnels de l'hypersensibilité au gant en latex chez les professionnels de santé à Ouagadougou Sanon-Lompo Marthe Sandrine ; Traore I ; Ouédraogo AF; Ouédraogo A	

APRES-MIDI

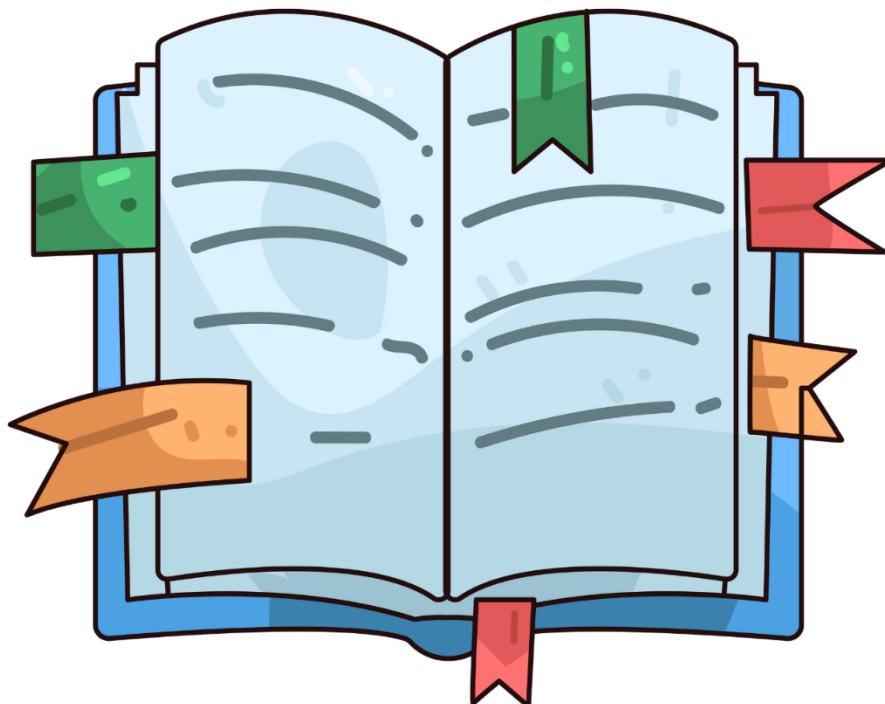
Sous-thème N°6 : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail , STRPS (Partie 1)		
CO51	Caractéristiques de la violence chez les travailleurs de banque au Burkina Faso Traore Issa , Kabore M, Sanon/Lompo MS , Ouedraogo AF	Laguna 1 16H00-17H30
CO52	Conditions de travail et stress professionnel chez les sage-femmes à Douala. Owona Manga Léon Jules , Balana AM, Bilounga Ndongo C, Ngomba A	Modérateurs : MCA Owona Manga Léon Jules
CO53	Détresse psychologique chez les personnels soignants à Douala. Owona Manga Léon Jules , Eyoun C, Bi, Djietcheu TM , Ndiaye M	Dr Lawin Hervé
CO54	Etude de l'épuisement professionnel (burn-out) chez le personnel de santé du district sanitaire de Kloto au Togo	Secrétaire : Dr Koukponou Césaire

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
	Kevi Kokou Silvère , Akossou K, Améga E, Dadjo Soukouna, Agbobli YA, Aziabou K, Ekouevi KD	
CO55	<i>Etude de la qualité de vie au travail du personnel hospitalier du Chu d'Angre en 2025</i> Aholia CV , Kilanko GE, Breimi AAP, Abenan NA, Guiegui CP, N'cho MPO, Aka INA, Kouassi YM.	
CO56	Évaluation de la satisfaction professionnelle chez les internes des hôpitaux en médecine de Côte d'Ivoire en 2024 Breimi Amoussan Amos Privat , Guiegui CP, Aka INA , Aholia CV , Kilanko GE, Kouassi YM	
CO57	Prévalence et facteurs associés au stress chez les professionnels de santé dans les hôpitaux de la zone sanitaire Parakou-N'Dali (Bénin) en 2023 Mama Cissé Ibrahim , Koudandé O, Fanou D, Gounongbé ACF, Hinson AV, Ayélo P	
Sous-thème N°6 : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS (Partie 2)		
CO58	Le stress professionnel chez les sages femmes dans quatre maternités de référence au Togo Dadjo Soukouna , Kamaga T, Ajavon D	
CO59	Prévalence de l'épuisement professionnel chez le personnel d'éducation primaire à Bobo- Dioulasso Traore Issa , Sanon/Lompo MS, Kabore M, Ouedraogo AF	Laguna 2 16H00-17H30
CO60	Prévalence du stress chez les enseignants du secondaire et du supérieur à Cotonou en 2025	Modérateurs :

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
	Mikponhoué Rose , Afouda F, Adjobimey M, Mama Cissé I, Gounongbé F, Hinson AV, Ayélo P	MCA Lompo Sandrine
CO61	Prévalence et facteurs associés au burnout chez le personnel soignant de l'Hôpital Général de Référence de Niamey Abdoulaye Moumouni Seydou , Hinson A, Adjobimey M	MCA Padonou Géraud Secrétaire : Dr Kounouhehoua Nasser
CO62	Prévalence et impact de la COVID 19 dans une entreprise pétrolière au Congo-Brazzaville : étude transversale Ebatetou Ataboho Ebenguela , Kokolo JG, Bakala KJ, Martinou JM, Pambou B	
CO63	Gestion de l'absentéisme maladie dans une entreprise brassicole du Cameroun en 2024 : état des lieux et analyse des indicateurs. Wache Sophie , Ntago Nathalie, Cheuffa Eliane, Kuessu Béatrice, Nkweleko Michel	
CO64	Etat Des Lieux Des Menuiseries Bois Traditionnelles Du Secteur Informel De La Ville De Douala Kom- S. Tayou Beatrice	
CO65	Perceptions des conditions de travail par les travailleurs de la gestion des déchets domestiques dans la ville de Ouagadougou Adama François OUEDRAOGO , M Sandrine SANON/LOMPO, Issa TRAORE, Souka Gaston KABORE, Mariam TRAORE	
CO66	Accident du travail par traumatisme de l'oreille déclarés à la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires du Burkina Faso Marthe Sandrine SANON LOMPO , Constant GOUBA1, Issa TRAORE, Adama François OUEDRAOGO, Jean Sylvain BONNY	
Sous-thèmes N° 5 et 6 : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, Evaluation des communications affichées		

Codes	Communications	Salle / Heures / Modération
CA18	Évaluation du stress chez le personnel au service des refugies et demandeurs d'asile à Dakar <i>Dia Sidy Akhmed, Mohamed AS, Ndoeye EO, Agbobli YA, Dieng NB</i>	Evaluation des posters 16H00-16H30
CA19	Prévalence des risques psychosociaux chez des employés de bureau d'une société pétrolière au Gabon <i>Makosso Laurent, Ekomy Hervé, Nguema Franck</i>	Modérateurs : MCA Assanhoun Gabin MA Agbobli Yawo Apéléte
CA20	Processus de mise en place d'un programme de santé mentale au travail pour les travailleurs au Togo <i>Kevi Kokou Silvère, Amega E , Akossou K, Dadjo S, Agbobli, Aziabou K, Bassa KA, Atitche K, Adom AO Ivanov ID , Dieuboue J , Ekouevi KD</i>	Secrétaire : Dr Logbo Sena
CA21	Surdit� chez un meunier dans une entreprise de fabrication de ciment <i>N'Guessan Linda Melissa Affou�, Guiegui CP, Aka INA, Wognin SB, Kouassi YM, Tchicaya AF, Bonny JS</i>	
CA22	<i>L'environnement sonore des centres d'appel au Cameroun : une source permanente de risque psychosocial r�v�l�e par l'�valuation Gabo</i> <i>Cheuffa Tepou E, Wache Tamo , Nouthe Djubgang J., Kweleko M</i>	

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS



**SOUS-THÈME N°1 : ÉTAT DES LIEUX
DES RISQUES PROFESSIONNELS
DANS LES SECTEURS PRIMAIRES ET
SECONDAIRES**



COMMUNICATIONS ORALES

CO1	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	--

ANALYSE DES RESIDUS DE PESTICIDES DANS LES LEGUMES A COTONOU ET EVALUATION DES CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES DES CONSOMMATEURS ET DES MARAICHERS.

Elvis HOUNSINNOU¹, Antoine Vikkey HINSON², Rousseau DJOUAKA³, Eric TOSSOU³

Affiliation : 1. Faculté des Sciences de la Santé, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 2. Faculté des Sciences de la Santé, Université d'Abomey-Calavi, Unité de médecine du travail, Bénin, 3. Institut international d'agriculture tropicale (IITA-BENIN)

Introduction : Les résidus de pesticides dans les légumes constituent un problème majeur de santé publique, particulièrement au Bénin, où aucun programme national de surveillance n'existe. La sécurité alimentaire et la santé humaine sont ainsi exposées, rendant nécessaire l'évaluation de la contamination et des comportements des acteurs concernés. L'objectif de l'étude était d'analyser les résidus de pesticides dans les choux produits dans des zones ciblées et évaluer les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) des consommateurs et des maraîchers.

Méthodes : Il s'agit d'une étude transversale descriptive et analytique menée du 15 décembre 2024 au 15 janvier 2025. Quarante-cinq échantillons de feuilles de chou ont été prélevés et 403 consommateurs interrogés, complétés par deux focus groups de maraîchers. Les résidus ont été extraits par la méthode QuEChERS et analysés par HPLC. Les données sur les résidus ont été traitées par analyse univariée et test d'ANOVA, et l'enquête CAP a été analysée avec le logiciel R.

Résultats : Des dépassements fréquents des limites maximales résiduelles (LMR) ont été observés pour l'acétamipride, la lambda-cyhalothrine et l'émamectine benzoate, surtout à Houéyiho. Chez les consommateurs, 75,99 % présentaient des connaissances faibles et leurs attitudes et pratiques étaient également faibles (73,02 % et 79,46 %). Les maraîchers avaient une bonne connaissance générale des pesticides mais restaient peu informés sur la persistance des résidus après récolte. Leurs pratiques étaient globalement insuffisantes, avec non-respect des délais avant récolte, mauvaise gestion des emballages et usage excessif des produits.

Conclusion : L'étude révèle une contamination préoccupante des choux par les pesticides, particulièrement à Houéyiho, et un déficit de sensibilisation des consommateurs et maraîchers, soulignant la nécessité de programmes d'éducation et de surveillance.

Mots-clés : Bénin, Santé publique, One Health, Résidus de pesticides, CAP

CO2	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	--

ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR DES BTP DU 20 JUIN AU 20 SEPTEMBRE 2025 : CAS DE L'ENTREPRISE MOREY

SALISSOU SOULEY SOULEYMANE¹, ALI MAHAMANE A²

Affiliation : 1. Hôpital Général de Référence de Niamey, 2. Ecole Nationale de Santé Publique de Niamey

Introduction : Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) est aussi l'un des secteurs les plus exposés en raison de la nature des travaux, de la diversité des activités. Au Niger en 2023, on a enregistré 132 accidents de travail dans les BTP dont 8 mortels. L'objectif de cette étude est d'analyser les risques Professionnels chez les travailleurs d'une entreprise de BTP

Méthodes : Il s'agit d'une étude descriptive transversale, non probabiliste et exhaustive, menée du 20 juin au 20 septembre 2025 portant sur 101 travailleurs. Les données ont été analysées grâce aux logiciels épi info 7 et Excel

Résultats : On note une population jeune (44,55% ont un âge compris 25-34 ans et tous de sexe masculin). Mustapha et al. (2022) au Ghana avaient rapporté que 44,2% des ouvriers des BTP appartenaient à cette tranche d'âge ;46,53% ont le niveau secondaire et 94,06% ont un contrat de travail temporaire ce qui accentue leur vulnérabilité face aux risques du métier. En outre on note une prédominance des risques physiques, en particulier la chaleur (87,13%). L'OIT (2024) estime que 92,9% de la main d'œuvre en Afrique étaient exposés à des niveaux de chaleur extrême suivis des risques chimiques liés à la manipulation du ciment (46,53%) et des risques biologiques et psychosociaux (73,27%), liés aux longues heures de travail et la pression des délais. Nos résultats sont nettement à ceux de Mustapha et al au Ghana qui rapportaient un taux de 52,9%. Dans notre étude 18,81 % ont déclaré avoir déjà eu un accident sur le chantier. Ces résultats sont légèrement supérieurs à ceux de Zatout (2014) en Algérie qui rapportait un taux de 15,1%

Conclusion : Cette étude met en exergue la nécessité de la création d'un service médical d'entreprise ou d'interentreprise pour meilleure maîtrise des risques professionnels au sein des BTP

Mots-clés : Risques professionnels, bâtiments travaux publics, service médical d'entreprise et interentreprise.

CO3	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	--

CONNAISSANCE ATTITUDE ET PRATIQUE DES PERSONNELS DE SANTE DE DIX CSCOM DU DISTRICT SANITAIRE FAMORY DOUMBIA DE SEGOU FACE AUX AES

Lamine DIAKITE¹, Souleyame TANGARA², Mahamadou KONE³, Baba FANE⁴, Issa BENZAKOUR⁵, Liman CISSE⁶, Boukary DAMANGO⁷, Mariam KOUMARE⁸, Oumar SANGHO⁹.

Affiliation : 1. Dr Lamine DIAKITE, Médecin du travail, Pélengana-Ségou-Mali. Ldiak2@gmail.com et Tel : (00223) 76 43 90 68, 2. Pélengana-Ségou, 3. SOMASST-Mali, 4. Centre National de Transfusion Sanguine-Mali, 5. District Sanitaire Famory DOUMBIA de Ségou-Mali, 6. District Sanitaire de Niono (Ségou-Mali), 7.DRS-Kayes (Mali), 8. CHU-Point G (Mali), 9. DERSP-FMOS-Bamako-Mali.

Introduction : Les accidents d'exposition au sang (AES) constituent un risque pour les professionnels de la santé dans les différents établissements de soins du fait du risque d'infection. Le but de notre travail était d'en évaluer la fréquence, les connaissances du personnel ainsi que les facteurs de risque.

Méthodes : Il s'agissait d'une étude mixte menée dans une visée transversale analytique dans dix (10) Cscocom du District sanitaire Famory DOUMBIA de la région de Ségou du 01 Mai 2024 au 31 Avril 2025 avec une période d'enquête de deux mois.

Résultats : Nous avons colligé 128 personnes, 70,3% de femmes. L'âge médian était de 32 ans avec des extrêmes de 17 et 55 ans. Les catégories d'agents de santé les plus représentées sont les infirmiers suivis par les Sage-femmes avec respectivement 46,1% et 29,7%. Les agents ayant au moins une année d'ancienneté au travail étaient les plus concernés avec 28,9%. 37,5% du personnel avait été victime d'AES et 18 % d'entre eux avait été exposés au liquide biologique au moins une fois. Cette exposition était survenue à 31,2% chez les sujets qui ont moins de 10 ans d'ancienneté de service. 25,8% des agents n'avaient pas déclaré leur accident ; 8,6% avaient déclarées avant 48 heures. 84,4 % connaissaient la possibilité de transmission d'infection par les AES. 51,5% n'avaient pas déclaré leur accident par manque de temps. 94,5 % des agents ont évoquer le port de gant comme équipement de protection le plus utilisé.

Conclusion : Malgré la connaissance de ce risque d'AES, les comportements adoptés ne concourent pas à minimiser ce risque. Il faut forcément la mise en application de la politique nationale de la SST.

Mots-clés : Cscocom-AES-District sanitaire FD de Ségou-Mali

CO4	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	--

ETUDE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES THANATOPRACTEURS DANS LES POMPES FUNEBRES A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) EN 2024

Irel Narcisse Arnaud AKA, Amoussan Amos Priva BREMI, Chimene Pulcherie GUIEGUI-KOUAMÉ, Cyriaque Valencia AHOLIA, Grace Ester KILANKO, Nelly ABENAN, Prince N'CHO, Yao Mathias KOUASSI.

Affiliation : UFR SMA- Université Felix Houphouët Boigny ; Abidjan Côte d'Ivoire

Introduction : La thanatopraxie est une méthode permettant de retarder le plus longtemps possible la décomposition des cadavres par des techniques d'embaumement nécessite l'utilisation de plusieurs produit chimique exposant ainsi les thanatopracteurs a diverses nuisances professionnelles. Notre étude s'est proposée d'identifier et d'évaluer les nuisances présentes dans les pompes funèbres à Abidjan et d'analyser les mesures de prévention existantes.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude observationnelle transversale et descriptive des nuisances chimiques et physiques présentes dans les pompes funèbres à Abidjan.

Résultats : La population étudiée avait une moyenne d'âge de 42,3 ans et était majoritairement masculine (85,4 %). Les concentrations de formaldéhyde mesurées variaient entre 0,01 et 0,66 ppm. Les mesures d'ambiances réalisées ont retrouvées des niveaux d'hygrométrie supérieure à 70 % dans 7 sites sur 9, avec un niveau maximal au CHU de Yopougon (84%). Les températures maximales observées étaient supérieures à 30° au CHU Treichville, HMA et au siège. Le niveau d'éclairement mesuré variait de 53,9 Lux (hopital général d'adjamé) à 170 Lux (Hôpital Militaire d'Abidjan). Concernant les mesures de prévention, il n'y avait pas de dispositif d'aspiration des gaz et les thanatopracteurs avaient comme équipements de protection, des gants en latex et des masques chirurgicaux

Conclusion : Les thanatopracteurs sont exposés à plusieurs catégories de nuisances professionnelles, parmi lesquels figurent les nuisances chimiques en lien avec l'exposition au formaldéhyde, dont les concentrations mesurées sur les différents sites étudiés variaient de 0,01 à 0,66 ppm. Ces constats mettent en exergue la nécessité de l'utilisation des solutions alternatives au formaldéhyde.

Mots-clés : Thanatopracteurs, nuisances chimiques, nuisances physiques, pompes funèbres, Abidjan

CO5	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	---

ETUDE DESCRIPTIVE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SURVENUS CHEZ LE PERSONNEL HOSPITALIER DES CHU D'ABIDJAN DE 2015 A 2021

André Arsène Bhellys KOUAME¹, Amoussan Privat BREMI², Ya Madina OUATTARA¹, Cyriaque AHOLIA², Grace KILANKO², Anny Adjoua Chantal KRA¹, Linda Mélissa Affoué N'GUESSAN¹, Souleymane OUEDRAOGO², Chimène Pulchérie GUIEGUI², Irel Narcisse Arnaud AKA², Aimé François TCHICAYA², Yao Mathias KOUASSI², Sangah Barthelémy WOGNIN², Jean Sylvain BONNY

Affiliations : 1. Département de santé publique et spécialités connexes. UFR Sciences Médicales, Université Alassane Ouattara Bouaké – Côte d'Ivoire, 2. Département de santé publique et spécialités. UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan – Côte d'Ivoire

Introduction : L'accident du travail (AT) est un risque fréquemment rencontré en milieu professionnel. L'objectif général de cette étude était de décrire les accidents du travail survenus chez le personnel hospitalier à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Méthodes : Une étude rétrospective descriptive a été menée sur 10 mois (du 01 mars au 31 décembre 2022) et portant sur les dossiers médicaux des AT survenus chez le personnel hospitalier des CHU d'Abidjan de 2015 à 2021. Le recrutement des dossiers s'est fait selon un échantillonnage exhaustif.

Résultats : Au total, 427 cas d'accidents du travail ont été recensés sur 7 ans, dont 230 cas (53,9 %) provenaient du CHU de Treichville, 140 cas (32,6 %) du CHU de Cocody et 57 cas (13,5 %) du CHU d'Angré. Dans 91,1 % des cas, il s'agissait d'accidents d'exposition au sang (AES). Les autres accidents du travail étaient représentés par les accidents de trajet (2,8 %) ainsi que par les chutes de plain-pied, les brûlures et les violences physiques, qui comptaient pour 6,1 % des AT. Une prédominance féminine (61,8 %) a été observée. Plus de la moitié des victimes (62,3 %) appartenaient à la tranche d'âge de 30 à 39 ans. La population d'étude était composée majoritairement d'infirmiers (28,6 %) et de médecins (28,3 %). La proportion la plus élevée de travailleurs victimes d'AT concernait ceux ayant une ancienneté inférieure à cinq ans (72,4 %). Les victimes provenaient principalement des services de médecine (26,5 %) et des urgences (24,9 %). Les principales circonstances de survenue des AT étaient les injections IM, SC et IV ; le nettoyage des locaux ; et les incisions lors des interventions chirurgicales, respectivement dans 16,4 %, 14,5 % et 13,3 % des cas. La plupart des victimes d'AES avaient une sérologie VIH indéterminée (77,1 %). La quasi-totalité des lésions (99,8 %) a évolué vers la guérison. Dans 99,8 % des cas, les AT n'ont pas été déclarés.

Conclusion : Les AT en milieu hospitalier sont fréquents et dominés par les AES, avec un risque majeur d'exposition accidentelle au VIH ainsi qu'aux virus des hépatites B et C. Il est donc nécessaire de mettre en place des actions d'information et de formation continues sur les AT à l'endroit de l'ensemble du personnel hospitalier des CHU, ainsi que des stratégies visant à promouvoir et à faciliter l'accès à la vaccination contre le VHB.

Mots-clés : Accident du travail, Personnel soignant, Secteur hospitalier.

CO6	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	--

ETUDE EPIDEMIOLOGIQUE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTEL EN COTE D'IVOIRE DECLARES A LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE DE 2013 A 2024

Irel Narcisse Arnaud AKA, Grace Esther KILANKO, Amoussan Amos Privat BREMI, Cyriaque Valencia AHOLIA, Prince N'CHO, Chimène Pulchérie GUIEGUI-KOUAMÉ, Yao Mathias KOUASSI

Affiliation : UFR SMA- Université Felix Houphouët Boigny ; Abidjan Côte d'Ivoire

Introduction : Les accidents du travail mortels constituent de véritables problèmes de santé au travail et posent des problèmes de santé publique critiques avec des implications sociales et économiques. Cette étude avait pour objectif d'étudier les aspects épidémiologiques des accidents du travail mortels en Côte d'Ivoire déclarés à la CNPS de 2013 A 2024

Méthodes : Il s'agissait d'une étude rétrospective, transversale à visé descriptive portant sur les dossiers des victimes d'ATM déclarés l'IPS CNPS de 2013 à 2024. Les données ont été recueillies à l'aide d'une fiche d'enquête renseignant sur les données socioprofessionnelles des victimes d'ATM et les caractéristiques des ATM

Résultats : 158 ATM répondant aux critères d'inclusion ont été colligés. L'âge moyen des victimes était de 43,6 ans +/- 10,5. Elles étaient majoritairement du sexe masculin (94,3%) avec un sex ratio de 17,5% et composées de la couche ouvrière (69,0%). Les secteurs des services, commerces et industries alimentaires étaient les plus touchés avec 31,0%. Les accidents du travail proprement dit étaient prédominants avec 53,2% et survenaient plus en journée 65,8%. Les véhicules étaient les principaux agents matériels en cause (60,8%) et entraînaient des polytraumatismes dans 56,3% des cas. Les lésions étaient dans la majorité des cas de localisation multiple (57,0%). Cela reflète la violence des mécanismes en cause, notamment dans les accidents impliquant des véhicules, où l'impact corporel est souvent complexe et diffus. Ces chiffres interpellent aussi sur l'importance du renforcement de la politique nationale en matière de sécurité routière intégrée aux programmes de santé et sécurité au travail.

Conclusion : La présente étude menée nous a permis de décrire les caractéristiques des accidents du travail mortels et les profils des victimes en vue de l'élaboration des mesures de prévention durable contre les ATM. Les principales recommandations de cette étude sont d'élaborer chaque année un rapport statistique sur les accidents du travail mortels par secteur, région, et profession. Ensuite d'analyser les ATM déclarés. Puis de veiller à la sensibilisation et à la participation des travailleurs aux sessions de formation en sécurité et à la prévention des risques professionnels

Mots-clés : Epidémiologie- accidents du travail mortels- CNPS- Côte d'ivoire.

CO7	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	--

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS CHEZ LES TRAVAILLEURS D'UNE MEUNERIE A DAKAR

S.A. Dia¹, A.S. Mohamed¹, A. Soumare¹, E.O. Ndoeye¹, M. Agbobli¹, M.C. Gaye Fall¹, A. Diaby², M.M. Soumah¹, M Ndiaye ¹, M L Sow¹

Affiliation : 1. Service de Médecine Légale et du travail - Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar – Sénégal, 2. Institut de population, développement et santé de la reproduction (IPDSR), université Cheikh-Anta-Diop-Dakar, Dakar-Fann, Sénégal.

Introduction : Le secteur de la Meunerie est en pleine expansion en Afrique. Les risques professionnels sont nombreux et les études dans le domaine très rares. L'objectif de notre travail était de déterminer et évaluer uniquement les risques professionnels dans une grande minoterie leader dans son domaine à Dakar (Sénégal).

Méthodes : Il s'agissait d'une étude transversale descriptive sur une période d'un mois. Etaient inclus tout le personnel de l'Unité de production (unité de nettoyage du blé, moulin et magasin) et le personnel de la maintenance et de l'entretien. Des visites des locaux et un questionnaire auto-administré à plusieurs volets (aspects sociodémographiques, conditions de travail, exposition au stress, violence interne et évaluation des risques) ont permis le recueil des données. La saisie et exploitation des données effectuées par les logiciels Epi-Info 3.5.4 et Microsoft Excel 2010.

Résultats : Notre population d'étude (n = 55) était exclusivement masculine avec une moyenne d'âge de 40,67 +/- 7,92 ans et une ancienneté au poste de 6,77 +/- 4,71 années en moyenne. Les travailleurs âgés entre 36 ans et 40 ans étaient les plus représentés (27,27 %). L'empoussiérage et le bruit concernaient tous les postes et tout le personnel. Les risques de chutes existaient chez l'ensemble du personnel et des postes visités. Quarante-quatre agents (80 %) effectuaient de la manutention manuelle. Le risque d'incendie et d'explosion existait dans toute l'unité de production. Seuls 29,09 % des employés connaissaient et maîtrisaient ce plan d'évacuation. Le stress était évoqué chez 34 salariés (61,82 %).

Conclusion : L'industrie de la farine est un milieu de travail à haut risque (présence simultanée de plusieurs risques professionnels et de situation dangereuse). Dans ce milieu à risque élevé, des stratégies de prévention, axées principalement sur la prévention primaire, doivent être envisagées.

Mots-clés : Meunerie, Risques professionnels, Prévention, Dakar.

CO8	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	--

BILAN DES ACTIVITES 2024 DE LA DIRECTION REGIONALE DE OUAGADOUGOU (DRO) DE L'OFFICE DE SANTE AU TRAVAIL (OST)

Adama François OUERAOGO¹, M. Sandrine SANON/LOMPO², Issa TRAORE³, P. Bienvenu SOUGOURI ⁴, Lassané KABORE ⁵, Souka Gaston KABORE⁶

Affiliation : 1. Université Joseph KI-ZERBO, Office de santé des travailleurs, Ouagadougou, Burkina Faso, 2. Université Joseph KI-ZERBO, Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO, Ouagadougou, Burkina Faso, 3. Université Nazi BONI, Office de santé des travailleurs, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 4. Office de santé des travailleurs, Ouagadougou, Burkina Faso, 5. Office de santé des travailleurs, Ouagadougou, Burkina Faso, 6. Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO, Ouagadougou, Burkina Faso.

Introduction : l'office de santé des travailleurs est la structure mise en place pour assurer les activités de santé au travail au Burkina Faso. Il mène les activités qui lui sont dévolues à travers ses directions régionales dont celle de Ouagadougou. L'objectif était de faire le bilan des activités de santé au travail menées par la direction régionale de l'OST de Ouagadougou en 2024.

Méthode : Il s'agit d'une compilation des statistiques des différents zones et services de santé au travail de la DRO et transmises au service de planification de la DRO.

Résultats : Sur 945 entreprises affiliées, 758 entreprises ont été programmées, soit un taux de programmation de 95%. Sept cent cinquante-huit entreprises ont bénéficié de la visite des lieux de travail et de séances d'information-éducation-communication, soit un taux de couverture de 80%. Pour la visite médicale, 36015 travailleurs ont été vus, soit un taux de participation de 78%. Sept cent quarante et cinq entreprises ont répondu soit un taux de participation de 81%. Le nombre de consultants reçus dans les services de santé au travail étaient 29 856. Deux cent soixante un cas de risques professionnels ont été enregistrés. Dix-neuf mille trois cent cinquante et trois bilans ophtalmologiques, 13615 audiométries tonales liminaires et 8603 spirométries ont été réalisées. Pour le secteur public, le taux de participation à la visite médicale périodique annuelle était faible.

Conclusion : Les résultats des activités de santé au travail menées à la direction régionale de l'OST de Ouagadougou en 2024 sont acceptables. Des efforts et des plaidoiries doivent faites de part et d'autre pour une amélioration significative et une participation de tous les travailleurs des secteurs privés et public à ces actions de santé au travail.

Mots clés : Bilan, activités, santé au travail, DRO, OST.

CO9	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	--

CARACTERISTIQUES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT) DECLARES AU NIVEAU DE LA CAISSE DE SECURITE SOCIALE (CSS) DE RICHARD-TOLL DE 2018 A 2020 (SENEGAL)

Bocar Baïla Diédhiou, AER Diatta, PM Mbodji, Mor Ndiaye

Affiliation : UCAD

Introduction : Les AT représentent un problème de santé publique dans le monde. L'objectif de cette étude était d'évaluer les caractéristiques des AT déclarés au niveau de la CSS de Richard-Toll au Sénégal.

Méthodes : Il s'agissait d'une étude rétrospective et descriptive portant sur les AT déclarés au niveau de l'agence de la caisse de sécurité sociale de Richard-Toll durant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020. Les données ont été recueillies à partir des bases de données électroniques de l'agence.

Résultats : Au total, 1071 accidents du travail ont été recensés. Parmi les victimes, 99,6% étaient de sexe masculin. La moyenne d'âge des victimes était de 37,1 ans. Les ouvriers agricoles et les manœuvres étaient affectés dans 95,5% des cas. Les coupeurs de canne étaient fortement concernés par les AT soit, 85,1%. Les accidents de site représentaient 95% des cas. Sur le plan clinique, les lésions étaient essentiellement constituées de plaies (83,3%). Elles siégeaient surtout aux membres inférieurs (38,8%), aux mains (20,9%) et aux yeux (10,2%). L'agent matériel le plus en cause des AT, était la machette (48,5%). La coupe de canne était le mécanisme de survenue des AT le plus répertorié (74,5%). Les lésions occasionnées étaient bénignes dans 98,2% des cas. La durée des arrêts de travail n'excédait pas 30 jours dans 98,2% des cas. La compagnie sucrière sénégalaise était le principal déclarant des AT (99%). Les accidents étaient survenus durant les périodes de campagne (décembre à Mai) dans 84,4% des cas. Une tendance baissière des AT a été observée au cours des trois années de notre étude.

Conclusion : Cette étude montre la nécessité de mener des études au sein de la compagnie sucrière sénégalaise afin de mieux cerner les AT avec comme finalité, le renforcement des programmes de prévention déjà mis en place.

Mots-clés : Accident du travail, industrie sucrière.

C010	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
-------------	--

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS UNE ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE AU TOGO EN 2023

Dadjo S1,4, Kamaga TD2, Agbobli YA3,5, Chuisseu Kepgang KS.6

Affiliation : 1. Faculté des sciences de la santé de l'université de Kara (Togo), 2. Faculté des sciences de la santé de l'université d'Abomey Calavi (Benin), 3. Faculté des sciences de la santé de l'université de Lomé (Togo), 4. Direction Générale du travail (Togo), 5. Direction Générale du CHU SO (Togo), 6. Centre d'excellence et d'études en santé et sécurité au travail (Cameroun)

Introduction : L'accident du travail, quelle qu'en soit la cause, est l'accident survenu à un travailleur par le fait ou à l'occasion du travail, qu'il y ait ou non faute de sa part. La fréquence et la gravité des accidents du travail (AT) font d'eux un véritable problème de santé au travail et de santé publique. La métallurgie est l'un des secteurs les plus touchés. L'objectif était de décrire le profil épidémiologique des accidents du travail survenus dans une entreprise métallurgique

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale à visée descriptive qui s'est déroulée de janvier à septembre 2023. Ont été incluses dans l'étude tous les accidents du travail ayant été renseigné dans le registre d'accidents. La collecte des données a été faite à l'aide d'une fiche d'enquête anonyme. Le questionnaire a été renseigné par le même enquêteur. Les données ont été analysées grâce au logiciel Epi Info 7.2.2.6.

Résultats : Les victimes d'accidents du travail étaient majoritairement de sexe masculin (95,2%). L'âge moyen des travailleurs était de 32,74 ans avec des extrêmes de 18 ans et 60 ans. La tranche d'âge la plus touchée était celle de 28-33 ans soit 31,5%. Les postes de travail les plus accidentogènes étaient l'atelier de fusion de l'acier (35,9%), le lit de refroidissement (19,5%) et le four de fusion (14,3%). Les accidents de plain-pied étaient prédominants (92,8%) et les accidents du trajet représentaient 7,2%. Les AT graves étaient retrouvés dans 10,8% des cas. Les lésions siégeaient principalement aux membres supérieurs (41,8%) et inférieurs (36,7%). Il s'agissait essentiellement de plaies (48,6%) et de brûlures (25,1%).

Conclusion : Les AT sont une réalité dans le domaine de la métallurgie. La mise en œuvre d'actions de prévention permettra de réduire les conséquences des AT sur le travailleur, l'entreprise et la société.

Mots-clés : accident du travail, prévention, métallurgie, Togo.

C011	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
-------------	--

MALADIE DE PARKINSON ET EXPOSITION PROFESSIONNELLE AUX SOLVANTS : RESULTATS DU PROGRAMME ESPRI 2004-2017, FRANCE

Chimène Pulchérie Guiégui-Kouamé¹, Camille Carles²

Affiliation : 1. Département de santé publique et spécialités. UFR Sciences Médicales Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire, 2. Université de Bordeaux, INSERM UMR 12, équipe EPICENE, ISPED Case 11, 146 rue Léo-Saignat, 33076 Bordeaux cedex, France

Introduction : La maladie de Parkinson est la deuxième affection neurovégétative chronique la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer. La littérature actuelle reste controversée quant au lien entre les solvants et la maladie de Parkinson. L'objectif de cette étude était d'évaluer l'association entre la maladie de Parkinson et l'exposition professionnelle aux solvants chez les artisans retraités à l'aide des matrices emplois-expositions.

Méthodes : Dans une population issue de la cohorte française ESPRI (N = 7 458), les cas de maladie de Parkinson ont été identifiés par recoupement avec le Système national des données de santé (SNDS). À l'aide de 4 matrices emplois-expositions (MEE) développées dans le cadre du programme français Matgéné, nous avons évalué l'exposition au trichloroéthylène, au white spirit et à tous les solvants chlorés et pétroliers. Les rapports de cotes (OR) et leurs intervalles de confiance (IC) à 95 % ont été estimés à l'aide d'une régression logistique, en ajustant les facteurs de confusion

Résultats : Nous avons identifié 116 cas de maladie de Parkinson (1,5 %). Dans les analyses multivariées, une association non significative a été observée entre la maladie de Parkinson et l'exposition aux solvants pétroliers (OR 1,15 IC 95 % [0,71-1,85]) et au white spirit (OR 1,3 IC 95 % [0,81-2,09]), contrairement à la classe des solvants chlorés (OR 0,84 IC 95 % [0,52-1,36]) et au trichloroéthylène (OR 0,80 IC 95 % [0,50-1,30]). Nos résultats confirment la relation mitigée entre la maladie de Parkinson et l'exposition aux solvants.

Conclusion : Des études épidémiologiques supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre la recherche.

Mots-clés : maladie de Parkinson, solvants, trichloroéthylène, white spirit, matrice emploi-exposition.

C012	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
-------------	--

PRATIQUES PHYTOSANITAIRES EN PRODUCTION MARAÎCHERE ET INCIDENCES SUR LA SANTE DES MARAÎCHERS DANS L'ARRONDISSEMENT DE AGBODJI (COMMUNE DE BOPA, BENIN)

Eric Laurent Sèvimi Coffi SEBO VIFAN

Affiliation : 1. Ecole Nationale Supérieure des travaux Publics (UNSTIM), 2. Laboratoire de Géosciences de l'Environnement et Application (LaGEA), 3. Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM)

Introduction : L'étude porte sur l'analyse des pratiques phytosanitaires des maraîchers et des influences de ces pratiques sur la santé dans l'arrondissement de Agbodji (Commune de Bopa). Elle a couvert tous les villages de l'arrondissement.

Méthodes : L'approche méthodologique qui a permis de réaliser l'étude est classique : recherche documentaire, enquête de terrain et traitement statistique des données. L'enquête s'est réalisée sur 118 maraîchers. En dehors des statistiques descriptives, les tests de Chi-Carré ont permis de vérifier les relations entre les pratiques phytosanitaires et les troubles de santé évoqués par les maraîchers.

Résultats : Tous les maraîchers interrogés (100 %) admettent que l'emploi des pesticides permet de réduire les pertes liées aux ravageurs et d'assurer un bon rendement. Cependant, la décision d'effectuer les traitements phytosanitaires et les moments de traitement diffèrent d'un maraîcher à un autre. Les modes d'utilisation ne sont pas maîtrisés.

Conclusion : des fréquences de traitement. Ils sont peu convaincus des risques directs qu'ils encourent et de ce fait se protègent rarement. Tout ceci influe gravement sur leur santé.

Mots-clés : Bopa, maraîchage, traitements phytosanitaires, santé.

C013	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
-------------	---

PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE DES EFFETS DES ECRANS DE VISUALISATION SUR LA SANTE DES UTILISATEURS EN MILIEU PROFESSIONNEL DANS LA VILLE DE PARAKOU EN 2024

MAMA CISSÉ I., KOUDANDÉ O., FANOU D., GOUNONGBÉ ACF., HINSON AV., AYÉLO AP.

Affiliation : UNIVERSITE DE PARAKOU

Introduction : L'utilisation prolongée des écrans de visualisation au travail a vu émerger des risques professionnels spécifiques. L'objectif de la présente étude était d'évaluer les impacts des écrans de visualisation sur la santé des travailleurs à Parakou (Bénin).

Méthodes : Il s'agit d'une étude transversale descriptive et analytique avec collecte prospective des données menée du 1er juin au 30 juillet 2024. Un échantillonnage exhaustif a été utilisé pour sélectionner des professionnels exposés aux écrans. Les données ont été collectées à l'aide de questionnaires au cours d'un entretien, puis analysées statistiquement avec MedCalc et R. Des analyses bivariées et multivariées ont été réalisées pour identifier les facteurs associés aux risques professionnels.

Résultats : Les TMS étaient les plus fréquents (96,72%), suivis des troubles visuels (76,23%), du stress (25,41%) et de l'anxiété (17,21%). Les antécédents de TMS augmentaient significativement le risque de récurrence de nouveaux TMS (RP = 1,03 ; p = 0,0455). L'utilisation fréquente du dossier du fauteuil réduit le risque de TMS (RP = 0,94 ; p = 0,0455). Les participants avec un écran plus bas que les yeux avaient une probabilité 1,28 fois plus élevée de présenter des troubles visuels (IC 95% : 1,08 – 1,51 ; p = 0,0042). La présence de reflets sur l'écran était significativement associée aux troubles visuels. Les travailleurs faisant face à des reflets fréquents présentaient un risque multiplié par 3,00 (IC 95% : 1,46 – 6,13 ; p = 0,0026), tandis que les reflets occasionnels augmentaient également ce risque (RP = 2,32, IC 95% : 1,12 – 4,79 ; p = 0,0228).

Conclusion : Les écrans de visualisation ont un impact négatif sur la santé des utilisateurs. Une approche ergonomique et des politiques de sensibilisation incluant la gestion des pauses est essentielle pour réduire les impacts négatifs des écrans sur la santé.

Mots-clés : Écrans visualisations, santé au travail, TMS, stress.

C014	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
-------------	--

PRÉVALENCE ET FACTEURS ASSOCIÉS AUX TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES CHEZ LES TRAVAILLEURS DU CHU- MEL EN 2024

Dona Gilles Yannel HOUNZANDJI¹, Antoine Vikkey HINSON²

Affiliation : Centre de Santé de Tohouè, Sèmè Podji, MS Santé, Bénin ; 2. URESTE, FSS, UAC, Bénin.

Introduction : Les Troubles musculosquelettiques (TMS) sont des affections liées à une hypersollicitation musculosquelettique, qui du fait de leurs répercussions sur le travailleur et son rendement professionnel représentent un problème majeur de santé publique. L'objectif était d'étudier la prévalence et les facteurs associés aux Troubles musculosquelettiques chez les travailleurs du CHU- MEL en 2024.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive à visée analytique basée sur une collecte de données qui s'est déroulée du 1er au 30 Septembre 2024 auprès des travailleurs du Centre Hospitalo- Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL). L'échantillonnage a été non probabiliste par quota. Les données recueillies ont été analysées à l'aide du logiciel R. En analyse multivariée une régression logistique a été conduite pour rechercher les facteurs associés. Un Odds Ratio avec un intervalle de confiance à 95% a été calculé. Un $p \leq 0,05$ a été considéré comme statistiquement significatif.

Résultats : A la suite de notre étude, 80,21% des travailleurs interrogés souffraient de Troubles musculosquelettiques liés au travail. En ce qui concerne les régions touchées, le rachis dorso-lombaire occupait la première place avec une prévalence de 70,76% suivi respectivement du rachis cervical avec 38,01% ; des épaules avec 31,58% ; du genou avec 26,90% ; de la cheville avec 25,73% ; du coude avec 16,96% ; et enfin du poignet et de la main avec 12,28%. Les principaux facteurs de risque associés aux TMS chez les travailleurs enquêtés au cours de l'étude étaient : l'ancienneté de travail au CHU- MEL ($p=0,012$; $OR=2,43$) et le stress professionnel ($p=0,033$; $OR=2,19$).

Conclusion : La prévalence élevée des TMS retrouvée dans notre population d'étude montre qu'il s'avère nécessaire de renforcer les mesures de prévention et d'améliorer les conditions de travail au sein des travailleurs hospitaliers.

Mots-clés : Troubles musculosquelettiques, prévalence, travailleurs, milieu hospitalier, CHU-MEL.

C015	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
-------------	--

RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE RAFFINERIE À POINTE-NOIRE (CONGO) : ANALYSE ET PRIORISATION

Ebenguela Ebatetou Ataboho^{1,2,3}, Juste Morel Martinou², Michel Prudhomme Damba Loembet Tsimba²

Affiliation : 1. Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, 2. Société de Médecine Légale et de Santé au Travail du Congo, 3. Congolaise de Raffinage, Pointe-Noire, Congo

Introduction : Le raffinage pétrolier cumule des expositions physico-chimiques, organisationnelles et ergonomiques susceptibles d'engendrer une morbidité évitable. Notre étude visait à caractériser et à prioriser les risques professionnels d'une raffinerie de Pointe-Noire (Congo).

Méthodes : Nous avons conduit, d'octobre 2024 à août 2025, une évaluation transversale couvrant l'ensemble du site de la raffinerie de Pointe-Noire au Congo. Les tâches et les dangers ont été cartographiés par groupes homogènes d'exposition, puis ont fait l'objet d'une cotation à l'aide d'une matrice « fréquence × gravité » (échelles 1–5) pour estimer la criticité brute et, au regard des maîtrises en place, la criticité résiduelle. Une validation pluridisciplinaire a assuré la cohérence, et des analyses descriptives ont synthétisé la distribution des criticités, les profils par unités/métiers et les scénarios prioritaires.

Résultats : Les expositions se sont révélées hétérogènes selon les unités de travail et les tâches, avec une prédominance de criticités modérées à élevées. Les scénarios prioritaires ont concerné la contrainte thermique, les événements d'incendie-explosion, l'entrée en espaces confinés et les expositions aux BTEX, le benzène jouant un rôle moteur, tandis que la co-exposition bruit-solvants a renforcé le risque. Les niveaux de maîtrise observés sont demeurés majoritairement intermédiaires, indiquant une marge d'amélioration par des contrôles d'ingénierie et de substitution.

Conclusion : L'évaluation des risques professionnels a produit une cartographie opérationnelle et une priorisation transparente. Le passage à des contrôles de rang supérieur, appuyé par un tableau de bord du risque résiduel, devrait réduire le risque, documenter l'efficacité des mesures et renforcer la résilience opérationnelle.

Mots-clés : Evaluation des risques professionnels ; raffinage, hydrocarbures, expositions multiples, Congo-Brazzaville.

C016	Type de communication : Communication orale Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
-------------	--

SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE DU BOIS : CAS DES TRAVAILLEURS D'UNE ZONE INDUSTRIELLE DU GABON EN 2024

Patrice Landimi^{1,2}, Hervé Martial Ekomy³, Kava Angela Christie Filankembo¹, Laurent Irwin Makosso⁴ Franck Léonard Nguema Ezengue³, Edgard Brice Ngoungou^{1,2}

Affiliations : 1. Département de Médecine Communautaire et Médecine sociale, Faculté de Médecine, Université des Sciences de la Santé, Libreville, Gabon. BP 4009, 2. Unité de Recherche en Epidémiologie des Maladies Chroniques et Santé Environnement (UREMCSE), Faculté de Médecine, Université des Sciences de la Santé, Libreville, Gabon, 3. Service de médecine du travail, Polyclinique du Haut-Ogooue, Franceville, Gabon, BP 20033, 4. Service de Santé au Travail de COMILOG, Zone Industrielle, Moanda, Gabon, BP 27/28.

Introduction : La transformation industrielle du bois qui constitue un pilier important de l'économie Gabonaise, expose les travailleurs à de nombreux risques professionnels. Malgré l'importance de ce secteur, peu de données existent sur les conditions de travail et les mesures de prévention. Aussi la présente étude avait pour objectif d'identifier les principales nuisances rencontrées, ainsi que les mesures de prévention existantes dans une zone de transformation industrielle du bois.

Méthodes : Etude transversale et descriptive menée du 3 juin au 31 juillet 2024 auprès de quatorze entreprises tirées au sort. L'enquête a concerné 530 travailleurs permanents. Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire structuré comportant six sections : caractéristiques sociodémographiques, antécédents médicaux, habitudes de vie, nuisances rencontrées, symptômes et mesures de prévention. Les analyses statistiques ont été réalisées avec le logiciel Epi Info 7.2.6.6.

Résultats : La population étudiée était composée de 72,6 % d'hommes (sex-ratio H/F = 2,6), d'âge moyen de $36 \pm 7,3$ ans, et majoritairement constitués d'ouvriers (94,3 %). Les antécédents ORL (73,4 %), cutanés (72 %) et pulmonaires (53,9 %) étaient les plus fréquents. Les principales nuisances signalées étaient l'exposition aux poussières de bois (99,6 %), au bruit (97,9 %), aux gestes répétitifs (99,6 %) et à des machines dangereuses (99,1 %). Les équipements de protection individuelle étaient insuffisamment utilisés. Seul 11,7% des travailleurs avaient bénéficié d'une visite médicale à l'embauche.

Conclusion : Cette étude révèle des conditions de travail précaires et une forte exposition aux risques professionnels dans le secteur du bois. Le renforcement des mesures de prévention, la formation à la sécurité et la mise en place effective de la santé au travail sont indispensables pour préserver la santé des travailleurs.

Mots-clés : Risques professionnels, Industrie du bois, Gabon.



COMMUNICATIONS AFFICHÉES

CA1	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	---

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS UN SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE AU CHU D'ANGRE EN 2025.

Chimène Pulchérie GUIEGUI-KOUAME, Irel Narcisse Arnaud AKA, Amos Amoussan Privat BREMI, Kan Anicet KOUASSI, Cyriaque Valencia AHOLIA, Grâce Esther KILANKO, Aimé François TCHICAYA, Yao Mathias KOUASSI, Sangah Barthélémy WOGNIN, Jean Sylvain BONNY

Affiliation : Département de santé publique et spécialités. UFR Sciences Médicales Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Introduction : La restauration collective hospitalière expose les travailleurs à diverses nuisances professionnelles. L'objectif de ce travail était d'étudier les conditions de travail du personnel du service restauration du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Angré en 2025.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive réalisée auprès du personnel de la restauration du CHU d'Angré. Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire, d'une observation directe de l'environnement de travail, et de métrologies d'ambiances.

Résultats : Au total, 33 agents ont participé à l'étude avec une moyenne d'âge de 27,7 ± 6,9 ans et une prédominance féminine (57,6 %). Les cuisiniers représentaient 72,7 % de l'effectif. La majorité occupait deux postes (69,7 %) et alternait entre plusieurs postes (66,7 %). Le temps de travail excédait 70 heures par semaine pour 97 % des travailleurs. Les facteurs de risque identifiés incluaient la manutention manuelle (90,9 %), la manipulation de produits biologiques (72,7 %), le stress (84,8 %) et les violences au travail (72,7 %). L'environnement de travail présentait plusieurs défaillances : sols glissants, salle insalubre, chaleur importante (29,1 à 38 °C), et éclairage insuffisant (148 à 360 lux). Près de 61 % des travailleurs ont été victimes d'un accident de travail. En matière de prévention, aucune visite médicale réglementaire n'avait été réalisée, et les EPI étaient inadaptés ou absents et les vaccins n'avaient pas été effectués.

Conclusion : Une amélioration de ces conditions de travail et la mise en place de mesures de prévention adaptées afin de préserver la santé et la sécurité des agents.

Mots-clés : conditions de travail, restauration collective, milieu hospitalier, risques professionnels.

CA2	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	---

ETUDE DU PROFIL BIOLOGIQUE DES TRAVAILLEURS EXPOSES AUX PRODUITS CHIMIQUES DANS UNE SOCIÉTÉ MINIÈRE D'OR.

André Arsène Bhellys KOUAME¹, Amoussan Privat BREMI², Ya Madina OUATTARA¹, Cyriaque AHOLIA², Grace KILANKO², Anny Adjoua Chantal KRA¹, Linda Mélissa Affoué N'GUESSAN¹, Souleymane OUEDRAOGO², Chimène Pulchérie GUIEGUI², Irel Narcisse Arnaud AKA², Aimé François TCHICAYA², Yao Mathias KOUASSI², Sangah Barthelemy WOGNIN², Jean Sylvain BONNY

Affiliations : 1. Département de santé publique et spécialités connexes. UFR Sciences Médicales, Université Alassane Ouattara Bouaké – Côte d'Ivoire, 2. Département de santé publique et spécialités. UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan – Côte d'Ivoire

Introduction : L'exploitation minière aurifère nécessite l'utilisation et la manipulation de produits chimiques pouvant porter atteinte à la santé des travailleurs. L'objectif de ce travail était d'étudier les anomalies biologiques et toxicologiques des travailleurs exposés aux produits chimiques dans les exploitations minières aurifères.

Méthodes : Nous avons mené une étude rétrospective et analytique de 2019 à 2023 portant sur le profil biologique et toxicologique des travailleurs exposés aux produits chimiques dans une exploitation minière aurifère. Les données ont été collectées à partir des dossiers médicaux des travailleurs et des rapports des visites médicales réglementaires. Elles ont été analysées à l'aide du logiciel Sphynx. Des tests statistiques ont été réalisés pour rechercher la relation entre les anomalies et les facteurs d'exposition. Le seuil de significativité était fixé à 5 %.

Résultats : L'âge moyen des travailleurs était de 42 ans, avec une prédominance masculine (96,87 %). Les ouvriers représentaient 54,68 % de l'effectif, avec une ancienneté moyenne de 7 ans. Le cyanure (70 %) et l'oxyde de plomb (50 %) constituaient les principaux produits chimiques auxquels les travailleurs étaient exposés. Des anomalies mineures portant sur les taux d'hémoglobine ont été observées en 2019 et 2023, avec respectivement 4,6 % et 6,25 % des cas. Une variation des anomalies a été notée, passant de 6,25 % en 2019 à 9,67 % en 2023, caractérisée principalement par des leucopénies. Les anomalies de la créatininémie ont augmenté, passant de 6,25 % en 2019 à 23,43 % en 2023. Une augmentation des anomalies du taux de cholestérol total a également été notée, de 4,68 % en 2019 à 23,43 % en 2023. De plus, les anomalies de la plombémie sont passées de 3 cas (4,68 %) en 2019 à 5 cas (7,81 %) en 2023.

Conclusion : Les travailleurs exposés aux nuisances chimiques doivent faire l'objet d'une surveillance médicale renforcée, axée notamment sur la biométrie.

Mots-clés : Surveillance Biologique, Produits chimiques, Mine.

CA3	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	---

ÉTUDES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL CHEZ LES TRAVAILLEURS VICTIMES DE TRAUMATISMES DE LA MAIN DANS LA REGION DU GBEKE, COTE D'IVOIRE DE 2019 A 2024

Anny Adjoua Chantal KRA 1, (Linda Mélissa Affoué N'GUESSAN) 1, (Ya Madina OUATTARA) 1, (André Arsène Bhellys KOUAME)1, (Akissi Esmelle MASSA)1, (Amoussan Privat BREMI)2, (Chimène Pulchérie GUIEGUI) 2, (Irel Narcisse Arnaud AKA)2, (Aimé François TCHICAYA) 2, (Yao Mathias KOUASSI) 2, (Sangah Barthelemy WOGNIN) 2

Affiliation : 1. Département de santé publique et spécialités connexes. UFR Sciences Médicales, Université Alassane Ouattara. BP V 18 Bouaké – Côte d'Ivoire, 2. Unité pédagogique de médecine du travail, médecine légale et toxicologie. UFR, Université Felix Houphouët Boigny. BP V 1061 Abidjan – Côte d'Ivoire.

Introduction : L'objectif de cette étude était d'analyser la reprise du travail des victimes de traumatismes de la main déclarés à la CNPS de la région de Gbêkê de 2019 à 2024.

Méthodes : Nous avons réalisé une étude transversale rétrospective descriptive des accidents du travail chez des travailleurs victimes de traumatismes de la main dans la région du Gbêkê survenus entre 2019 et 2024. Cette étude a concerné l'ensemble des dossiers de tous les travailleurs du secteur privé formel ayant un traumatisme de la main, déclarés à la CNPS. Les variables qualitatives et quantitatives ont été exprimées respectivement sous forme de pourcentage, de moyennes et d'écart- type. Une analyse de régression a été effectuée en multivariée. Une valeur de $p \leq 0,05$ était nécessaire pour la signification statistique.

Résultats : Nous avons colligé 38 accidents du travail avec traumatisme de la main. Les victimes étaient en majorité des hommes 97,37%, de latéralité droitrière 92,11% avec un âge moyen de 36,9 ans $\pm$ 9,86 et une ancienneté professionnelle inférieure à 5 ans 57,89%. Les accidents du travail proprement dits étaient les plus nombreux 92,11%. Seulement 6 victimes (15,79%) avaient perdu leur emploi et 32 (84,21%), avaient repris le travail. Les facteurs significativement associés à la reprise du travail étaient respectivement la nature de la lésion (fractures/amputations) et les séquelles qui diminuaient le risque de la reprise du travail (OR=0.2, $p=0.02$), (OR=0.3, $p=0.05$).

Conclusion : Les accidents du travail avec traumatisme de la main sont à l'origine de souffrances et de pertes considérables dans le monde du travail. La reprise du travail était significativement influencée par la gravité des lésions initiales et la présence de séquelles d'où la nécessité de mettre en place une stratégie de prévention et de promouvoir la réinsertion professionnelle des victimes de traumatisme de la main.

Mots-clés : Accident du travail ; traumatisme de la main ; reprise du travail ; Côte d'Ivoire.

CA4	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	---

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UN GARAGE AUTOMOBILE MODERNE DANS LA VILLE DE BAMAKO AU MALI

Idrissa SACKO¹, Thierno Boubacar BAGAYOKO², (SOMASST)³

Affiliation : 1. Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali, 2. Service de médecine légale et du travail à l'hôpital Nianankoro Fomba de Ségou du Mali, 3. Société Malienne de Santé et Sécurité au Travail

Introduction : Les risques professionnels représentés par les accidents du travail et les maladies professionnelles, sont à l'origine d'importants dommages corporels, de dégâts matériels, de pertes financières et d'altération du climat social au sein des entreprises.

Méthodes : Il s'agit d'une étude transversale descriptive sur une période de deux mois. Etaient inclus tout le personnel de garage quel que soit leur âge et leurs qualifications. Des visites des locaux et un questionnaire à plusieurs volets (aspects sociodémographiques, conditions de travail et évaluations des risques) ont permis le recueil des données

Résultats : La moyenne d'âge était de 30 ans et exclusivement des hommes. Les extrêmes étaient de 19 et 54 ans. La moitié du personnel de garage avait une ancienneté supérieure à 10 ans. Le revenu mensuel des ouvriers était faible. L'activité principale était le dépannage, la carrosserie, la peinture et la maintenance rapide. Au sein du garage, parmi les facteurs de nuisance que nous avons enregistrés, 50% étaient exposés à la chaleur et la poussière, 75% étaient exposés au bruit, 50% étaient exposés aux fumées et vapeur et 65% par les vibrations. Le risque d'explosion ou d'incendie était de 80% des cas. Nous n'avons pas enregistré de cas de surdité professionnelle. Par rapport aux contraintes liées à des situations de travail, tous (100%) affirmaient adopter des postures différentes dans la pratique, certaines plus inconfortables que d'autres. 90% de ces travailleurs faisaient plus de la manutention. La charge mentale était également très élevée, 50% affirmaient l'avoir. 85% avaient eu 1 à 2 AT tandis que 15% affirmaient avoir eu entre 3 et 4 AT et 20% ont signalés un accident du trajet

Conclusion : Dans ce milieu il est important d'envisager des stratégies de prévention axées principalement sur la prévention primaire.

Mots-clés : évaluation ; risques professionnels ; garage, bamako.

CA5	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : État des lieux des risques professionnels dans les secteurs primaires et secondaires
------------	---

PROFIL ÉPIDÉMIOLOGIQUE DU PERSONNEL SOIGANT VENU SE FAIRE CONSULTER AU SEIN DU SERVICE DE MEDECINE DU TRAVAIL DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA - CAMEROUN

Ntango K. Nathalie¹, Cheuffa T. Eliane², Njiengwe E. François¹⁻³, Mawafo K. Rosine¹, Wache T. Sophie⁴, Balepna J. Yves¹⁻⁵, Kamdem W. Joséphine¹, Ndom M. Solange¹⁻³, Owona M.L. Jules³⁻⁶, Dr Ntango Keumeugne Nathalie – mail : nathalie_nt@yahoo.fr

Affiliation : 1. Hôpital Laquintinie de Douala, 2. hôpital central de Yaoundé, 3. Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques, Université de Douala, 4. institut de sécurité et santé au travail et environnement – Douala, 5. Faculté de Médecine et des sciences Pharmaceutiques de l'université de Dschang, 6. faculté de Médecine et de sciences Biomédicales de l'université de Yaoundé I

Introduction : Le corps infirmier de l'Hôpital Laquintinie de Douala est la population de travailleur qui a majoritairement fréquenté le service de médecine du travail (46,07%) en 2024.

Méthodes : Dans le but de déterminer le profil épidémiologique de ces professionnels de santé, une étude transversale analytique descriptive a été réalisée à partir du registre du service couvrant la période de janvier 2024 à juin 2025. Elle visait également à identifier les risques professionnels enregistrés et à déterminer l'influence du poste de travail qu'on soit dans un service d'hébergement ou dans un service dit de jour. Les données ont été analysées avec les logiciels SPSS 22 et Excel. Les facteurs associés ont été recherchés avec les tests de Chi-2 de Fisher et l'analyse multivariée au seuil $\alpha=5\%$, avec $p < 5\%$.

Résultats : 785 morbidités ont été enregistrées sur 1136 travailleurs reçus, soit une proportion de 69,10%. 95 % était les femmes. La tranche d'âge dominante était celle de 45 à 54 ans (40 %). La moyenne d'âge était de 38 ± 6 ans. Les soignants des services d'hébergement étaient majoritaires (66%). Les cinq morbidités dominantes étaient : paludisme (118 cas), lombalgie (62 cas), amétropie (51 cas), hypertension artérielle (41 cas), pulpite (34 cas). Cinq groupes de risques professionnels étaient prédominants : TMS (91 cas), HTA/ diabète (55 cas), AT (36 cas), RPS (11 cas), et 06 cas de pneumonie. La lombalgie était majoritaire (7,89%), suivi de l'HTA (5,22%). Ces risques professionnels augmentaient avec l'âge et l'ancienneté au poste de travail. Nous n'avons pas retrouvé une association statistiquement significative entre les services et la morbidité.

Conclusion : La lombalgie est la morbidité en lien avec l'activité infirmière la plus enregistrée. Les soignants des services d'hébergement qui ont une organisation de quart et des tâches complexes pour assurer la qualité des soins et la sécurité des patients ne sont pas plus exposés aux risques professionnels que les soignants qui sont dans les services de jour.

Mots-clés : Hôpital Laquintinie de Douala, Morbidité, Risque professionnel.

**SOUS-THÈME N°2: APPROCHES ET
STRATÉGIES DE PRÉVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS**



COMMUNICATIONS ORALES

C017	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	--

ÉVALUATION DE L'ABSENTÉISME POUR RAISONS DE SANTÉ ET IMPACT DES INTERVENTIONS DU MÉDECIN DU TRAVAIL À L'HÔPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA - CAMEROUN

Ntago K. Nathalie¹, Cheuffa T. Eliane², Njiengwe E. François¹⁻³, Mawafo K. Rosine¹, Wache T. Sophie⁴, Balepna J. Yves¹⁻⁵, Kamdem W. Joséphine¹, Ndom M. Solange¹⁻³, Owona M.L. Jules³⁻⁶

Affiliation : 1. Hôpital Laquintinie de Douala, 2. hôpital central de Yaoundé, 3. Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques, Université de Douala, 4. institut de sécurité et santé au travail et environnement – Douala, 5. Faculté de Médecine et des sciences Pharmaceutiques de l'université de Dschang, 6. faculté de Médecine et de sciences Biomédicales de l'université de Yaoundé I

Introduction : L'absentéisme santé est un marqueur majeur en santé au travail dans nos hôpitaux et le médecin du travail y joue un rôle préventeur.

Méthodes : Dans le but de mettre en évidence l'absentéisme santé au sein de l'Hôpital Laquintinie de Douala, une étude transversale analytique descriptive a été réalisée à partir du registre du service de médecine du travail, couvrant la période de janvier 2024 à septembre 2025. Elle visait également à évaluer les interventions du médecin du travail pour en réduire l'incidence à travers des actions telle que l'aménagement ou le changement du poste de travail, la réorganisation des horaires de travail. Les données ont été analysées avec les logiciels SPSS 22 et Excel. Les facteurs associés ont été recherchés avec les tests de Chi-2 de Fisher et l'analyse multivariée, au seuil $\alpha=5\%$, avec $p < 5\%$.

Résultats : 683 absences santé ont été enregistrées sur 3174 travailleurs reçus, soit une proportion de 21,51 %. Elle est inférieure à celle observée en 2019 (25,27 %). Les femmes étaient représentées à 80%. La tranche d'âge dominante était celle de 36 à 45 ans (35,5 %), avec une moyenne d'âge de 37 ± 6 ans. Le corps infirmier demeurait le plus concerné (46 %). Ces résultats rejoignent ceux rapportés par Antoine Vallauri dans son étude « Agir pour prévenir et réduire l'absentéisme ». Les services d'hébergement ont été les plus atteints (47 %). Les arrêts de travail de moins de cinq jours ont été les plus fréquents (74,23 %). Quatorze actions préventives ont été effectives (2,04 %), la plus appliquée était le changement du poste de travail (35,71 %). La mise en œuvre de ces mesures a contribué à une réduction significative de l'absentéisme : 92 % des travailleurs n'ont pas bénéficié d'une prolongation d'arrêt de travail.

Conclusion : 21,51% des travailleurs ont bénéficié d'une absence santé dans notre étude contre 25,27% en 2019. Cette baisse témoigne de l'efficacité des actions préventives mises en place. Leur intégration durable dans la surveillance de la santé au travail apparaît essentielle pour consolider ces résultats.

Mots-clés : absentéisme pour raisons de santé, Hôpital Laquintinie de Douala, prévention.

C018	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	--

DEPISTAGE PARTICIPATIF DES RISQUES PROFESSIONNELS A L'UNITE DE STERILISATION DU CENTRE DE SANTE DE REFERENCE (CSREF) DE NIONO EN 2024.

Lamine DIAKITE¹, Liman CISSE².

Affiliation : 1. District Sanitaire de Niono (Ségou-Mali).

Introduction : L'évaluation des risques professionnels constitue l'étape initiale de toute démarche de prévention en santé et sécurité au travail. Elle est capitale lorsqu'on envisage de mettre en place des actions de prévention pour protéger le personnel. Compte tenu de l'augmentation généralisée des risques professionnels en milieu hospitalier, il devient essentiel d'analyser les environnements de travail les plus exposés. Parmi ceux-ci, l'unité de stérilisation se distingue par la fréquence des manipulations de dispositifs médicaux souillés, l'usage de produits chimiques et la pression liée aux exigences de sécurité et réactivité. Cette étude s'inscrit dans ce contexte et vise à évaluer les risques spécifiques à cette unité stratégique mais potentiellement dangereuse. Par ailleurs, selon l'Organisation internationale du travail, chaque année, 2,78 millions de travailleurs perdent la vie du fait d'accidents du travail et de maladies professionnelles

Méthodes : Dans le cadre de notre démarche, nous avons adopté la méthode de dépistage participatif des risques (Déparis), représentant le premier niveau de la stratégie SOBANE (identification, observation, analyse, expertise).

Résultats : Le dépistage a été réalisé par un comité de neuf membres, coordonné par le chargé de santé et sécurité au travail (SST) du CSRef. Les deux réunions Déparis ont permis de formuler 50 actions préventives, dont 66 % étaient sans coût. Six situations (33,33 %) étaient jugées satisfaisantes, cinq (50%) moyennes et deux (11,11 %) insatisfaisantes, liées aux risques électriques, d'incendie et psychosociaux

Conclusion : Douze aspects doivent être étudiés de façon approfondie. Cette étude a mis en évidence d'importants risques professionnels et offre des bases pour améliorer les conditions.

Mots-clés : Dépistage participatif-Unite de stérilisation-CSRef Niono-Mali.

C019	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	--

EVALUATION DE LA RADIOPROTECTION EN MILIEU HOSPITALIER DE TROISIEME REFERENCE AU MALI EN 2024

DIAKITE LAMINE. DAMANGO BAKARY. KONE MAHAMADOU. KONATE MOUSSA. DAMANGO BAKARY

Affiliation : SOMASST

Introduction : L'utilisation médicale des rayonnements ionisants (RI) peut être responsable d'effets stochastiques à long terme chez le personnel soignant. Objectif : était d'évaluer la radioprotection en milieu hospitalier de troisième référence au Mali.

Méthodes : Il s'agissait d'une étude mixte, menée dans une visée transversale analytique

Résultats : L'âge moyen des enquêtés était de 40,84 ans (écart type de 8,60). La classe d'âge 32-41 ans était la plus représentée avec 40,51%. La majorité du personnel était de sexe masculin (87,34%) avec un ratio H/F de 6,9. La totalité avait une information sur le rapport aux effets liés aux rayonnements ionisants soit 100%. Plus de la moitié avait reçu de formation en radioprotection (74,68%). La plus part connaissait la définition correcte de la radioprotection avec 67,09% et 74,68% ont affirmé qu'il existe un risque de cancer radio-induit du fait de la dose délivrée au cours d'un examen d'imagerie médicale avec irradiation. Les moyens de radioprotection les plus connus par le personnel étaient les tabliers plombés (96,20%) suivi des paravents plombés (88,61%) ; ces moyens étaient également les plus utilisés respectivement 88,61% et 82,28%. Plus de la moitié ne disposait pas de dosimètre individuel (51,90%) et presque la totalité du personnel ne bénéficiait pas une surveillance médicale (83,50%).

Conclusion : : Cette étude nous a permis de mettre en lumière qu'il existe un réel besoin de mise en place de stratégie de réparation pour le personnel exposé aux RI.

Mots-clés : : Imagerie médicale, Radioprotection, Hôpitaux de troisième référence.

C020	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	--

GESTION D'UN TMS EN MILIEU HOSPITALIER : Cas du CHUD-O en 2022

KEDOTE-ZANKLAN Y. Lauréno.D

Affiliation : CHUD-O

Introduction : Il s'agit d'une personne de santé, atteinte d'un TMS et dont la prise en charge productive a nécessité une méthode de prévention tertiaire après diagnostic par un médecin du travail.

Méthodes : Notre démarche diagnostic a pris en compte des données légales, cliniques, et environnementales (visite des lieux) du CHUD-O en 2022.

Résultats : Mme L.B de 46ans, mère de 05 enfants, et divorcée depuis 10ans, travaille en stérilisation depuis 15ans dans un système de garde. Sa tâche consistait d'une part à servir les matériels chirurgicaux dominés par les boîtes à outils orthopédiques de 10 à 12kg en moyenne, alignées en hauteur d'une part; et d'autre part récupérer les matériels souillés, dont elle assure la stérilisation de même que l'entretien de la salle de stérilisation et du vidoir. La patiente était atteinte d'une tendinopathie calcifiante bilatérale, de la coiffe des rotateurs, un TMS, classée au N°81 de la liste des MP du BENIN. La visite des lieux a permis d'observer les conditions ergonomiques qui ont favorisé la maladie en dehors des autres facteurs. La prise en charge par réorientation de poste a permis d'observer une amélioration nette de l'état de la patiente.

Conclusion : La visite des lieux permet de renforcer les arguments diagnostiques et thérapeutiques dans la prise en charge de la santé des travailleurs. La réorientation de poste de travail est un volet de la prévention tertiaire qui participe à une prise en charge satisfaisante.

Mots-clés : personnel de santé, tendinopathie, réorientation de poste.

C021	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	--

L'IMPORTANCE DES VISITES ANNUELLES REGULIERES

KEDOTE-ZANKLAN Y. Lauréno. D

Affiliation : CHUD-O

Introduction : L'intérêt des visites périodiques demeurent souvent floue dans l'esprit des employeurs et des travailleurs eux même. La succession d'une visite annuelle dans une entreprise a permis des observations qui ont orienté des propositions de mesures de préventions pouvant améliorer considérablement la santé du personnel dans une structure administrative au Bénin.

Méthodes : Nous avons procédé à un suivi régulier des résultats des visites annuelles faites à la structure en question, sur une période de 03 (trois) ans. La présentation de ces résultats a permis dans une démarche participative de proposer des mesures de préventions admises et observées par la majorité du personnel.

Résultats : Une entreprise administrative de 32 personnels permanents invite un spécialiste à une gestion de risques au sein de leur entreprise. Le fonctionnement de l'entreprise repose sur des postes de recouvrement, d'accueil, de comptabilité, de caisse, d'orientation, d'archivages. La visite annuelle faite successivement sur 03 (trois) ans a permis d'observer un effectif croissant des facteurs de risques cardio-vasculaires essentiellement. Ces éléments ont permis de convaincre le personnel à mettre en place un véritable système de santé au travail et adopter les mesures de préventions proposées pour le bien être de ces travailleurs.

Conclusion : Les visites périodiques régulières et bien suivies en entreprise restent un élément clé de la gestion des risques en entreprise. Ils peuvent être un moyen pour convaincre les travailleurs à adhérer à la santé au travail. Et il serait intéressant trouver les moyens de motiver les entreprises déjà à honorer ces visites périodiques.

Mots-clés : les visites annuelles.

C022	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	--

PERCEPTIONS ET PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR DE L'ARTISANAT MINIER : CAS DU SITE DE BOUDA (BURKINA FASO).

Sidbéwindin Jérémie BONKOUNGOU¹, M. Sandrine SANON/LOMPO², Kougnongom BONKOUNGOU³, B. Aïda BELEMVIRE⁴, G. Arsène OUEDRAOGO⁵, B. C. Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO⁶

Affiliation : 1. Office de santé des travailleurs, 2. Université Joseph Ki-Zerbo, 3. Université Daniel Ouézzin Coulibaly, 4. Office de santé des travailleurs, 5. Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouedraogo, 6. Université Joseph Ki-Zerbo.

Introduction : L'émergence de l'exploitation filonienne de l'or a engendré un boom minier ouest- africain, dès le début des années 2000. Cette aubaine professionnelle pose à présent de nombreux défis au nombre desquels la problématique de la santé des travailleurs du secteur d'activité.

Méthodes : Dans une perspective qualitative, cette étude réalisée sur le site minier artisanal de Bouda (Burkina Faso) entre août 2023 et septembre 2024, aborde les notions de perceptions et de prévention des risques professionnels dans le secteur de l'artisanat minier, en se fondant sur une revue documentaire et un travail empirique au moyen d'entretiens auprès de soixante-trois (63) acteurs.

Résultats : L'analyse des données de terrain a permis d'établir que : d'une part, la recherche du gain immédiat influe sur la perception du risque, et d'autre part, l'ignorance et/ou la négligence des risques sanitaires a une influence sur les pratiques éco-santé. Malgré les mesures de prévention légale en vigueur, les artisans miniers de Bouda opèrent en hivernage, utilisent des produits chimiques (mercure, cyanure, acide nitrique et sulfurique) et font le dynamitage. La notion de prévention n'est pas méconnue des acteurs, mais la perception du risque est fonction de la catégorie sociale. Face à la précarité, les artisans à faible pouvoir économique affirment n'avoir pas le choix que d'hypothéquer leur santé pour leur « survie ». Les patrons de puits quant à eux, croient à la prédestinée de chacun. Les profils professionnels les plus à risques sont les « Topo-mans » (exploitants fraudeurs) et les « caleurs » (spécialistes du soutènement de puits).

Conclusion : Eu égard aux perceptions et aux pratiques diverses rapportées en matière de prévention des risques professionnels, une réflexion participative sur l'organisation du secteur de l'artisanat minier et sur la présence des services de santé au travail dans ce secteur s'avère nécessaire.

Mots-clés : Perceptions, Risques professionnels, mine, Burkina.

C023	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	--

STABILITE ET EFFICACITE DES DESINFECTANTS CHLORES EN MILIEU HOSPITALIER BENINOIS : ENJEUX POUR LA PREVENTION ET CONTROLE DES INFECTIONS ET L'ANTIBIORESISTANCE

Sènamì Evelyne Soclo Dansi^{1,2}, Comlan Cyriaque Degbey^{1,2}, Alphonse Kpozehouen², Nicolas Gaffan, Affi Diane Agbokou¹, Ounoussa Tapha², Dona Euloge Saïzonou¹, Houénoukpo Henri Soclo³, Honoré Sourou Bankolé³

Affiliation : 1. Clinique Universitaire d'Hygiène Hospitalière, Centre National Hospitalier Universitaire - Hubert Koutoukou Maga, Cotonou, Bénin, 2. Institut Régional de Santé Publique - Comlan Alfred QUENUM, Université d'Abomey-Calavi, Ouidah, Bénin, 3. Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi, Université d'Abomey-Calavi Bénin

Introduction : Dans les établissements hospitaliers à ressources limitées, les solutions chlorées demeurent les désinfectants les plus couramment utilisés pour le bionettoyage. Leur efficacité dépend étroitement de la concentration en chlore actif ainsi que des conditions de préparation et de conservation. L'objectif de cette étude était d'évaluer la stabilité du chlore actif et l'efficacité bactéricide des solutions chlorées utilisées pour la désinfection de l'environnement hospitalier des CHU du Bénin.

Méthodes : La présente étude, a été menée du 10 mars au 11 juillet 2025 dans six Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) du Bénin. Au total, 103 échantillons ont été analysés par titrage iodométrique selon la norme AFNOR NF EN ISO 7393-3 (2000) et les recommandations de l'OMS. L'activité bactéricide a été évaluée sur des souches hospitalières multirésistantes à l'aide de la méthode des porte-germes, inspirée de la norme NF T72-281.

Résultats : Les résultats montrent que 88,35 % des solutions présentaient une concentration en chlore actif non conforme. L'efficacité bactéricide globale était faible (14,56 %), avec une prédominance d'inefficacité contre les bacilles à Gram négatif (79,61 %) et les cocci à Gram positif (84,47 %). Une association statistiquement significative a été observée entre la conformité du taux de chlore actif et l'efficacité bactéricide (OR = 42,5 ; $p < 0,000001$). Les principaux facteurs associés à cette inefficacité incluent : stockage non protégé de la lumière, utilisation de contenants transparents, durée de conservation supérieure à deux jours, concentration en chlore actif non conforme et pH inapproprié

Conclusion : Ces insuffisances contactées, compromettent la désinfection hospitalière et favorisent la persistance des bactéries multirésistantes dans l'environnement hospitalier.

Mots-clés : chlore actif, Efficacité bactéricide, Prévention et Contrôle des infections, Multirésistance bactérienne, Bénin.

C024	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	--

UN CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL PAR AGRESSION PHYSIQUE

KEDOTE-ZANKLAN Y. Lauréno. D

Affiliation : CHUD-O

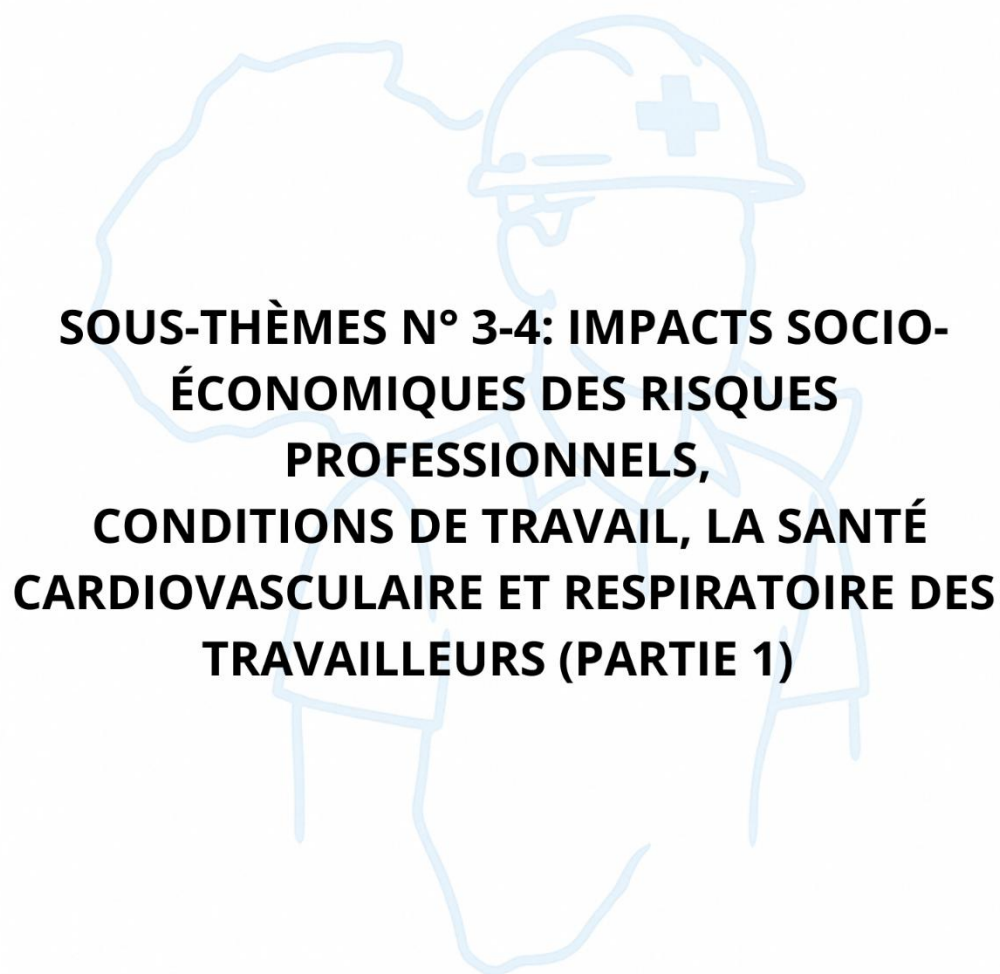
Introduction : Les conflits en milieu de travail peuvent évoluer et donner lieu à des agressions physiques. La survenue d'une telle agression sur le lieu de travail pendant l'exécution des tâches, est un accident de travail dont la prise en charge implique les mesures administratives et de santé au travail. C'est le cas de deux agents employés au sein du CHUD-O.

Méthodes : Notre démarche diagnostique et étiologique s'est basée sur des données, cliniques, et environnementales (visite des lieux) du site de conflits. La prise en charge pluridisciplinaire a nécessité l'implication de l'administration et des volets de la prévention tertiaire

Résultats : Mr H.G, 40ans, éthylique, agent d'entretien au poste de garde vélo est reçu par le Médecin du travail pour traumatisme dans un contexte d'agression physique avec un autre collègue, par arme blanche qui crée comme lésion, une plaie ouverte du bras gauche avec rupture axonale sans notion de fracture. La prise en charge comprenait : la déclaration de l'AT, avec un ITT de 07jours, des mesures correctives par le comité de médiation administrative, une enquête étiologique qui donne lieu au besoin de toilettes hygiéniques en milieu de travail, en dehors des autres facteurs individuels.

Conclusion : Les conflits en milieu de travail peuvent aboutir à un accident de travail par agression physique. La bonne hygiène des toilettes participe au bon climat de travail. La surveillance des cas et des risques d'addiction à l'alcool ne devrait pas être négligé dans tous les secteurs de travail.

Mots-clés : conflit, hygiène des toilettes, éthylisme.



**SOUS-THÈMES N° 3-4: IMPACTS SOCIO-
ÉCONOMIQUES DES RISQUES
PROFESSIONNELS,
CONDITIONS DE TRAVAIL, LA SANTÉ
CARDIOVASCULAIRE ET RESPIRATOIRE DES
TRAVAILLEURS (PARTIE 1)**



COMMUNICATIONS ORALES

C025	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Impacts socio-économiques des risques professionnels
-------------	--

L'EXPERT FACE A L'EVALUATION DE LA DUREE DE L'INCAPACITE DE TRAVAIL : ENTRE FAUX CERTIFICAT ET COMPLAISANCE DU MEDECIN

Yawo Apélété AGBOBLI^{1,4}, Edem AWUME², Soukouna DADJO³, Labitey MENSAH¹, Adoukoê Marie AKUE¹, Amento ADAMBOUNOU^{4,5}

Affiliation : 1. CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, 2. Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Lomé, Togo, 3. Direction Générale du travail, Lomé, Togo, 4. Faculté des Sciences de la Santé - Université de Lomé, Togo, 5. Centre hospitalier préfectoral de Kpalimé, Togo.

Introduction : L'évaluation de la durée de l'incapacité de travail est une mission complexe à forte portée médico-légale, engageant la responsabilité du médecin entre objectivité scientifique et pressions sociales ou compassionnelles. Le certificat d'incapacité, document à valeur juridique et administrative, doit reposer sur des critères médicaux précis, fondés sur la nature des lésions, leur retentissement fonctionnel et la chronologie des faits.

Méthodes : A travers cette présentation et la revue de littérature, il nous paraît opportun de faire une mise au point sur la notion d'incapacité de travail lors d'une contre-visite médicale sur demande d'un employeur sur une de ses salariées.

Résultats : Présentation du cas : À travers le cas de madame D.A., 51 ans, victime présumée d'une agression sur son lieu de travail, la problématique de la crédibilité du certificat médical initial se pose avec acuité. En effet, les certificats successifs de trois jours d'arrêt prescrits par deux infirmiers ont été prolongés treize jours après les faits par un médecin qui établit un arrêt de vingt-et-un jour pour des contusions qualifiées de bénignes, alors que les constatations radiologiques révèlent une enthésopathie ancienne sans rapport causal avec l'incident. La discordance entre les conclusions cliniques, les lésions décrites et les images vidéo de l'événement soulève une suspicion légitime de complaisance et de surévaluation du dommage corporel.

Conclusion : Ce cas illustre les dérives potentielles autour de la délivrance des arrêts de travail lorsqu'ils cessent d'être des instruments médicaux neutres pour devenir des enjeux de pression ou de protection sociale. L'expertise médicale doit alors retrouver sa fonction première : fournir une évaluation impartiale, fondée sur des preuves objectives, respectant à la fois la vérité scientifique et la déontologie professionnelle. Un contrôle rigoureux des certificats et une formation à la rédaction médico-légale s'imposent pour préserver la crédibilité du corps médical.

Mots-clés : incapacité de travail, violence au travail, arrêt de travail.

C026	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

DIABETE ET FACTEURS ASSOCIES CHEZ LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR AGROTEXTILE AU BENIN EN 2019

Mênonli ADJOBIMEY, Rose MIKPONHOUE, Esdras HOUNTOHOTEGBE, Paul AYELO, Antoine HINSON, Dismand HOUINATO

Affiliation : 1. Unité de Recherche et d'Enseignement en Santé au Travail et Environnement FSS Cotonou, 2. Ecole Doctorale des Sciences de la Santé

Introduction : Les expositions professionnelles en milieu industriel, notamment le travail posté et le stress professionnel, peuvent contribuer à la survenue du diabète en interaction avec les facteurs de risque classiques. L'objectif de cette étude était d'estimer la prévalence du diabète et d'identifier les facteurs associés chez les travailleurs des usines de coton au Bénin.

Méthodes : Une étude transversale a été conduite en 2019 dans le cadre de la visite médicale annuelle. Un recrutement exhaustif a concerné les travailleurs permanents et un échantillonnage aléatoire en grappes a été appliqué aux travailleurs occasionnels. Étaient considérés comme diabétiques les participants présentant à deux reprises une glycémie veineuse à jeun $> 1,26$ g/L ou sous traitement antidiabétique. Les données ont été recueillies à l'aide du questionnaire STEPS de l'OMS et analysées avec le logiciel R 4.0.3. Les analyses ont été descriptives, puis bivariées (tests du χ^2 et de Fisher) et multivariées (régression logistique), avec un seuil de significativité de 5 %.

Résultats : Au total, 1743 travailleurs ont été inclus. L'âge médian était de 37 ans (28–49 ans) et le sex ratio (H/F) de 9,69. La prévalence du diabète était de 2,47 % (IC95 % : [1,81–3,34]). En analyse bivariée, le diabète était significativement associé à l'âge, au type de travailleur, à l'ancienneté au poste, au travail posté, à la consommation insuffisante de fruits et légumes, à la surcharge pondérale et à l'hypertension artérielle. En analyse multivariée, le statut de travailleur occasionnel (ORa = 2,48 IC95 % [1,23 - 5,02]) et l'hypertension artérielle (ORa = 3,22 IC95 % [1,73 - 6,02]) demeuraient significativement associés au diabète. Ces résultats suggèrent que certaines conditions de travail, notamment la précarité de l'emploi pourraient contribuer à la vulnérabilité métabolique des travailleurs.

Conclusion : La prévention du diabète en milieu de travail doit intégrer aussi les facteurs professionnels.

Mots-clés : Diabète, industrie, facteurs professionnels, santé au travail.

C027	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PERÇU PAR LES PRESTATAIRES DE SOINS À LA MATERNITÉ DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

Adama François OUEDRAOGO¹, M Sandrine SANON/LOMPO², Issa TRAORE³, T. Miriam Rébecca BAZEMO⁴, Souka Gaston KABORE⁵

Affiliation : 1. Université Joseph KI-ZERBO, Office de santé des travailleurs, Ouagadougou, Burkina Faso, 2. Université Joseph KI-ZERBO, Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO, Ouagadougou, 3. Université Nazi BONI, Office de santé des travailleurs, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 4. Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso, 5. Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO, Ouagadougou, Burkina Faso.

Introduction : l'environnement influence la qualité de vie au travail, la santé et le bien-être des travailleurs ainsi que la qualité des soins fournis aux patients. L'objectif était d'étudier les perceptions des prestataires de soins sur leur environnement de travail à la maternité du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO (CHUYO).

Matériel et méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale à visée descriptive menée du 1^{er} septembre au 1^{er} mars par interview et observation des prestataires de soins à l'aide d'un questionnaire et grille d'observation à la maternité du CHUYO de 2022 à 2023.

Résultats : l'âge moyen des 71 prestataires de soins, était de 37,4 ans. Concernant la perception des conditions de travail selon les prestataires, 95,77% des prestataires déclaraient être trop chargés. 97,18 % étaient satisfaites de leur emploi mais pas leur salaire; le matériel et l'équipement étaient de mauvaise qualité pour 83,10% et en quantité insuffisante pour 98,59% des prestataires. Pour les prestataires, les principaux facteurs influençant leur comportement étaient surtout les conditions de travail difficiles, (63,4%) des prestataires se plaignait de fatigue.

Conclusion : Les conditions difficiles de travail étaient dans la maternité du CHUYO. Cela nécessite une amélioration de ces conditions de travail afin de préserver la santé et sécurité des prestataires, la qualité de vie au travail et la qualité des soins prodigués aux patientes.

Mots clé: environnement de travail, prestataires de soins, conditions de travail.

C028	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

ÉTUDE DES EFFETS DU TRAVAIL A HORAIRES ALTERNES SUR LA SANTE : CAS DU PERSONNEL DE SOINS DES CHU D'ABIDJAN EN 2024

AKA INA, Breimi AAP, Guiegui CP, Aholia CV, Kilanko GE, Abenan N, N'cho MPO, Kouassi YM.

Affiliation : UFR SMA- Université Felix Houphouët Boigny

Introduction : Le travail à horaires alternés, fréquent en milieu hospitalier, est associé à des effets délétères sur la santé physique et mentale du personnel soignant.

Méthodes : Une étude transversale analytique a été réalisée de décembre 2023 à février 2024 dans trois CHU d'Abidjan. Un auto-questionnaire structuré recueillait les données sociodémographiques, professionnelles et médicales, ainsi que la qualité du sommeil (PSQI) et l'état mental (HADS).

Résultats : Le type d'horaire de travail était significativement associé au sexe ($p = 0,046$), au service ($p < 0,001$), à la profession ($p < 0,001$), à l'ancienneté ($p = 0,001$) et au temps de travail journalier ($p < 0,001$). Les antécédents médicaux : ulcère gastro-duodénal 19,9 %, hypertension artérielle 12,3 %, les accouchements prématurés 8,1 %, avortement spontané 4,2 %, AES 37,5 %) présentaient des prévalences plus élevées chez les travailleurs en horaires alternés ($p < 0,05$). Près de 78 % des participants avaient un PSQI > 5 , indiquant une mauvaise qualité de sommeil, avec une association significative ($p = 0,001$). Les horaires alternés augmentaient de façon significative le risque de dyspnée (OR = 9,8 ; IC95% [1,913 - 50,344]), d'épigastalgies (OR = 5,86 ; IC95% [2,977 - 11,542]), de reflux gastro-œsophagien (OR = 4,47 ; IC95% [2,266 – 8,810]), d'accouchement prématuré (OR = 4,43; IC95% [1,899 – 10,341]), d'avortement spontané (OR = 2,73; IC95% [0 ,848- 8,816]), d' hypertension artérielle (OR = 2,91; IC95% [1,599 – 5,286]), de consommation d'alcool (OR = 2,06; IC95% [1,446– 2,955]), de céphalées (OR = 1,73 ; IC95% [1,166 – 2,579]) et d'AES (OR = 4,71 ; IC95% [2,950 – 7,539]).

Conclusion : Le travail à horaires alternés est associé à des effets néfastes sur la santé du personnel soignant.

Mots-clés : Travail posté, horaires alternés, personnel soignant, Abidjan.

C029	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

ETUDE DES MALADIES CHRONIQUES CHEZ LE PERSONNEL HOSPITALIER DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE D'ANGRE DE 2019-2024

Kilanko GE, Aholia CV, Breml AAP, Abenan N, N'cho MPO, Guiegui CP, Aka INA, Kouassi YM.

Affiliation : UFR SMA- Université Felix Houphouët Boigny

Introduction : Les maladies chroniques constituent un problème majeur de santé dans le secteur hospitalier. L'objectif était d'étudier les maladies chroniques chez le personnel hospitalier du CHU d'Angré, Abidjan, de 2019 à 2024.

Méthodes : Nous avons conduit une étude transversale analytique, à partir des dossiers médicaux du personnel atteint de maladies chroniques.

Résultats : Nous avons colligés 357 dossiers médicaux de salariés atteints de maladies chroniques. Les femmes constituaient le groupe le plus important (75,1%). La moyenne d'âge était de 43,3 ans $\pm$ 7,8 avec une prédominance de la tranche d'âge 40-49 ans (42,6%). La prévalence des maladies chroniques était de 31,2%. Et la prévalence spécifique était de 41,7% pour les TMS, 38,9% pour l'hypertension artérielle, 13,2% pour l'asthme, 2,8% pour les hépatites virales B et C, 0,3% pour l'infection à VIH. Les TMS étaient significativement associés à l'absentéisme ($p=0,001$) et l'IMC ($p=0,008$). L'hypertension artérielle était significativement associée à professionnel l'âge ($p=0,001$), ($p=0,001$) et l'ancienneté l'absentéisme ($p=0,000$). Le diabète était aussi significativement associé aux horaires de travail ($p=0,003$).

Conclusion : Il est nécessaire de mettre en place des mesures préventives et des programmes de santé au travail ciblés afin de réduire les facteurs de risque des maladies chroniques.

Mots-clés : Epidémiologie, maladies chroniques, personnel hospitalier, Abidjan.

C030	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DES MALADIES CHRONIQUES CHEZ LES TRAVAILLEURS D'UNE INSTITUTION BANCAIRE A ABIDJAN.

Chimène Pulchérie GUIEGUI-KOUAME, Amos Amoussan Privat BREMI, Irel Narcisse Arnaud AKA, El Yasmine FOFANA, Cyriaque Valencia AHOLIA, Grâce Esther KILANKO, Aimé François TCHICAYA, Yao Mathias KOUASSI, Sangah Barthélémy WOGNIN, Jean Sylvain BONNY

Affiliation : Département de santé publique et spécialités. UFR Sciences Médicales Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Introduction : Les maladies chroniques représentent un enjeu majeur en santé au travail. Cette étude visait à déterminer la prévalence des maladies chroniques et à évaluer leurs conséquences socio- économiques au sein d'une institution bancaire en Côte d'Ivoire.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive menée en 2023 sur 6 mois, à partir de l'analyse des dossiers médicaux du personnel atteint de maladies chroniques. Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire. Le traitement et l'analyse des données ont été effectués grâce aux logiciels Microsoft® Excel 2016 et Epi Info 7.

Résultats : L'échantillon comprenait 56,7 % d'hommes, avec un âge moyen de 45,7 $\pm$ 7,11 ans. La majorité des participants étaient des cadres (90,5 %). La prévalence globale des maladies chroniques était de 14,9 %. Le coût direct annuel de la prise en charge des pathologies chroniques s'élevait à 67 771 000 FCFA, dont 35 040 000 FCFA consacrés à l'HTA.

Conclusion : Ces résultats soulignent la nécessité de développer des programmes de prévention, de prise en charge et de promotion du bien-être dans un secteur tertiaire comme la banque pour mieux accompagner les travailleurs atteints de maladies chroniques

Mots-clés : maladies chroniques, épidémiologie, secteur bancaire, Côte d'Ivoire.

C031	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

EVALUATION DES FACTEURS DE RISQUE CARDIOVASCULAIRE AU SEIN D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR PETROLIER AU GABON EN 2024

Patrice Landimi^{1,2}, Hervé Martial Ekomy³, Euloge Ibinga^{1,2}, Franck Léonard Nguema Ezengue³, Laurent Irwin Makosso⁴, Edgard Brice Ngoungou^{1,2}

Affiliations : 1. Département de Médecine Communautaire et Médecine sociale, Faculté de Médecine, 2. Université des Sciences de la Santé, Libreville, Gabon. BP 4009, 3. Unité de Recherche en Epidémiologie des Maladies Chroniques et Santé Environnement (UREMCSE), Faculté de Médecine, 4. Université des Sciences de la Santé, Libreville, Gabon, 5. Service de médecine du travail, Polyclinique du Haut-Ogooue, Franceville, Gabon, BP 20033, 6. Service de Santé au Travail de COMILOG, Zone Industrielle, Moanda, Gabon, BP 27/28.

Introduction : Les maladies cardiovasculaires (MCV) représentent la principale cause de mortalité dans le monde et concernent particulièrement les pays à revenu faible ou intermédiaire. En Afrique subsaharienne, peu d'études ont exploré la prévalence de ces facteurs en milieu professionnel. Au Gabon, les données sont rares, notamment dans le secteur pétrolier, malgré son importance économique. Cette étude visait à évaluer la fréquence des facteurs de risque cardiovasculaire et à estimer le risque cardiovasculaire global chez les travailleurs d'une entreprise pétrolière.

Méthodes : Etude transversale descriptive à visée analytique réalisée du 5 août au 15 novembre 2024, dans le cadre des visites médicale périodique, auprès de 199 travailleurs d'une entreprise pétrolière. Les données ont été recueillies à l'aide du questionnaire STEPS de l'OMS, complété par un examen clinique et un bilan biologique. Les facteurs de risque étudiés incluaient l'hypertension artérielle, le diabète, les dyslipidémies, l'obésité, la sédentarité, la consommation d'alcool et de tabac. Le risque cardiovasculaire global a été calculé selon le score de Framingham. L'analyse statistique a été effectuée avec Epi Info

7.2.2.6.

Résultats : La population était majoritairement masculine (74,4 %), avec un âge moyen de $42,7 \pm 8,2$ ans. Les travailleurs étaient des agents exécutants dans 68.9%. Les principaux facteurs de risque identifiés étaient, les antécédents familiaux d'HTA (43,2%) et de diabète (12,1%), la consommation d'alcool (72,9%), du tabac (8%), la sédentarité (71,9%), l'obésité général (32,2%), L'HTA (35,1%), le diabète (11,1%), la dyslipidémie (81,9 %). Le syndrome métabolique était retrouvé chez 21,1 % des travailleurs. Le risque cardiovasculaire global était faible pour 81,9 % des travailleurs, modéré pour 14,6 %, élevé pour 2,5 % et très élevé pour 1 %.

Conclusion : Notre étude montre une forte prévalence des facteurs de risque cardiovasculaire en milieu pétrolier, soulignant la nécessité d'un programme de prévention et de promotion de la santé cardiovasculaire au travail.

Mots-clés : Facteurs de risque cardiovasculaire, secteur pétrolier, Gabon.

C032	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

FACTEURS ASSOCIES AU RISQUE DU SYNDROME D'APNEE DU SOMMEIL EN MILIEU PROFESSIONNEL A PORT-GENTIL(GABON).

G. L KENGNI¹, L.I. MAKOSSO¹, H.M. EKOMY¹, P. LANDIMY¹, F. NGUEMA¹, G.A. MBATCHOU¹

Affiliation : SOCIETE GABONAISE DE SANTE AU TRAVAIL

Introduction : Objectif : déterminer la fréquence et les facteurs associés au risque du syndrome d'apnée du sommeil dans un service inter-entreprise de santé au travail de Port-Gentil au Gabon.

Méthodes : Nous avons mené une étude transversale descriptive et analytique auprès de 583 travailleurs issus d'un service inter-entreprises de santé au travail de la ville de Port-Gentil (Gabon) de janvier à décembre 2022. La forte probabilité du syndrome d'apnée du sommeil a été déterminée grâce au score positif au test-questionnaire de Berlin.

Résultats : La fréquence du syndrome d'apnée du sommeil présumé était de 3.43 % soit 20 travailleurs sur 583. L'âge moyen était de 42+/-7ans, on notait une nette prédominance masculine à 70%. La majorité était des ouvriers (35%) en travail posté (85%) avec un niveau d'instruction universitaire (55%). La moitié des travailleurs avec SAS étaient diabétiques, 40% avaient une HTA, 85 % avaient une obésité centrale et abdominale. Seul 20% des travailleurs avec SAS déclaraient une activité physique pour la santé régulière et 85% déclaraient une consommation régulière de boissons sucrées. Un impact professionnel a été observé chez 30% des travailleurs avec réaménagement ou reclassement, et 25 % avaient un taux d'absentéisme élevé. L'âge élevé, le sexe masculin, le travail posté, le diabète, L'HTA, l'obésité, l'absence d'activité physique pour la santé étaient significativement associés au risque élevé de SAS. Un impact professionnel significatif ainsi qu'un taux d'absentéisme élevé étaient plus observés chez les travailleurs avec risque élevé de SAS. Ces données se rapprochent de ceux de plusieurs études Africaines dont prévalence peut être due à l'utilisation d'auto-questionnaire plutôt que les test diagnostiques standards.

Conclusion : Conclusion : Le SAS est fréquent en milieu professionnel à Port-Gentil, les facteurs associés sont nombreux, le Médecin du travail peut jouer un rôle important dans le dépistage et la prise en charge afin de minimiser le risque pour le travailleur et l'entreprise.

Mots-clés : Mots clés : syndrome d'apnée du sommeil- facteurs associés-milieu professionnel- Gabon.

**SOUS-THÈME N° 4 : CONDITIONS DE
TRAVAIL, LA SANTÉ CARDIOVASCULAIRE ET
RESPIRATOIRE DES TRAVAILLEURS (PARTIE
2) ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL
(COMMUNICATIONS LIBRES)**



COMMUNICATIONS ORALES

C033	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

HYPERTENSION ARTÉRIELLE, AUTRES FACTEURS DE RISQUE CARDIO-VASCULAIRES ET PROFESSIONNELS DANS UNE ENTREPRISE AGRICOLE AU SÉNÉGAL

Asséga Sylvain SAGNA¹, Sessy Peggy Elsa HEDEME², Mossane Dominique NDOUR³, Mame Thiorro Aïssatou FALL², Modou Mbacké GUEYE² – Serigne Mor BEYE²

Affiliation : 1. Boto SA, Groupe Managem, Kédougou Sénégal, 2. Université Gaston BERGER, Saint-Louis, Sénégal, 3. Comité International de la Croix Rouge, Dakar, Sénégal

Introduction : L'hypertension artérielle est un défi de santé publique majeur qui s'étend au milieu de travail. En plus des facteurs de risque cardiovasculaire classique, des facteurs de professionnels pourraient jouer un rôle sur l'état de santé cardiovasculaire des travailleurs. L'objectif de notre étude était donc d'évaluer l'HTA et ses facteurs de risques, qu'ils soient généraux ou liés au travail, au sein d'une entreprise agroalimentaire sénégalaise.

Méthodes : Nous avons réalisé une étude rétrospective sur 1 an au service médical de la SCL. Nous avons inclus les employés ayant bénéficié d'une visite annuelle dans cette période et nous avons évalué l'hypertension artérielle et les facteurs de risques cardiovasculaires selon les recommandations de l'ESH 2020. Les données ont été analysées avec SPSS. Les moyennes et les pourcentages ont été comparés à l'aide du test du Chi². Le seuil de significativité a été fixé à $p < 0,05$. Nous avons étudié les facteurs de risque cardiovasculaire ainsi que les caractéristiques professionnelles.

Résultats : Le sex ratio était de 1,18, la fréquence de l'hypertension artérielle était de 16,4%. La tranche d'âge la plus touchée était celle de 40-49ans. Le risque cardiovasculaire global était élevé dans 13,2% des cas, très élevé dans 12% et modéré dans 57,4%. Il y avait une relation statistiquement significative entre l'âge et le grade de l'HTA (χ^2 global = 16,56 ; $p = 0,035$). Le groupe des 50-59 ans présentait un risque accru d'HTA sévère (grade 2 : OR = 2,10, $p = 0,005$; grade 3 : OR = 2,60, $p = 0,002$). De même, En analyse multivariée, la MRC est fortement associée au Grade 3 de l'HTA (OR = 2,80, $p = 0,008$). A l'inverse, pour le diabète et la dyslipidémie, aucune relation statistiquement significative n'a été trouvée avec le niveau de tension artérielle. Il n'y avait pas de relation entre les facteurs professionnels et le grade d'hypertension artérielle ($p=0,1$ pour le poste, $p=0,4$ pour les vibrations, $p=0,7$ pour l'exposition aux produits chimiques). Toutefois, les postes exposés au stress, aux efforts physiques, au soleil ainsi que les postes sédentaires étaient liés aux différents niveaux de risque cardiovasculaire

Conclusion : Chez les travailleurs souffrant d'hypertension artérielle, l'exposition à des facteurs de risque professionnels a été associée à une plus grande fréquence de risque cardio-vasculaire global élevé à très élevé. Les nuisances au travail, compte non tenu du niveau d'exposition, sont potentiellement des facteurs de risques cardio-vasculaires qu'il convient de mieux étudier afin d'établir clairement la relation qui existe avec les maladies cardio-vasculaires en général.

Mots-clés : Hypertension artérielle, Risque cardiovasculaire, Agriculture, Sénégal.

C034	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

PRÉVALENCE ET FACTEURS ASSOCIÉS À LA NON REPRISE DU TRAVAIL APRÈS AVC DANS 2 HÔPITAUX DE LA VILLE DE DOUALA.

Léon Jules Owona Manga¹, Annick Mélanie Magnerou^{1,2}, Maheva Kwandjo Metacgo¹, Yacouba Mapoure Njankouo^{1,3}.

Affiliations : 1. Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques, Université de Douala. 2. Hôpital Laquintinie de Douala, 3. Hôpital Général de Douala.

Introduction : Les séquelles des accidents vasculaires cérébraux peuvent compromettent la réinsertion socioprofessionnelle des victimes. L'objectif de ce travail de recherche était d'étudier la réinsertion professionnelle post AVC dans 02 hôpitaux de Douala.

Méthodes : L'étude transversale analytique s'est déroulée au 1er semestre 2025. Toutes les victimes d'AVC survenus pendant les 3 mois précédant l'étude, justifiant d'une activité professionnelle, âgés d'au moins 18 ans et consentantes ont été incluses. Les données collectées ont été analysées avec l'index de Barthel pour évaluer l'autonomie fonctionnelle, avec l'échelle HADS pour évaluer l'anxiété et la dépression, et le questionnaire SF-12 pour évaluer la qualité de vie des participants. Les tests utilisés étaient le Chi², Fisher et Student, au seuil & = 5%, p < 5%. Les facteurs associés à la non reprise du travail ont été analysés par régression logistique multivariée.

Résultats : L'échantillon était à prédominance féminine (54,85%), avec une majorité de travailleurs informels (58,28%). L'AVC était léger chez 46,85% des participants avec un NIHSS bas (0-4). Les séquelles étaient motrices (74,85%) et sensitives (40,57%). Le taux de reprise du travail était de 32%. Les facteurs prédictifs de non-reprise du travail étaient : le travail informel (Ora = 3,43 ; p = 0,012), l'emploi manuel (Ora = 5,41 ; p = 0,047), le revenu mensuel inférieur au SMIG (Ora = 12,27 ; p = 0,010), la consommation d'alcool (Ora = 4,19 ; p = 0,040), la récurrence d'AVC (Ora = 20,09 ; p = 0,010), la présence d'un déficit moteur (Ora = 9,93 ; p < 0,001), la présence d'un déficit sensitif (Ora = 4,88 ; p = 0,015), le NIHSS = 5-15 (Ora = 6,06 ; p = 0,002).

Conclusion : Le taux de reprise était faible. La multiplicité de facteurs limitants nécessite la mise en place des stratégies de rééducation adaptées et de politiques d'insertion professionnelle adaptées.

Mots-clés : AVC, reprise, travail, facteurs associés, Douala.

C035	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

PROFIL SOCIO-PROFESSIONNEL DES EMPLOYES DIABETIQUES DANS UNE INSTITUTION FINANCIERE A ABIDJAN EN 2023

Amoussan Amos Privat BREMI 1,2, Chimène Pulchérie GUIEGUI 1,2, Irel Narcisse Arnaud AKA 1,2, Doudou Michel Stéphane RABET 2, Cyriaque Valencia AHOLIA 1,2, Grace Esther KILANKO 1,2, Yao Mathias KOUASSI 1,2

Affiliation : 1. Département de santé publique et spécialités. UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny. BP V 166 Abidjan - Côte d'Ivoire, 2. Service de médecine du travail et Pathologie professionnelle. Centre Hospitalier et Universitaire d'Angré, Abidjan – Côte d'Ivoire

Introduction : Le diabète est un problème majeur de santé publique ayant un impact sur la santé au travail. L'objectif de cette étude est de caractériser les travailleurs atteints de diabète, d'évaluer la prévalence du diabète et ses répercussions professionnelles et économiques au sein d'une banque en Côte d'Ivoire.

Méthodes : Nous avons réalisé une étude rétrospective descriptive portant sur le profil socioprofessionnel des travailleurs diabétiques dans une institution bancaire d'Abidjan, sur une période de six mois. Les données sociodémographiques, professionnelles et médicales ont été extraites des dossiers. La comparaison des variables a été effectuée à l'aide du test du chi-deux, avec un seuil de significativité de 5 %.

Résultats : Sur un effectif total de 1285 agents, 95 étaient diabétiques soit une prévalence de 7,4%. Les travailleurs diabétiques étaient majoritairement de sexe masculin (73,7 %), âgés en moyenne de 46,1±4,8 ans, et 65,3 % avaient une ancienneté professionnelle >10 ans. La consommation d'alcool concernait 56,8 %, et 50,5 % n'avaient pas d'activité physique régulière. L'IMC moyen était de 28,3±4,8 kg/m² ; 36,8 % avaient une HbA1c ≥7 % et 33,7 % un antécédent d'hypertension. La durée moyenne d'évolution du diabète était de 5,9±3,3 ans. Un arrêt de travail lié au diabète a été observé chez 63,2 %, avec un coût moyen annuel de prise en charge de 525 463 FCFA. L'absentéisme était significativement associé au sexe masculin [p=0,012 ; OR=0,24 (0,07–0,77)], à la catégorie professionnelle cadre [p=0,002 ; OR=0,26 (0,29–1,75)], à l'HbA1c ≤7% [p=0,000 ; OR=0,42 (0,31–0,56)] et à l'hypertension [p=0,019 ; OR=0,35 (0,15–0,85)].

Conclusion : Le diabète en milieu bancaire est associé à un déséquilibre métabolique fréquent, à des comorbidités et à un absentéisme élevé. Le renforcement du suivi médical, de l'éducation thérapeutique et de la promotion de la santé en entreprise est recommandé.

Mots-clés : Diabète, Absentéisme, Secteur bancaire, Facteurs associés, Abidjan.

C036	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Communications libres
-------------	---

ABUS DU TRAMADOL CHEZ LES CONDUCTEURS DU TRAFIC ROUTIER À COTONOU (BÉNIN) EN 2024.

Honesty Gbèdolo Tohon¹, Ferdinand Adounkpè², Césaire Koukponou¹, Djifid Sèto¹, Hénok Sègla³, Badirou Aguèmon⁴, Paul Ayélo¹

Affiliation : 1. Unité de Recherche et d'Enseignement en Santé au Travail et Environnement, Département de Santé Publique, Faculté des Sciences de la Santé, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin; 2. Laboratoire National des Stupéfiants et de la Toxicologie, Agence Béninoise pour la Recherche et l'Innovation / Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin; 3. Laboratoire de Physiopathologie/Pharmacologie Moléculaire et Toxicologie, Département de Physiologie Animale, Faculté des Sciences et Techniques, Université d'Abomey-Calavi, Calavi, Bénin; 4. Unité d'Enseignement et de Recherche en Santé Communautaire et Épidémiologie, Département de santé publique, Faculté des sciences de la santé, Université d'Abomey Calavi, Cotonou, Bénin.

Introduction : L'abus de Tramadol, utilisé à la fois comme analgésique et substance psychoactive, connaît une expansion inquiétante en Afrique de l'Ouest. Parmi les conducteurs du trafic routier, ce médicament est souvent détourné pour améliorer la vigilance, supporter de longues heures de conduite ou faire face au stress professionnel. Au Bénin, peu de données récentes existent. Cette étude, menée entre mai et août 2024, visait à estimer la prévalence de l'abus de Tramadol à Cotonou et à identifier les facteurs associés.

Méthodes : Une étude transversale à visée analytique a été réalisée auprès de 421 conducteurs de moto-taxi, taxi et camions recrutés par échantillonnage de convenance. Les données ont été collectées au moyen d'un questionnaire structuré administré en face-à-face par des enquêteurs formés. Les participants ont déclaré, entre autres, la quantité consommée et les sources d'approvisionnement. Les analyses ont été effectuées en bivarié puis en régression logistique multivariée ($p < 0,05$).

Résultats : La prévalence globale de l'abus du Tramadol était de 61 %. Les quantités déclarées variaient de 100 mg à plus de 400 mg/jour, souvent prises avant ou durant les heures de travail. L'approvisionnement provenait majoritairement du secteur informel (67 %). Les facteurs associés incluaient : le profil professionnel, l'ancienneté, les heures de travail quotidiennes, l'âge > 40 ans, le faible niveau d'éducation, la provenance rurale et la perception (stimulant ou "vitamine"). Le modèle multivarié retenait comme prédicteurs principaux : le profil du conducteur, la perception du produit, la provenance géographique, le nombre d'heures de travail, l'âge et l'ancienneté.

Conclusion : L'abus du Tramadol semble répandu chez les conducteurs à Cotonou, alimenté par des besoins perçus de performance et par la pénibilité du travail. Ces résultats appellent à des actions ciblées relevant du stress professionnel, de la santé mentale, et du renforcement de la régulation du médicament.

Mots-clés : Tramadol, abus, conducteurs, facteurs associés, Cotonou.

C037	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Communications libres
-------------	---

EVALUATION DES CONTRAINTES THERMIQUES CHEZ LES CONDUCTEURS DE TAXI-MOTOS A COTONOU EN 2017

Codjia Jean-Mannix B., Lawin Hervé

Affiliation : PAC

Introduction : Le changement climatique intensifie les vagues de chaleur, menaçant la santé des travailleurs exposés. Les taxi-motocyclistes de Cotonou représentent une population particulièrement vulnérable. La présente étude vise à évaluer leur contrainte thermique, les horaires à risque et les symptômes associés.

Méthodes : Il s'agit d'une étude cohorte prospective. Les variables à l'étude étaient le niveau de contrainte thermique WBGT, les symptômes cliniques, les paramètres physiologiques ainsi que les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles. Il a été précédé d'un échantillonnage par sélection raisonnée avec appariement. Il a été effectué une enquête par questionnaires et des prises de mesures de température, d'humidité, de paramètres physiologiques. Les données ont été analysées avec le logiciel SPSS 31. Une analyse bivariée (χ^2 pour les proportions, test t de Student pour les moyennes). Le seuil de significativité retenu était $p < 0,05$

Résultats : Au total, 35 taxi-motocyclistes et 35 sujets appariés ont été inclus. L'âge moyen des participants était de 45 ans dans les deux groupes, et les taxi-motocyclistes avaient une ancienneté professionnelle moyenne de 15 ans. Les symptômes cliniques tels que les céphalées (43 % vs 17 %), les myalgies (60 % vs 29 %) et les vertiges (26 % vs 17 %) étaient plus fréquents chez les taxi-motocyclistes. Le temps passé à l'extérieur était similaire en saison sèche était environ 11 h/jour, mais supérieur chez les taxi-motocyclistes en saison pluvieuse (827 vs 620 min, $p = 0,01$). Le WBGT dépassait 30°C dès 7h00 en saison pluvieuse, se maintenant en plateau jusqu'en fin d'après-midi. En saison sèche, il augmentait progressivement jusqu'à 35°C entre 10h00 et 14h00, constituant une plage horaire à risque élevé de contrainte thermique.

Conclusion : Les contraintes thermiques sont élevées chez les taxi-motocyclistes, associée à des symptômes fréquents. Des actions de prévention sont nécessaires pour prévenir les effets néfastes sur leur santé.

Mots-clés : Contraintes thermiques, Taxi-moto, Indice WBGT, Charge de travail.

C038	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Communications libres
-------------	---

LE MEDECIN, ENTRE CONDITIONS DE TRAVAIL ET RESPONSABILITE PENALE

Yawo Apélété AGBOLI^{1,4}, Edem AWUME², Soukouna DADJO³, Labitey MENSAH¹, Adoukoê Marie AKUE¹, Amento ADAMBOUNOU^{4,5}

Affiliations : 1. CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, 2. Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Lomé, Togo, 3. Direction Générale du travail, Lomé, Togo, 4. Faculté des Sciences de la Santé - Université de Lomé, Togo, 5. Centre Hospitalier Préfectoral de Kpalimé, Togo.

Introduction : L'exercice de la profession médicale comporte l'exposition à des risques professionnels et à des pénibilités. Non maîtrisés, ils peuvent être sources de conflits et d'insatisfactions pouvant mettre en jeu la responsabilité du soignant. Le but de cette étude, était de d'identifier les situations de travail qui favoriseraient l'erreur médicale ou mettraient en péril la santé du soignant et de rapporter les exigences réglementaires ou législatives du Togo en matière de conditions de travail.

Méthodes : Nous avons répertorié les textes législatifs et réglementaires du Togo en lien avec le travail et ses conditions d'une part et d'autre part restitué quelques situations de travail constatées par des médecins du travail au niveau des établissements publics de santé en se basant sur l'interrogation des soignants et l'observation de conditions de travail. Une revue documentaire a permis d'enrichir cette analyse.

Résultats : Situations de travail à risque médico-légal : vétusté des infrastructures et du matériel ; manque en personnel de soins qualifié ; exposition à des risques professionnels (biologiques, physiques, psycho-sociaux, ergonomiques); travail de nuit pénible avec trouble de vigilance et risque d'erreurs médicales; manque de moyens de détente et de confort : restauration, transport. Législation : la loi n°2021-012 du 18/06/2021 portant code du travail fait obligation à l'employeur d'assurer à tous les travailleurs des conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail.

Conclusion : Pendant que le médecin essaie d'accomplir à bien sa mission de soin, ses mauvaises conditions de travail, son trajet pénible, son repos insuffisant peuvent altérer ses capacités physiques et mentales l'entraînant dans le cercle vicieux : épuisement-maladie-erreurs ou fautes médicales-mise en jeu de la responsabilité médicale dont la pénale est la plus à craindre.

Mots-clés : conditions de travail, responsabilité médicale, réglementation, Togo.

C039	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Communications libres
-------------	---

AUTEURS ET FORMES DES VIOLENCES FAITES AUX TRAVAILLEUSES DU SEXE AU MALI : UNE ETUDE QUALITATIVE

Birama Apho LY

Affiliation : Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako

Introduction : Au Mali, les travailleuses du sexe (TS) sont nombreuses et plus exposées au VIH. Les violences faites aux TS font partie des principaux facteurs de vulnérabilité qui les exposent à cette infection. La présente étude s'était proposée d'étudier les auteurs et les formes des violences faites aux TS au Mali.

Méthodes : Une étude qualitative exploratoire impliquant des entretiens individuels et de groupe a été conduite auprès des TS, policiers, clients, partenaires sexuels réguliers des TS, gérants des sites de prostitution, conducteurs de taxi, agents des services sociaux et de santé, responsables des services adaptés et leaders d'opinion. Elle a inclus 50 participants sélectionnés en utilisant la technique boule de neige et le choix raisonné. Les données ont été analysées de manière thématique en utilisant le logiciel NVivo 12.

Résultats : L'étude a permis d'identifier 24 formes et 51 types d'auteurs. Les 24 formes de violence se répartissent en violences verbales (2), psychologiques (4), physiques (2), sexuelle (5), économiques (10) et administrative (1). Les 51 types auteurs regroupés en 18 catégories incluent les clients, habitants des quartiers, porteurs d'uniforme, bandits, personnels des sites, membres de la famille, collègues TS, amis, acteurs du milieu des transports, partenaires sexuels réguliers, proxénètes, agents de santé, propriétaires de logement, colocataires, gardiens, vendeurs et décideurs.

Conclusion : Les résultats de cette étude donnent un aperçu sur les formes et les auteurs des violences faites aux TS au Mali. Ils pourraient servir dans la lutte contre lesdites violences et par conséquent celle contre le VIH et le sida.

Mots-clés : VIH, Sida, Violence, Formes, Auteur, Travailleuse du sexe, TS, Mali, Bamako.

C040	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Conditions de travail et la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs
-------------	---

ASPECTS EPIDEMIOLOGIQUES DES TROUBLES RESPIRATOIRES CHEZ LES TRAVAILLEURS D'UNE CARRIERE DE GRANITE A ZINIARE AU BURKINA FASO EN 2022.

Ouindingoudi Benoît Singouinda¹, Guy Alain Ouédraogo², Mênonli Adjobimey³, Antoine Vikkey Hinson³, Dofinihanou Dite Inessa Coulibaly¹.

Affiliations : 1. Office de Santé des Travailleurs/ Ministère de la Santé du Burkina Faso, 2. Service de Pneumologie du Centre Hospitalier Universitaire Régional de Ouahigouya –Burkina Faso, 3. Unité de Recherche et d'Enseignement de Santé au Travail et Environnement, Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, Université d'Abomey-Calavi – Bénin.

Introduction : Les maladies respiratoires imposent un immense fardeau sanitaire mondial et leur principale cause est l'exposition directe et indirecte à la fumée du tabac et à la pollution de l'air en milieu professionnel.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale de type descriptif et analytique. A travers un recrutement exhaustif, 63 travailleurs ont été inclus et soumis à un questionnaire. Le logiciel R 4.1.1 nous a permis d'analyser les données, avec des analyses univariées pour identifier les facteurs associés. Des OR brutes ont permis de mesurer la force d'association. Le seuil de significativité choisie a été $p \leq 0,05$.

Résultats : Ils étaient presque tous (95,2%) de sexe masculin. Leur âge médian était de 38 ans avec un intervalle interquartile allant de 31 à 46 ans. Le niveau moyen d'empoussiérage était de $0,9 \text{ mg/m}^3 \pm 0,7 \text{ mg/m}^3$ avec les extrêmes 0,03 et $1,99 \text{ mg/m}^3$. Les travailleurs présentant des troubles respiratoires étaient au nombre de 32 (soit 50,8% ; IC95 : 38,0 - 63,5). Les prévalences étaient de 7,94% pour la silicose, 3,17% pour la BPCO, 6,35% pour bronchite chronique, 15,87% pour la Maladie des petites voies aériennes (MPVA) et 6,35% cas de rhinite. L'âge supérieur à 38 ans, le niveau d'empoussiérage supérieur à $0,1 \text{ mg/m}^3$ et le sexe masculin étaient des facteurs de risque associés au troubles respiratoires avec respectivement OR = 2,31, IC (95%) [0,85- 6,49], OR = 2,03, IC (95%) [0,61- 7,45] et OR = 2,00, IC (95%) [0,18- 44,4].

Conclusion : Certains travailleurs de la carrière sont exposés à des niveaux d'empoussiérage supérieurs à la norme et la moitié d'entre eux souffrent de troubles respiratoires.

Mots-clés : Troubles respiratoires, silice cristalline libre, granite.

**SOUS-THÈME N°2: APPROCHES ET
STRATÉGIES DE PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS**



COMMUNICATIONS AFFICHÉES

CA6	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
------------	---

ENGAGEMENT ET LEADERSHIP DANS LA GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.

G. L KENGNI¹, L.I. MAKOSSO¹, H.M. EKOMY¹, P. LANDIMY¹, F. NGUEMA¹, G.A. MBATCHOU¹

Affiliation : SOCIÉTÉ GABONAISE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Introduction : La gestion des risques professionnels (RP) en entreprise fait appel à des actions préventives et proactives nécessitant la mise en place d'un programme de prévention des risques professionnels.

Méthodes : Pour le succès de ce programme de prévention, il est nécessaire que la direction et les acteurs de la prévention démontrent un intérêt, un engagement et surtout un leadership à long terme pour protéger les travailleurs contre les AT et les MP. Le modèle de BRADLEY/DUPONT proposé en 1995 a permis de mettre en évidence la corrélation entre le type de leadership en entreprise et les performances en matière de SST

Résultats : Ce modèle démontre qu'un leadership bienveillant et solidaire basé sur une forte implication des dirigeants, une vision partagée, la crédibilité et l'exemplarité, l'esprit d'équipe et de coopération transversale ainsi que la reconnaissance des bonnes pratiques et l'application des sanctions justes contribue non seulement à une meilleure performance en SST, mais aussi à une meilleure productivité et rentabilité des employés.

Conclusion : La gestion des risques professionnels nécessitent un fort engagement ainsi qu'un leadership bienveillant et solidaire des dirigeants pour impulser la dynamique et l'exemplarité.

Mots-clés : Mots clés : Engagement- Leadership-risques professionnels.

CA7	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
------------	---

EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'HYGIENE DES MAINS PAR LES PRESTATAIRES DE SOINS AU CNHU- PPC EN 2025

DAMIEN Barikissou Georgia; TOFFOHOSSOU Evelyne N

Affiliation : Université d'Abomey-Calavi

Introduction : La mise en œuvre constitue une intervention principale qui garantit la sécurité des soignants et des patients. Cette étude vise à évaluer la mise en œuvre de l'hygiène des mains par les prestataires de soins au CNHU-PPC en 2025.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude évaluative normative, mixte et transversale. Les données ont été collectées d'août à septembre 2025 par observation directe des pratiques et entretiens avec les responsables, à l'aide de grilles et de questionnaires numériques sur KoBoCollect. La phase d'observation a été réalisée par deux épidémiologistes et la phase des entretiens par trois. Les scores d'intrants, de processus et d'extrants ont été calculés et exprimés en pourcentage pour évaluer le niveau global de la mise en œuvre. Le seuil de mise en œuvre $\geq 75\%$, est considéré comme bon.

Résultats : L'âge médian des prestataires de soins était de 32 ans [27 – 44,5] ans, avec une prédominance masculine (52,78 %, sex-ratio = 1,12). Le niveau global de la dimension intrants était de 70,94% jugé mauvais tandis que le niveau de la dimension processus était de 48,56%. Le niveau global de la pratique de l'hygiène des mains était de 32,11 % et le niveau de la pratique correcte était de 64,71%. Les principaux obstacles rapportés étaient l'absence ou l'insuffisance de matériel (72,22 %), l'oubli (44,44 %), les contraintes environnementales (36,11 %), le manque de temps (33,3 %) et la surcharge de travail (30,56 %).

Conclusion : Le niveau de mise en œuvre de l'hygiène des mains au CNHU-PPC en 2025 est insuffisante, en lien avec de faibles niveaux des dimensions intrants et processus. Le renforcement de la disponibilité des ressources, de la formation et de la supervision est nécessaire pour garantir la sécurité des patients et des soignants.

Mots-clés : Hygiène des mains, mise en œuvre, obstacles, CNHU-PPC, Bénin.

CA8	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
------------	---

LA PRATIQUE DU QUART D'HEURE SÉCURITÉ EN ENTREPRISE MINIÈRE : CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES CHEZ LES TRAVAILLEURS DU PROJET BOTO AU SÉNÉGAL

Asséga Sylvain SAGNA¹, Mossane Dominique NDOUR², Bernadette Mounkoro SEMITE³

Affiliation : Boto SA, Groupe Managem, 2. Comité International de la Croix Rouge, Dakar, Sénégal 3. Université Cheikh Anta DIOP, Dakar, Sénégal

Introduction : Le secteur minier est un secteur professionnel dangereux. Il est pourvoyeur d'accidents souvent graves, parfois mortels. Afin de maîtriser le risque d'accident et d'accroître la productivité, des systèmes de gestion de la arnaud dont le quart d'heure HSE (Hygiène Sécurité Environnement) sont mis en place par les sociétés minières pour sensibiliser leur personnel avant le début du quart de travail. Cette séance appelée MBA (Mind Body Achievement) à Boto est une activité phare de prévention qui renforce le développement d'une culture sécurité dans l'entreprise. Elle comporte le réveil musculaire, le « safety share», la présentation d'un sujet et l'annonce du programme du jour. L'objectif général de notre étude est d'analyser les connaissances, l'attitude et la pratique du MBA à Boto.

Méthodes : C'était une étude à visée descriptive conduite entre le 1er mai et le 15 juin 2024. Un questionnaire a été distribué à tous les travailleurs. Les données ont été analysées avec le logiciel Epi info

Résultats : 215 travailleurs ont répondu soit 78,6 % de l'effectif. L'âge moyen était de 35ans et le sex ratio de 14,4. Les 3 classes de métiers les plus représentés étaient : Managers, Agent HSE et Ingénieurs. L'ancienneté moyenne au poste était de 4,4ans. 27,9 % des répondants assistaient au MBA depuis au moins 05 ans. 76,6 % des répondants connaissent la durée théorique de 15 minutes. De même, 31,6% ont démontré d'une bonne connaissance de la structure du MBA. Enfin 41,4% ont évoqué clairement la notion de prévention comme but principal du MBA. 11,6% des enquêtés trouves la durée actuelle inadéquate, ils expriment une préférence pour le safety share. 94,9% sont convaincus de l'intérêt du MBA et 0,5% disent qu'il est sans intérêt. En pratique, le MBA dure 17min. La structure sur le terrain comporte : Réveil musculaire, Safety share, sujet de la semaine, engagement et parfois prière.

Conclusion : Les travailleurs connaissent le principe du MBA et son but. Ils expriment une préférence pour le « safety share » et suggèrent une maitrise de la durée globale de la séance. En pratique le MBA dure plus de 15minutes mais sa structure est respectée.

Mots-clés : Toolbox talk, MBA, prévention, perception, Mine, Accidents.

CA9	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
------------	---

LES ARRETS DE TRAVAIL POUR RAISONS MEDICALES ET LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL : ENQUETE AUPRES DES TRAVAILLEURS DU CHU DE LIBREVILLE AU GABON, EN 2020.

Martial Hervé Ekomy¹, Franck Léonard Nguema¹, Trésor Mintsa², Patrice Landimi³, Nicole Poudy⁴, Dieudonné Nkoghe⁵, Cédric Sima Obiang⁶, Mor Ndiaye⁷, Jean B Boguikouma⁸

Affiliation : 1. Département de Santé au Travail, Polyclinique du Haut-Ogooué, Franceville, Gabon B.P.20033, Evêché, Franceville, Gabon. 2. Département de Santé au Travail, Ministère du Travail, Libreville, Gabon B.P.496, Libreville, Gabon. 3. Département de la Médecine Communautaire et Sociale, Faculté de Médecine, Université des Sciences de la Santé, BP4009, Libreville, Gabon. 4. Département de Santé au Travail, Centre Hospitalier Universitaire de Libreville, B.P.2228, Libreville, Gabon. 5. Département de Santé publique, Ministère de la Santé Libreville, B. P. 8919, Libreville, Gabon. 6. Laboratoire de Recherche en Biochimie, Université des Sciences et Techniques de Masuku, USTM, Gabon, B.P. 943, Franceville, Gabon. 7. Département de Santé et Sécurité au Travail et Environnement, Université de Cheikh Anta Diop de Dakar, UCAD, Sénégal, B.P.5005 Dakar-fann, Sénégal. 8. Département de Médecine interne, Centre Hospitalier Universitaire de Libreville, B.P.2228, Libreville, Gabon.

Introduction : L'absentéisme pour arrêt maladie reste un véritable problème de santé publique, notamment en milieu hospitalier gabonais. Nous avons mené cette étude, afin de déterminer la prévalence des arrêts maladie et ressortir facteurs de la qualité de la vie au travail associés à ces arrêts, parmi un échantillon de travailleurs du CHU de Libreville.

Méthodes : L'étude était descriptive et analytique par questionnaire anonyme auto-administré, proposée par le service de Santé et Sécurité au Travail chez le personnel de tous les services du CHUL, du 01 Janvier au 31 Mars 2020. Les données socioprofessionnelles, la qualité de vie au travail et liées à l'absentéisme pour raison maladie ont été collectées. Le logiciel Epi Info a été utilisé. La régression de poisson a recherché de facteurs associés, au seuil de signification 5%.

Résultats : Nous avons inclus 254 participants. Les femmes prédominaient (66,9%). La prévalence des arrêts maladie était de 33,8%. Les arrêts maladie étaient plus élevés chez les infirmiers (32,84%). La maladie ordinaire (22,44%), l'accident de travail (1,57%) et la maladie professionnelle (1,57%) étaient les causes fréquentes d'arrêts maladie au cours des 12 derniers mois. La durée moyenne d'arrêts maladie par agent était de 3,02 jours, au cours des 12 derniers mois. L'arrêt maladie était significativement associé à la profession (infirmier, $p=0,04844$ et stagiaire, $p=0,00128$), au sexe (homme, $p=0,05$), au statut matrimonial (marié, $p=0,043$), la présence d'agressivité au travail ($p=0,000223$), la mauvaise ambiance de travail ($p=0,00139$), l'existence de valorisation au travail ($p=0,031266$).

Conclusion : L'étude révèle une prévalence élevée des arrêts maladie au CHUL. Certains facteurs de la qualité de vie au travail sont associés à ces arrêts maladie. Une meilleure connaissance et une amélioration de la qualité de vie au travail du personnel hospitalier, permettront une réduction pérenne et efficace de l'absentéisme pour raison de santé au CHUL.

Mots-clés : Arrêt maladie, CHUL, Personnel hospitalier, Gabon.

CA10	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	---

PRENDRE SOINS DES SOIGNANTS : DEVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL POUR LES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO

Silvère Kokou KEVI 1, Soukouna DADJO 2,3, Apélété Yawo AGBOBLI 4, Enyam AMEGA 1, Komlan AKOSSOU 2, Koami AZIABOU 1, Antoine Kokouvi BASSA 1, Komlan ATITCHE 1, Olivier Atèhèzi ADOM 7. Dimov Ivan IVANOV 5, Joseph DIEUBOUÉ 6, Didier Koumavi EKOUEVI 8

Affiliation : 1.Ministère de la Santé, Section Médecine du travail et des Sports, Lomé, Togo (silvereck@yahoo.fr), 2.Ministère du travail, Inspection Médicale du travail, Lomé, Togo, 3.Université de Kara, FSS, UER Médecine du Travail, Kara, Togo, 4. Université de Lomé, FSS, UER Médecine du Travail, Lomé, Togo, 5. OMS, Equipe Santé des travailleurs, Genève, Suisse, 6. BIT, Travail Décent, Sécurité et santé au Travail, Dakar, Sénégal, 7. Université de Lomé, Centre de Formation et de Recherche en Santé Publique, Lomé, Togo, 8. Université de Lomé, FSS, Département de Santé Publique, Lomé, Togo

Introduction : Dans la majorité des pays africains comme au Togo ; la sécurité et santé des travailleurs de santé reste un défi pour le bien-être des soignants, la qualité des soins et la sécurité des patients. L'objectif de cette analyse est de mettre en exergue les réussites et des défis liés à la mise en place d'un tel programme au niveau national

Méthodes : Etude qualitative à visée analytique des documents de mise en œuvre du projet pilote HealthWISE, SST en situation d'urgences sanitaires et du plan stratégique de SST pour les travailleurs de santé ainsi que des politiques et stratégies nationales de santé et du travail au Togo. Cette étude a été réalisée du 1er au 30 Septembre 2025 avec l'aide d'une fiche de dépouillement.

Résultats : Des expériences concluantes issues des améliorations observées dans les centres pilotes mis en place en 2016 ont permis le lancement d'un plan stratégique en vue d'une mise à échelle. Les renforcements de capacités des agents de santé, la mise en place des comités de sécurité et santé au travail, la conduite d'enquête de terrain et la rédaction de directives et protocoles SST, courant 2017-2022 ont permis une extension considérable de l'approche HealthWISE dans les formations sanitaires. Ces acquis avaient permis en 2020 une réaction rapide par l'intégration de la SST dans la réponse à l'urgence de la pandémie à la covid-19. Les indicateurs traceurs de la SST ont été intégrés dans la politique nationale de santé et dans le plan national de développement sanitaire ainsi que dans le plan de suivi du PNDS. Elaboration des rapports de performances du secteur de la santé en 2024 et 2025 ont pris en compte le suivi de ces indicateurs traceurs.

Conclusion : : l'approche HealthWISE de OIT/OMS a permis la mise en place d'un programme de SST des travailleurs de santé pour leur santé et bien-être au travail, des soins de qualité et une sécurité des patients.

Mots-clés : HealthWISE, Sécurité et santé au travail, Soignants, Togo.

CA11	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Approches et stratégies de prévention des risques professionnels
-------------	---

TRAVAILLEUSES DU SEXE SUR LE SITE AURIFERE ARTISANAL DE BOUDA (BURKINA FASO) : ENTRE EXPOSITION AUX RISQUES INFECTIEUX ET MOYENS D'ADAPTATION.

Sidbéwindin Jérémie BONKOUNGOU¹, M. Sandrine SANON/LOMPO², Koug-Nongom BONKOUNGOU³, B. Aïda BELEMVIRE⁴, G. Arsène OUEDRAOGO⁵, B. C. Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO⁶

Affiliation : 1. Office de santé des travailleurs, 2. Université Joseph Ki-Zerbo, 3. Université Daniel Ouézzin Coulibaly, 4. Office de santé des travailleurs, 5. Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouedraogo, 6. Université Joseph Ki-Zerbo.

Introduction : Le travail du sexe est un métier à haut risque qui traverse les époques et les milieux y compris celui de l'artisanat minier. L'objectif de la présente recherche est d'analyser les risques infectieux encourus et les moyens d'adaptation chez les travailleuses du sexe sur le site aurifère artisanal de Bouda dans le Nord du Burkina Faso. Le site de Bouda emploie plus d'une centaine de prostituées identifiées.

Méthodes : L'étude est abordée dans une perspective qualitative, se fondant sur une revue documentaire et sur un travail empirique au moyen d'entretiens auprès de soixante-trois (63) acteurs intervenants sur le site minier de Bouda.

Résultats : Les résultats de la recherche révèlent une unanimité des artisans miniers quant à l'utilité de cette profession dans leur secteur d'activité. Cependant, il ressort également des données de terrain que les travailleuses du sexe font régulièrement face à des menaces, des violences physiques ou sexuelles et à des risques infectieux. Pour faire face aux risques socio-sanitaires, les travailleuses du sexe à Bouda développent des mécanismes d'adaptation en l'occurrence la résidence hors du site et l'usage du préservatif féminin perçu comme une arme qui procure plus de sûreté. En effet, les clients de ces prostituées n'ont pas toujours les mêmes motivations et le port de préservatif passe difficilement chez certains.

Conclusion : Le pré-positionnement du préservatif féminin est un moyen de protection permettant aux prostituées de s'adapter aux refus, violences sexuelles éventuelles ainsi que de réduire le risque infectieux et prévenir les grossesses non désirées.

Mots-clés : Mine -Prostitution -Risques -adaptation.



**SOUS-THÈME N° 4 : CONDITIONS DE
TRAVAIL, LA SANTÉ CARDIOVASCULAIRE ET
RESPIRATOIRE DES TRAVAILLEURS**



COMMUNICATIONS AFFICHÉES

CA12	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs.
-------------	---

ETUDE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS UNE ENTREPRISE DE METALLURGIE A ABIDJAN EN 2024

Nelly Abenan 1, (Cyriaque Aholia) 1, (Grace Kilanko) 1, (André Kouamé) 2, (Amos Bremi) 1, (Chimene Guiegui) 1, (Irel Aka) 1, (Madina Ouattara) 2, (Anny Kra) 2, (Linda N'guessan) 2, (Mathias Kouassi) 1

Affiliation : 1. Service de médecine du travail et pathologie professionnelle, Centre Hospitalier et Universitaire d'Angré, Abidjan – Côte d'Ivoire, 2. Service de médecine du travail et pathologie professionnelle, Centre Hospitalier et Universitaire de Bouaké – Côte d'Ivoire

Introduction : La métallurgie est une industrie essentielle qui touche de nombreux aspects de la vie, de la construction automobile à l'aviation, en passant par l'électronique. Cependant, au cours des activités de métallurgie, les salariés sont soumis à divers risques, sources d'accidents et de maladies professionnelles.

Méthodes : Nous avons mené durant 6 mois une étude transversale descriptive des conditions de travail dans une entreprise de métallurgie à Abidjan en 2024. Les données relatives aux locaux, à l'environnement de travail et aux travailleurs ont été recueillies à l'aide de méthodes d'observation, de mesurage des nuisances (métrologies) et de questionnaire dirigé.

Résultats : Notre étude a porté sur 246 travailleurs avec une prédominance masculine à 96,75% avec un âge moyen de 38,93 ans. Plus d'un tiers des travailleurs (41,46 %) avait une ancienneté à l'usine de plus de 10 ans. Du point de vue du risque ergonomique, plus d'un tiers des salariés (38,27 %) avait des postures assis-débout pendant l'exécution de leur tâche et 34,84 % portait des charges lourdes. Les accidents de travail ont été retrouvés chez 39,84 % des travailleurs et plus d'un quart (34,69 %) siégeait aux membres supérieurs. La métrologie réalisée a mis en évidence des niveaux sonores variant de 80,7 à 98,4 dB et un niveau de concentration en poussière de 3,43 à 1983ug/m³. Plus de la moitié des salariés (58,78 %) était exposée aux nuisances biologiques. Quant aux risques psychosociaux, Près de la moitié des enquêtés (49,19 %) était soumis à la fatigue intellectuelle et physique. Les mesures de protection individuelle étaient suffisantes.

Conclusion : Le secteur de la métallurgie expose à de nombreux risques d'où la nécessité de l'amélioration des conditions de travail. La lutte contre ces divers risques doit intégrer des mesures techniques collectives, individuelles ainsi qu'une surveillance médicales adaptée.

Mots-clés : Métallurgie, Conditions de travail, Nuisances professionnelles, Abidjan.

CA13	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs.
-------------	---

ETUDE DU SYNDROME OBSTRUCTIF D'APNÉE DU SOMMEIL CHEZ LES CONDUCTEURS ROUTIERS D'UNE ENTREPRISE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES EN CÔTE D'IVOIRE EN 2024

Kilanko GE, Aholia CV, Breml AAP, Guiegui CP, Abenan NAE, N'cho MPO, Aka INA, Kouassi YM.

Affiliation : UFR SMA- Université Felix Houphouët Boigny

Introduction : Le SOAS est l'une des principales causes de somnolence diurne excessive, de fatigue et baisse de vigilance, augmentant ainsi le risque d'accidents de travail, notamment les accidents de la route. **Objectif :** Etudier le syndrome obstructif d'apnée du sommeil chez les conducteurs routiers.

Méthodes : Il s'agissait d'une étude transversale analytique du syndrome obstructif de l'apnée du sommeil chez les conducteurs routiers d'une entreprise de transport de marchandises en Côte d'Ivoire.

Résultats : Cette étude a porté sur 102 conducteurs routiers du genre masculin (100%). L'âge moyen était de 39,2 ans +/- 7,4. Le risque élevé de syndrome obstructif d'apnées du sommeil a été retrouvé dans 7,84 % des cas. L'échelle d'Epworth a détecté 58,9% de cas de somnolence diurne. La probabilité élevée de faire un syndrome obstructif d'apnée du sommeil était liée à l'obésité (OR=10,1) et à la consommation d'alcool (OR=0,1).

Conclusion : Les résultats obtenus démontrent que les conducteurs routiers sont exposés au syndrome obstructif d'apnée du sommeil. Le respect du temps de conduite et de repos chez les conducteurs routiers, la sensibilisation des conducteurs sur l'hygiène alimentaire, la pratique du sport et la nécessité d'avoir une durée de sommeil suffisante sont indispensables pour la prévention du SOAS.

Mots-clés : Apnée du sommeil, facteurs de risque, prévention, conducteurs routiers.

CA14	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs.
-------------	---

ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DES MANIFESTATIONS RESPIRATOIRES DES TRAVAILLEURS D'UNE ENTREPRISE DE FABRICATION DE FIBRES TEXTILES À BANFORA (BURKINA FASO) EN 2023

Aholia CV, Compaoré A, Aka INA, Kilanko GE, Breml AAP, Abenan N, N'cho MPO, Guiegui CP, Kouassi YM.

Affiliation : UFR SMA Université Felix Houphouet Boigny

Introduction : L'industrie du textile occupe une place importante dans l'économie. Objectif : Etudier les manifestations respiratoires chez les travailleurs d'une entreprise de fabrication de textile à Banfora (Burkina Faso). Burkinabé.

Méthodes : nous avons mené une étude prospective, transversale à visée analytique, sur une période de six mois (de janvier à juin 2023). Nous avons procédé à un recueil des données socioprofessionnelles, médicales des travailleurs et à la métrologiques de la poussière de coton dans les postes de travail.

Résultats : Notre étude a mis en évidence, des niveaux de poussières élevés à l'usine lors de la campagne d'égrenage, allant de 160 $\mu\text{m}/\text{m}^3$ à plus de 2000 $\mu\text{m}/\text{m}^3$ selon les sous postes de l'usine. Ces données sont supérieures à la valeur limite d'exposition professionnelle admise fixée à 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Les mesures de prévention étaient insuffisantes avec la dotation des masques inadaptés. Les principales manifestations respiratoires retrouvées étaient la dyspnée, la toux et la douleur thoracique dans les proportions respectives de 51,35 %, 37,83 % et 10,82 %. Les troubles ventilatoires à type de syndromes obstructif, restrictif, et mixte ont été retrouvés respectivement dans 34,49 %, 3,88 % et 1, 29 % des enquêtés. Un lien statistiquement significatif était retrouvé entre les manifestations respiratoires et les anomalies à la spirométrie d'une part, la catégorie professionnelle d'autre part.

Conclusion : L'exposition aux poussières de coton engendre des risques en milieu de travail. La mise en place d'une politique de santé sécurité au travail, avec l'implication de tous les acteurs s'avère nécessaire afin de réduire les risques d'exposition

Mots-clés : manifestations respiratoires, poussières de coton, industrie du textile, Banfora.

CA15	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs.
-------------	---

ETUDE MÉDICO-LÉGALE DES AFFECTIONS RESPIRATOIRES PROFESSIONNELLES AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BOUAKÉ, EN CÔTE D'IVOIRE

Ya Madina Ouattara¹, André Arsène Bhellys Kouamé¹, Nelly Eloise Aman Abenan¹, Linda Mélissa Affoué N'guessan¹, Anny Adjoua Chantal Kra¹, Kouassi Joel Kouadio¹, Sangah Barthélémy Wognin².

Affiliation : 1. Université Alassane Ouattara-Bouaké-Côte d'Ivoire, 2. Université Félix Houphouët Boigny -Abidjan-Côte d'Ivoire

Introduction : Les affections respiratoires professionnelles ont des repercussions socio-économiques importantes dans le monde du travail.

Méthodes : Il s'agissait d'une étude transversale prospective à visée descriptive, conduite du 15 mars au 15 septembre 2021. Les registres de consultation et d'hospitalisation nous ont permis de répertorier les patients porteurs d'affections respiratoires inscrites au tableau des MPI. Un questionnaire a permis de recenser les données socio-professionnelles, médicales et médico-légales. Les données ont été analysées à l'aide du logiciel EPI info7.0.

Résultats : Nous avons colligé 19 patients, majoritairement des hommes (sex-ratio =8,5), âgés en moyenne de 55,84±16,35 ans (extrêmes de 32 et 82 ans). Les travailleurs de plus de 60 ans représentaient 47,36% de l'effectif. Les professions dites "intellectuelles et scientifiques" représentaient 36,84% des cas. La durée moyenne d'activité professionnelle était de 22,10±12,74 ans. La Broncho- Pneumopathie Chronique Obstructive était la principale affection observée (47,37%). Les nuisances chimiques étaient les principaux facteurs de risque décrits (79%). Les affections respiratoires prédominaient chez les travailleurs du secteur privé (57,89%). Dans 31,58% des cas, les affections respiratoires identifiées étaient d'origine professionnelle. Cependant dans 78,95% des cas, elles n'ont pas fait l'objet de déclaration aux fins de réparation. Les frais médicaux étaient assurés par les patients dans 47,37% des cas. Les tableaux des maladies professionnelles correspondant étaient les tableaux N°10, N°40 et N°43 à proportion égale (10,52%).

Conclusion : Les affections respiratoires professionnelles sont sous-diagnostiquées et sous notifiées. Il importe de former les médecins sur la démarche diagnostique et les procédures de déclaration des maladies professionnelles.

Mots-clés : Affection respiratoire, maladie professionnelle, indemnisation, déclaration, Bouaké.

CA16	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs.
-------------	---

PREVALENCE ET FACTEURS ASSOCIES A L'HYPERTENSION ARTERIELLE EN MILIEU PROFESSIONNEL EN AFRIQUE : UNE REVUE SYSTEMATIQUE ET META-ANALYSE.

Essossimna Bana-Ewai^{1,2,3}, Ditorguéna Bassokla Wasungu^{2,4}, Têê Norbert Wilson^{1,5}, Ter Tiero Elias Dah⁶, Kouamé Mathias N'Dri⁷, Yawo Apéléte Agbobli^{1,2,8,9}, Issifou Yaya^{1,10,11}, Aboubakari Nambiema^{1,12,13}

Affiliation : 1. CHU SO Lomé, Unité de Recherche en Santé des Populations (URESAP), Lomé, Togo, 2. Société Togolaise de Médecine du Travail (STMT), Lomé, Togo, 3. Occupational Health Office, Telecommunication company in Togo, Lomé, Togo, 4. Occupational Health Office, Ornamental's Stones and Marble Enterprise, Lomé, Togo, 5. Univ Angers, CHU Angers, Univ Rennes, Inserm, EHESP, Irset (Institut de recherche en santé, environnement et travail) - UMR_S 1085, F-49000 Angers, France, 6. Université de Ouahigouya, CHUR Ouahigouya, UFR Sciences de la Santé, Département de Santé Publique, Ouahigouya, Burkina Faso, 7. Institut Pasteur de Côte d'Ivoire, Département d'épidémiologie et de recherche Clinique, Abidjan, Côte d'Ivoire, 8. Faculty of Health Sciences, Department of Medicine and Specialties, University of Lomé, Lomé, Togo, 9. Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO), Lomé, Togo, 10. Université de Paris, Patient-Reported Outcomes Unit (PROQOL), UMR 1123, INSERM, Paris, France, 11. Unité de Recherche Clinique en Economie de la Santé (URC-ECO), AP-HP, Hôpital Hôtel-Dieu, Paris, France, 12. Université Paris Cité, Inserm, PARCC, F-75015 Paris, France, 13. Université Paris Cité, Institut Santé Globale de Paris (ISGP), Paris, France.

Introduction : Les maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires et les cancers, représentent une cause majeure de morbidité et de mortalité prématurée en population à l'échelle mondiale et en Afrique. L'hypertension artérielle (HTA) constitue un facteur de risque (FdR) modifiable majeur, responsable de nombreux décès prématurés. Cependant, les données sur la prévalence de l'HTA au sein de la population active en Afrique demeurent limitées et fragmentées. Cette revue systématique vise à estimer la prévalence globale de l'HTA en milieu professionnel en Afrique et à identifier les principaux FdR associés.

Méthodes : Cette revue a suivi les recommandations PRISMA. Les études publiées entre le 1er janvier 2010 et le 30 juin 2025 ont été recherchées dans PubMed/MEDLINE, Embase et African Index Medicus. Les études observationnelles menées auprès de travailleurs africains âgés d'au moins 18 ans ont été incluses. La sélection des articles a été effectuée indépendamment par deux chercheurs, d'abord sur résumé, puis sur texte intégral. L'extraction des données et l'évaluation de la qualité des études seront également réalisées indépendamment par deux chercheurs. Les analyses se feront avec STATA 15.1. La prévalence globale de l'HTA (pression artérielle systolique ≥ 140 mmHg, diastolique ≥ 90 mmHg, ou traitement antihypertenseur) sera estimée à l'aide d'un modèle de méta-analyse à effets aléatoires. L'hétérogénéité et le biais de publication seront évalués par le test χ^2 de Cochrane et le test d'Egger.

Résultats : Au total, 2 084 articles ont été identifiés. Après sélection sur résumé puis sur texte intégral, 115 études ont été retenues. Elles couvrent plusieurs sous-régions d'Afrique et divers secteurs professionnels.

Conclusion : Cette revue fournira une synthèse actualisée de la charge de l'hypertension en milieu professionnel africain. Les résultats attendus aideront à identifier les populations et contextes les plus vulnérables et à orienter les politiques de prévention et de promotion de la santé au travail.

Mots-clés : Hypertension, Travailleurs, Revue systématique, Méta-analyse, Afrique.

CA17	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Conditions de travail, la santé cardiovasculaire et respiratoire des travailleurs.
-------------	---

TRAITEMENT DE L'HYPERTENSION ARTERIELLE EN ENTREPRISE AGRICOLE : ARRIVE-T-ON A CONTROLER LES CHIFFRES EN 3 MOIS ?

Asséga Sylvain Sagna¹, **Ibrahima Diarra**², **Serigne Mor Beye**², **Mossane Dominique Ndour**³

Affiliation : 1. Boto SA, Groupe Managem, Kédougou Sénégal, 2. Université Gaston BERGER, Saint-Louis, Sénégal, 3. Comité International de la Croix Rouge, Dakar, Sénégal

Introduction : L'hypertension est un problème de santé publique qui touche aussi bien les pays développés que les pays en développement. Le Sénégal réalise des progrès significatifs dans la lutte contre cette maladie notamment par le renforcement des capacités de prise en charge au niveau des soins de santé primaires. Le contrôle de la pression artérielle dans les trois mois suivants le traitement est un pilier important de la stratégie. L'objectif de cette étude était d'évaluer la maîtrise de la pression artérielle dans les trois mois suivants le début du traitement dans un service de médecine du travail d'une entreprise agricole.

Méthodes : De Janvier 2021 à Juillet 2023, nous avons fait systématiquement une MAPA de confirmation à tous les travailleurs présentant une HTA grade 1 ou 2 sans signes de retentissement ; puis une MAPA 3 mois après le début du traitement à tous les travailleurs sous traitement. Nous avons utilisé un appareil de type Contec.

Résultats : Il y a eu 41 MAPA dans le cadre de l'évaluation du traitement anti-hypertenseur. Cette indication a compté pour 38% des MAPA réalisées. L'âge moyen était de 46,9ans. L'hypertension artérielle grade 3 comptait pour 12,2% et le grade 1 pour 56,1%. Les traitements instaurés consistaient en une monothérapie (amlodipine 5 ou 10mg) dans 51,2% des cas et une bithérapie (amlodipine + IEC) dans 48,8% des cas. 57,2% des patients sous monothérapie n'étaient pas contrôlés de même que 40% des travailleurs sous bithérapie. La pression artérielle n'a été contrôlée que chez 21 travailleurs (52,2%).

Discussion : Le contrôle des chiffres tensionnels en 3 mois est un défi du traitement de l'hypertension. Ce contrôle est une problématique à l'échelle mondiale [8,9]. En effet, seuls 50% des hypertendus seraient contrôlés en Espagne, 38% au Burkina Faso, 7% en Afrique Sub Saharienne et 2,7% au Togo [9–12]. Au Sénégal, une enquête menée à Dakar avait retrouvé 32,14% de contrôle tensionnel chez des hypertendus sous traitement [13]. L'enquête STEPS, menée sur l'ensemble du territoire a trouvé le chiffre alarmant de 2,7% de contrôle. Le taux de contrôle tensionnel retrouvé à la SCL est largement supérieur à ceux décrits dans la littérature. La différence pourrait être due au fait que notre population d'étude était faite de travailleurs connus et régulièrement suivis mais surtout que l'appréciation du contrôle tensionnel était faite sur la base de la MAPA. Dans tous les cas, les niveaux de contrôle de la pression artérielle chez les patients hypertendus sous traitement interpellent tous les praticiens. Ces bas niveaux pourraient être en rapport avec une inertie thérapeutique, un manque de formation, un accès limité à la MAPA etc.

Conclusion : L'objectif de maîtriser les chiffres tensionnels en trois mois de traitement a été loin d'être atteint. Il y a encore de gros efforts à faire pour la formation du personnel de soins des structures de santé périphérique à prendre en charge l'HTA. Le diagnostic de l'hypertension étant vraisemblablement un objectif atteint, les politiques devraient se tourner vers le renforcement des compétences dans sa prise en charge.

Mots-clés : Hypertension artérielle, MAPA, objectif tensionnel, cardiovasculaire, travail.

**SOUS-THÈME N°5 : PATHOLOGIES
DERMATOLOGIQUES, ORL ET OSTÉO-
ARTICULAIRES PROFESSIONNELLES :**



COMMUNICATIONS ORALES

C041	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

ETUDE DES LOMBALGIES CHEZ LES TRAVAILLEURS SUR ECRAN DE VISUALISATION DANS UNE ENTERPRISE DE TELEPHONIE MOBILE A ABIDJAN EN 2024

Ya Madina Ouattara¹, Amoussan Amos Privat Brémi², Cyriaque Valencia Aholia², Grace Esther Kilanko², Irel Narcisse Arnaud Aka², Chimène Pulchérie Guiégui², Linda Mélissa Affoué N'guessan¹, Anny Adjoua Chantal Kra¹, Marie Joseph Kouamé², Aimé Francois Tchicaya², Yao Mathias Kouassi², Jean Sylvain Bonny².

Affiliation : 1. Université Alassane Ouattara-Bouaké-Côte d'Ivoire, 2. Université Félix Houphouet Boigny -Abidjan-Côte d'Ivoire

Introduction : La lombalgie constitue un problème majeur de santé en milieu professionnel. L'objectif était d'étudier les lombalgies chez les travailleurs sur écran de visualisation dans une entreprise de téléphonie mobile à Abidjan en 2024.

Méthodes : Une étude transversale analytique a été conduite de janvier 2024 à juillet 2025 (18 mois) sur les lombalgies communes survenues chez les travailleurs sur écran de visualisation dans une entreprise de téléphonie mobile à Abidjan en 2024. Le recueil des données a été réalisé à l'aide d'un auto-questionnaire et par observations des salariés en situation de travail.

Résultats : Au total 237 travailleurs étaient inclus dans l'étude. La moyenne d'âge était de $42 \pm 8,3$ ans avec une prédominance masculine (56,96 %). Il s'agissait des cadres (66,67 %) avec une ancienneté professionnelle comprise entre 5 et 10 ans (61,60%). Plus, de la moitié de notre population d'étude (61,18 %) travaillaient sur écran, 6 à 8 heures de temps par jour avec un moniteur bas situé (39 %), un siège non adapté (60,76%) et un niveau de stress élevé (73,42%). La prévalence des lombalgies communes était de 91,56 %. Parmi les personnes affectées 36,87 % rapportaient une douleur intense occasionnant 391 journées de travail perdue. Ces lombalgies étaient à l'origine d'aménagement de poste chez 17 travailleurs (7,83 %). Les facteurs associés au risque de survenue de lombalgies communes étaient la durée de travail > 8 heures ($p=0,01$), les positions du clavier trop basse ($p= 0,001$) et trop haute ($p= 0,001$), et l'âge ≥ 42 ans ($p=0,017$). Cependant, la position du clavier à la bonne hauteur, était un facteur protecteur contre la survenue de lombalgie ($p=0,001$).

Conclusion : Il apparaît essentiel de mettre en place des mesures de prévention notamment un aménagement ergonomique des postes de travail.

Mots-clés : Prévalence, Lombalgie commune, Ergonomie, Écran de visualisation, Abidjan.

C042	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

ÉTUDE EPIDEMIOLOGIQUE DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES CHEZ LES ENSEIGNANTS DES ECOLES PRIMAIRES EN 2025 EN COTE D'IVOIRE : CAS DES INSTITUTEURS DE L'INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (IEP) DE PORT-BOUËT.

Aholia CV, Breml AAP, Guiegui CP, Kilanko GE, Abenan N, N'cho MPO, Aka INA, Kouassi YM.

Affiliation : UFR SMA- Université Felix Houphouët Boigny

Introduction : Les TMS constituent un problème de santé publique et le secteur éducation et formation est l'un des plus touchés. Objectif : Étudier les troubles musculosquelettiques (TMS) chez les instituteurs de l'enseignement primaire (IEP) de Port-Bouët.

Méthodes : Il s'agissait d'une étude transversale analytique, menée sur trois mois en 2025 chez les instituteurs de l'IEP de Port-Bouët. Les données ont été recueillies via un questionnaire portant sur les aspects sociodémographiques, professionnels, médicaux et psychosociaux. Les tests du Chi² et de Fisher ont servi à identifier les facteurs associés aux TMS ($p < 0,05$).

Résultats : L'étude a inclus 423 instituteurs, majoritairement des femmes (54,9 %), avec un âge moyen de $41 \pm 9,7$ ans. La prévalence des TMS était de 80,5 %, dominée par les lombalgies (51,2 %) et les douleurs d'épaule (39 %). Les TMS ont eu un impact fonctionnel important : baisse de performance (48,8%), consultations médicales (36,6%), arrêts de travail (24,4%), et hospitalisations (12,2%). Les facteurs de risque significativement associés aux TMS comprenaient les gestes répétitifs ($p = 0,02$), les postures statiques prolongées ($p = 0,02$ pour la position debout, $p = 0,03$ pour la position assise), le nombre de classes à charge ($p < 0,001$), l'inactivité physique ($p = 0,01$).

Conclusion : Les troubles musculosquelettiques sont fréquents chez les instituteurs du primaire à Port- Bouët. Une approche de prévention intégrée impliquant les enseignants, l'IEP et le médecin du travail est indispensable pour améliorer les conditions de travail et réduire la morbidité associée aux TMS.

Mots-clés : TMS, instituteurs, ergonomie, Côte d'Ivoire.

C043	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

PRÉVALENCE DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES CHEZ LE PERSONNEL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE ZONE DE SURULERE EN 2025

Mikponhoué Rose¹, Metcho Auréole¹, Adjobimey Mênouli¹, Mama Cissé Ibrahim², Gounongbé Fabien², Hinson Antoine Vikkey¹, Ayélo Paul¹

Affiliation : 1. Unité d'enseignement et de recherche en santé au travail et environnement de la Faculté des Sciences de la santé de Cotonou, 2. Unité d'enseignement et de recherche en santé au travail et environnement de la faculté de médecine de l'université de Parakou

Introduction : Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont des affections liées à une hypersollicitation musculosquelettique. Ils représentent un véritable problème de santé publique en raison de leurs répercussions sur la santé et la productivité du personnel hospitalier.

Objectif : Déterminer la prévalence des troubles musculosquelettiques chez le personnel du Centre Hospitalier Universitaire de Zone de Suru Léré (CHUZ-SL) en 2025.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive étendue sur la période de Mai à Juillet 2025 auprès du personnel du CHUZ-SL. Elle a inclus tout le personnel ayant au moins un an d'ancienneté et ayant donné son consentement éclairé. Ils ont été soumis à questionnaire d'enquête élaboré à partir du questionnaire sur les TMS de l'INRS version 2000, un examen physique et des radiographies des parties douloureuses signalées. Les données recueillies ont été analysées à l'aide des logiciels EPI INFO version 7.2.1.0 et SPSS version 25.

Résultats : Au total, 130 travailleurs ont été inclus dont (63,1%) soit un sex ratio de 0,58. L'âge moyen était de 39,6+/- 9,2ans. La prévalence globale des TMS liés au travail était de 53,8%. La catégorie professionnelle la plus exposée était les infirmiers (21,4%). En ce qui concerne les régions touchées, les rachis cervical et lombaire occupaient la première place avec une même prévalence de 38,5% suivi respectivement du rachis dorsal avec 34,6% ; les épaules (16,2%), les genoux (16,2%) ; les hanches (10,8%) ; les coudes (3,31%) ; les poignets (2,3%) et les chevilles (2,3%). Sur les 70 cas de TMS signalés, 24 (34,3%) avaient réalisé une radiographie. Parmi eux, 70,8% présentaient des anomalies, lesquelles prédominaient au niveau du rachis lombaire (70,6%). L'arthrose rachidienne était l'anomalie la plus fréquente (76,5%).

Conclusion : La prévalence élevée des TMS retrouvée dans notre population d'étude montre qu'il s'avère nécessaire de renforcer des mesures de prévention et d'améliorer les conditions des travailleurs hospitaliers.

Mots-clés : Troubles musculosquelettiques, prévalence, CHUZ-SL, Cotonou.

C044	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

PREVALENCE ET FACTEURS ASSOCIES AU SYNDROME DE LA COIFFE DES ROTATEURS CHEZ LES SAGES-FEMMES, MAÏEUTICIENS ET ACCOUCHEUSES AUXILIAIRES DE LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO AU BURKINA-FASO EN 2024.

N'GUESSAN Linda Mélissa Affoué¹, NAMOULNIARA Diatto Carole², OUATTARA Ya Madina¹, KOUAME Arsène Bhellys¹, BREMI Amoussan Amos Privat³, AKA Irel Narcisse Arnaud³, TCHICAYA Aimé François³, WOGNIN Sangah Barthelemy³, BONNY Jean Sylvain³.

Affiliation : 1. Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire, 2. Office de Santé des travailleurs du Burkina Faso, 3. Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire.

Introduction : Le syndrome de la coiffe des rotateurs (SCR) constitue un trouble musculosquelettique fréquent mais sous-évalué chez les sages-femmes, maïeuticiens et accoucheuses auxiliaires. L'objectif était de déterminer la prévalence et les facteurs associés au syndrome de la coiffe des rotateurs chez les sages-femmes, maïeuticiens et accoucheuses auxiliaires de la ville de Bobo-Dioulasso en 2024.

Méthodes : Une étude transversale descriptive et analytique a été menée du 1er novembre au 31 décembre 2024 dans six centres de santé de Bobo-Dioulasso. Les données ont été recueillies à l'aide du questionnaire Nordique (version 2001) adapté aux troubles musculosquelettiques de l'épaule, et le diagnostic confirmé selon le protocole SALTSA. L'analyse statistique a été réalisée avec EPI INFO 7.2.6.0, en utilisant une régression logistique univariée pour identifier les facteurs associés.

Résultats : Au total, 116 participants ont été inclus, d'un âge moyen de 42,8 ans $\pm$ 5,3. Les femmes représentaient 80,17 % de l'effectif. Le surpoids et l'obésité concernaient respectivement 35 % et 43 % des participants. L'ancienneté professionnelle moyenne étaient de 12,35 ans $\pm$ 6,2. La prévalence du SCR sur 12 mois était de 62,06%, et celle sur 7 jours de 37,94 %. Plus de 70 % des agents avaient une faible connaissance des mesures préventives. Le sexe, l'âge, l'indice de masse corporelle, l'ancienneté professionnelle, le nombre d'accouchement par jour, le nombre d'heure de travail hebdomadaire et le travail posté n'étaient pas associés au SCR.

Conclusion : Le SCR est fréquent chez les professionnels de la maternité à Bobo-Dioulasso. Bien qu'aucun facteur étudié n'ait présenté d'association avec le SCR, la faible connaissance des mesures préventives observée chez les participants constitue un enjeu de santé au travail.

Mots-clés : Syndrome de la coiffe des rotateurs, Troubles musculosquelettiques, Sages-femmes, Maïeuticiens, Accoucheuses auxiliaires.

C045	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DANS L'ÉCONOMIE INFORMELLE : CAS DES CONDUCTEURS DE MOTO-TAXI DANS LE DISTRICT DE BAMAKO AU MALI.

Koami Afantchao AZIABOU^{1,2}, Armandine Eusebia Roseline DIATTA³, Bocar Baïla DIEDHIOU³, Mor NDIAYE³, Silvère Kokou KEVI², Yawo Apéléte AGBOLI^{4,5}.

Affiliation : 1. Salon de la Sécurité et Santé au Travail - Salon SST (aziaboukoami@salonsst.org), 2. Ministère de la Santé, Section Médecine du Travail et des Sports, Lomé, Togo, 3. Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; Faculté de médecine, de Pharmacie et d'Odontologie ; Service de Médecine du Travail, Dakar, Sénégal, 4. Université de Lomé ; Faculté des Sciences de la Santé, Lomé, Togo, 5. CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Introduction : La sécurité et santé au travail étant largement négligée dans l'économie informelle, nous avons décidé d'évaluer les troubles musculo-squelettiques (TMS) chez les conducteurs de moto-taxi dans le District de Bamako au Mali.

Méthodes : Une étude transversale a été menée de mars à juin 2023 auprès de 246 conducteurs de moto- taxi à Bamako au Mali, utilisant le questionnaire TMS de l'INRS 2000, adapté pour cette étude.

Résultats : Répartition par sexe : 0,81% étaient des femmes et 99,19% étaient des hommes, avec un sex-ratio de 122. Moyenne d'âge : $31,34 \pm 8,46$ ans. Statut matrimonial : 67,89% étaient mariés. Niveau d'instruction : 38,62% avaient un niveau d'instruction secondaire. Statut professionnel : 53,25% étaient des travailleurs indépendants. Ancienneté moyenne dans le métier : $1,6 \pm 1$ an. Durée journalière moyenne de travail : $12,6 \pm 2,96$ heures. Recette moyenne journalière : $4489,83 \pm 1837,50$ FCFA. Prévalence des TMS : 93,90%. Régions les plus touchées par les TMS : le bas du dos (80,89%), l'épaule droite (74,39%), l'épaule gauche (71,14%) et le haut du dos (44,31%). Le stress était associé à la survenue des TMS en général ($P < 0,001$). Corrélations spécifiques : la manutention manuelle était corrélée aux TMS du bas du dos ($P = 0,011$), tandis que la durée journalière de travail était corrélée avec les TMS de l'épaule gauche ($P = 0,034$), de même que le fait de se coucher sur la moto-taxi ($P = 0,045$). Cependant, l'âge, l'ancienneté professionnelle, l'exercice quotidien d'une profession parallèle et l'état des routes n'étaient pas associés aux TMS.

Conclusion : Avec 93,90% de prévalence, les TMS représentent un grave problème de santé publique parmi les conducteurs de moto-taxi à Bamako, nécessitant des mesures préventives urgentes et pourquoi pas un élargissement de cette étude aux autres métiers de l'économie informelle ?

Mots-clés : TMS, Moto-taxi, Economie informelle, Bamako, Mali.

C046	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

PERTE AUDITIVE BILATERALE CHEZ LES TRAVAILLEURS D'UN CHANTIER DE CONSTRUCTION AU BENIN EN 2023

Mênonli ADJOBIMEY, Rose MIKPONHOUE, Ibrahim MAMA CISE, Esdras HOUNTOHOTEGBE, Paul AYELO, Antoine HINSON, Cyriaque DEGBEY

Affiliation : 1. Unité de Recherche et d'Enseignement en Santé au Travail et Environnement FSS Cotonou, 2. Faculté de Médecine de l'Université de Parakou, 3. Institut Régional de la Santé Publique

Introduction : Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) au Bénin se caractérise par la coexistence d'activités formelles et informelles, exposant les travailleurs à divers risques professionnels, notamment le bruit. L'objectif de cette étude était d'estimer la fréquence et d'identifier les facteurs associés à la surdité bilatérale chez les travailleurs d'un chantier de construction hospitalier au Bénin.

Méthodes : Une étude transversale a été réalisée auprès d'un échantillon de 132 travailleurs sélectionnés par tirage aléatoire. La taille de l'échantillon a été calculée selon la formule de Schwartz, ajustée à la population du chantier. La surdité bilatérale a été définie comme une perte auditive supérieure à 20 dB à la meilleure oreille. Les données sociodémographiques et professionnelles ont été recueillies au moyen d'un questionnaire standardisé. Les analyses statistiques ont porté sur le calcul des médianes et proportions, et la recherche d'associations par les tests du chi carré et de Fisher, au seuil de $p < 0,05$.

Résultats : La population étudiée était majoritairement masculine (95,5 %), d'âge médian 30 ans (27–38), et 76,5 % avaient un niveau d'instruction au moins secondaire. Près de 64,4 % étaient des travailleurs permanents et 69,7 % avaient une ancienneté ≥ 5 ans. Les niveaux sonores mesurés variaient de 52 à 107 dB selon le poste de travail. La prévalence de la surdité bilatérale était de 16,7 %. Une ancienneté au poste supérieure à deux ans était significativement associée à la surdité bilatérale ($p = 0,032$).

Conclusion : Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer la surveillance audiométrique et la prévention du risque lié au bruit sur les chantiers de construction au Bénin, particulièrement chez les travailleurs les plus anciens.

Mots-clés : BTP, bruit professionnel, surdité bilatérale, ancienneté.

C047	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

EVALUATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT DES OPERATEURS D'ENGINS D'UNE MINE D'OR A CIEL OUVERT EN COTE D'IVOIRE EN 2022.

N'GUESSAN Linda Melissa Affoué¹, N'DRI Alfred², KRA Anny Adjoua Chantal¹, ABENAN Nelly Eloise Aman², GUIEGUI Chimène Pulchérie², KILANKO Grâce², AHOLIA Cyriaque², KOUASSI Yao Mathias², BONNY Jean Sylvain².

Affiliation : 1. Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire, 2. Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Introduction : Les opérateurs d'engins des mines d'or à ciel ouvert sont exposés à des niveaux sonores susceptibles d'altérer leur santé auditive et générale. L'objectif de cette étude était d'évaluer les niveaux d'exposition sonore auxquels ils sont exposés et d'en déterminer les conséquences sur leur santé.

Méthodes : Une étude transversale descriptive a été menée d'octobre 2022 à mars 2023 auprès des opérateurs d'engins employés depuis plus d'un an dans une mine d'or à ciel ouvert en Côte d'Ivoire. Seuls les travailleurs disposant d'un dossier médical complet incluant un audiogramme réalisé lors la visite médicale de 2022 ont été retenus. Les données ont été recueillies à partir de questionnaires, de dossiers médicaux et des registres de métrologie et de prévention du département HSE.

Résultats : Au total, l'étude a inclus 80 opérateurs âgés en moyenne de $37,06 \pm 8,2$ ans. Parmi eux, 78,75 % travaillaient 12 heures par jour et 65 % avaient plus de 10 ans d'ancienneté. Des signes auditifs ont été rapportés chez 43,75 % des participants, principalement des acouphènes et une sensation de plénitude auriculaire, tandis que 37,5 % présentaient des symptômes extra-auditifs tels que céphalées et troubles cardiovasculaires. Les niveaux sonores mesurés atteignaient 102,9 dB dans la zone du moteur du concasseur primaire. Les deux tiers des conducteurs utilisaient des engins équipés de cabines isolées contre le bruit et les vibrations, tandis que le tiers restant portait des bouchons d'oreilles. Tous ont bénéficié d'une formation sur les risques liés au bruit et d'une surveillance médicale. L'audiométrie a retrouvé 8 cas de surdité dont 5 cas de surdité de perception bilatérale. Elles étaient toutes des maladies à caractère professionnel.

Conclusion : L'étude révèle une exposition sonore importante dépassant les seuils recommandés, avec des impacts auditifs et extra-auditifs notables. Le renforcement des mesures de prévention, l'amélioration de l'isolation acoustique des engins et la promotion de l'usage rigoureux des protections auditives sont essentiels pour préserver la santé des opérateurs d'engins.

Mots-clés : Bruit, Métrologie, Surdité, Mine, Côte d'Ivoire.

C048	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

PREVALENCE ET FACTEURS ASSOCIEES AUX LOMBALGIES CHEZ LES CONDUCTEURS DE BUS D'UNE ENTREPRISE DE TRANSPORT EN COMMUN A OUAGADOUGOU EN 2024

Amoussan Amos Privat BREMI 1,2, Chimène Pulchérie GUIEGUI 1,2, Irel Narcisse Arnaud AKA 1,2, Liliane Ouedraogo 2, Cyriaque Valencia AHOLIA1,2, Grace Esther KILANKO 1,2, Yao Mathias KOUASSI 1,2

Affiliation : 1-Département de santé publique et spécialités. UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny. BP V 166 Abidjan - Côte d'Ivoire 2- Service de médecine du travail et pathologie professionnelle. Centre Hospitalier et Universitaire d'Angré, Abidjan – Côte d'Ivoire

Introduction : Les conducteurs de bus constituent une population particulièrement exposée au risque de lombalgie, en raison des longues heures de conduite, des postures statiques prolongées et des conditions de travail éprouvantes. Cette étude visait à estimer la prévalence de la lombalgie et à identifier les facteurs associés chez les conducteurs de bus au Burkina Faso.

Méthodes : Une étude transversale à visée analytique a été menée sur une période de six mois auprès de conducteurs de bus d'une entreprise de transport en commun à Ouagadougou en 2024. Les données sociodémographiques, professionnelles et cliniques ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire structuré basé sur le questionnaire nordique. Des analyses bivariées, suivies d'une régression logistique, ont été réalisées. Le seuil de significativité a été fixé à 5 %.

Résultats : Au total, 153 conducteurs de bus, dont 98,04% de sexe masculin, ont participé à l'étude. La moyenne d'âge était de 39,10 ans $\pm$ 8,35. Plus de la moitié (54,90%), avaient un niveau d'instruction secondaire et 49,67% avaient une ancienneté professionnelle compris entre 1 à 5 ans. La majorité des conducteurs (80,39%) conduisaient plus de 8 heures par jour et 79,08 % des conducteurs ne disposaient pas de sièges ajustables. La prévalence de la lombalgie était de 73,86%. La lombalgie était significativement associée à la pratique régulière d'activité physique (OR = 0,16 ; IC95 % [0,05 – 0,50]; p = 0,002), à la posture assise prolongée (OR = 49,14 ; IC 95% [6,52 - 370,19] ; p<0,001). La lombalgie avait nécessité un arrêt de travail chez 17,79 % de conducteurs avec en moyenne 6,7 (10,19) de jours d'arrêt de travail et a conduit à une mutation professionnelle chez 5 personnes soit 4,42% travailleurs.

Conclusion : Des mesures de prévention ergonomique, et organisationnelle sont essentielles pour en limiter la survenue de lombalgie et leurs répercussions, chez les conducteurs de bus.

Mots-clés : Lombalgie, conducteurs de bus, Facteurs associés, Ouagadougou.

C049	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

PREVALENCE ET FACTEURS ASSOCIES A LA LOMBALGIE CHEZ LE PERSONNEL SOIGNANT AU TOGO

Komlan ATITCHE¹, (N'péréme AGBENYOWU)², (Kokou KEVI)³, (Ismael SIMPORE)⁴

Affiliation : 1. Section de Médecine du Travail et des Sports, Ministère de la santé du Togo, Lomé, 2. Centre Médico-Social Sanguéra, District sanitaire d'Agoè Nyivé, Lomé, Togo, 3. Section de Médecine du Travail et des Sports, Ministère de la santé du Togo, Lomé, 4. Institut de Formation et de Recherche Interdisciplinaires en Sciences de la Santé et de l'Éducation (IFRISSE), Ouagadougou, Burkina Faso

Introduction : La lombalgie est une douleur qui affecte la région située entre le bord inférieur des côtes et les fesses. Elle peut survenir à tout âge, et représente un véritable problème de santé publique. L'objectif de cette étude est de contribuer à l'amélioration des conditions de santé des professionnels de santé du Togo.

Méthodes : Il s'agit d'une étude transversale réalisée du 1er octobre au 30 novembre 2024 qui a concerné 109 agents de santé des CMS Sanguéra, Legbassito et Agoe-Elavagnon

Résultats : Sur les 109 enquêtés, la prévalence de la lombalgie était de 77,98% dont 71,56 % étaient des femmes. Les principaux profils professionnels de ces derniers étaient les sages-femmes (40,37 %) et les infirmières (27,77%). L'âge moyen des enquêtés lombalgiques était de 41 ans [25 et 55 ans]. 76,47 % des lombalgiques bénéficiaient d'un traitement médicamenteux, 17,43 % connaissaient les règles d'hygiène ; 62,35 % sont en incapacité de travail et 17,43 % ont bénéficié d'un ajustement de l'emploi. Pour finir, il existe une relation significative entre la survenue de la lombalgie et l'IMC ($p=0,0138$) d'une part et l'unité de soins ($p=0,0347$) d'autre part.

Conclusion : L'impact de la lombalgie sur la vie professionnelle des aidants justifie une sensibilisation de ceux-ci aux facteurs associés et aux mesures de prévention

Mots-clés : Lombalgie, Personnel soignant, Facteurs associés, Agoe-Nyivé, Togo.

C050	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Pathologies dermatologiques, ORL et ostéo-articulaires professionnelles : STORLOAP
-------------	--

FACTEURS DE RISQUE PROFESSIONNELS DE L'HYPERSENSIBILITÉ AU GANT EN LATEX CHEZ LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À OUAGADOUGOU

Marthe Sandrine SANON LOMPO¹ ; Issa TRAORE² ; Ibrahim TRAORE¹ ; Adama François OUEDRAOGO ¹ ; Amina OUEDRAOGO¹

Affiliation : 1. Université Joseph KI ZERBO, Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé, Ouagadougou, Burkina Faso, 2. Université Nazi Boni, Institut des Sciences de la Santé, Bobo Dioulasso, Burkina Faso

Introduction : Le latex, utilisé dans la fabrication de gants et d'autres produits, peut provoquer des dermatoses allergiques, comme des dermites et des urticaires. Bien que l'hypersensibilité au latex soit reconnue dans certains pays comme une maladie professionnelle, sa prise en charge reste insuffisante, notamment en Afrique subsaharienne. L'objectif était d'étudier les facteurs de risque de l'hypersensibilité au gant en latex chez le personnel de santé à Ouagadougou

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive de Juillet à Décembre 2023. Le recueil des données a été effectué par un questionnaire administré, et si les données de l'interrogatoire faisaient suspecter une hypersensibilité au gant en latex, un prick test était réalisé

Résultats : Parmi 240 participants, le sexe féminin représentait 52,5 % et l'âge moyen était de 30 ans, avec un écart type de 18,75. Les infirmiers constituaient 34,17 % des participants, et les médecins généralistes représentaient 6,25 %. Environ 59,17 % des agents de santé présentaient des lésions cutanées, souvent localisées sur les mains (35,21 %). Par ailleurs, 71,66 % des enquêtés avaient des antécédents d'atopie, avec des manifestations fréquentes de rhinite et de conjonctivite. Les gants en latex et l'eau de javel ont été rapporté comme des facteurs allergènes. Concernant l'hypersensibilité au latex, 27/91 des professionnels de santé ayant présenté des signes cliniques ont un prick- test positif au latex. Parmi ceux-ci, 9 avaient pour postes de travail les services d'urgences médicales et les blocs opératoires. Douze des 27 agents ayant une ancienneté de 5 à 10 ans étaient sensibilisés au latex, et 22 sur 27 parmi ceux présentant des manifestations d'atopie

Conclusion : L'hypersensibilité au latex un problème de santé au travail dans les centres hospitaliers universitaires de Ouagadougou, et les facteurs de risques identifiés étaient en lien avec le poste de travail et l'ancienneté, dans un contexte d'atopie

Mots-clés : Hypersensibilité ; latex;atopie;poste de travail; ancienneté.

**SOUS-THÈME N°6 : STRESS, ET AUTRES
TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE DES
TRAVAILLEURS EN MILIEU DE TRAVAIL ,
STRPS (PARTIE 1)**



COMMUNICATIONS ORALES

C051	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

CARACTÉRISTIQUES DE LA VIOLENCE CHEZ LES TRAVAILLEURS DE BANQUE AU BURKINA FASO

Issa TRAORE¹, Michel KABORE², Marthe Sandrine SANON/LOMPO³, Adama François OUEDRAOGO⁴

Affiliation : 1. Université Nazi BONI/Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) ; Office de Santé des Travailleurs (OST), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 2. Office de Santé des Travailleurs (OST) ; Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 3. Université Joseph KI ZERBO/UFR/SDS ; Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo (CHUYO) ; Ouagadougou, Burkina Faso, 4. Université Joseph KI ZERBO/Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS) ; Office de Santé des Travailleurs (OST) ; Ouagadougou, Burkina Faso

Introduction : Les travailleurs du secteur bancaire sont exposés à la violence dans le cadre de leurs activités professionnelles. Cette violence peut avoir plusieurs caractéristiques. L'objectif de l'étude était de déterminer les caractéristiques de la violence au sein des agents de banque à Bobo-Dioulasso.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive qui s'est déroulée du 02/01/2024 au 20/12/2024 au sein des travailleurs de cinq banques de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso.

Résultats : L'étude a porté sur un effectif de 170 travailleurs dont l'âge moyen était de $37,84 \pm 8,29$ ans et le sex-ratio de 1,24. La majorité des participants, soit 90 (52,94%) étaient mariés. Ceux ayant moins de 10 années d'expérience au poste de travail représentaient 77,06%, soit 131 agents. La moitié des agents (50%) étaient soumis au travail en astreinte. La prévalence de la violence au cours des 12 derniers mois a été de 24,71% soit 42 victimes. La majorité des cas, soit 36 (85,72%) ont porté sur la violence externe et 41 cas (97,62%) d'agressions se sont déroulées au sein de la banque. Ces violences étaient dominées par les violences psychologiques chez 41 victimes (97,62%). Quant à l'horaire de survenue de la violence, 27 cas (64,29%) sont survenus de 7h 45 minutes à 12h 30 minutes et l'auteur de la violence était un client de la banque dans 66,66% des cas (28 travailleurs). La violence est survenue chez 28 travailleurs (47,46%) suite à l'impatience des clients.

Conclusion : La violence est un risque élevé au sein des agents de banques à Bobo-Dioulasso. Il s'agit essentiellement des cas de violences psychologiques. Ces violences sont surtout liées à l'impatience des clients des banques. La prévention devrait prendre en compte les actions visant à réduire le temps d'attente des clients.

Mots-clés : Violence, Caractéristiques, Banques, Burkina Faso.

C052	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

CONDITIONS DE TRAVAIL ET STRESS PROFESSIONNEL CHEZ LES SAGE-FEMMES À DOUALA.

Léon Jules Owona Manga¹, Merveille Balana Assiene¹, Chancelline Bilounga Ndongo¹, Armelle Ngomba¹.

Affiliation : Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques, Université de Douala.

Introduction : Le stress est fréquent en milieu du travail et peut affecter toutes les catégories professionnelles, y compris les sage-femmes. L'objectif de cette était d'étudier l'influence des conditions de travail sur la survenue du stress professionnel chez les sage-femmes à Douala.

Méthodes : L'étude était transversale analytique. Elle a été réalisée pendant le 1^{er} trimestre 2020 dans les maternités publiques et privées de la ville de Douala. Toutes les sage-femmes pratiquantes et cumulant plus de 6 mois d'activité dans la maternité ont été incluses. Les données ont été traitées puis analysées à l'aide des logiciels statistiques Excel 2013 et SPSS 20.0. Le seuil d'erreur choisi était égal à 5% et le degré de significativité était $p < 0,05$.

Résultats : Les femmes prédominaient dans l'échantillon (98%). Les conditions de travail étaient caractérisées par la surcharge de travail (51,1%), des revenus insuffisants (97,8%), des horaires de travail en alternance (79,4%). Toutes les sage-femmes étaient exposées aux risques biologiques et mécaniques. La quasi-totalité travaillait sous pression (92,8%), étaient exposées aux conflits avec les patients (54,6%) et la quasi-totalité avait subi des violences physiques au travail (89,3%). La prévalence du stress professionnel était élevée (65%) avec une forte demande psychologique (94%) et une faible latitude décisionnelle (65%). Le stress professionnel était associé aux revenus mensuels < 100.000 FCFA ($p = 0,02$) et aux violences physiques ($p = 0,03$).

Conclusion : Conclusion : Les conditions de travail difficiles des sage-femmes des maternités de la ville de Douala favorisent la survenue du stress professionnel. Une amélioration de ces conditions éviterait l'évolution vers la chronicité et les conséquences organiques et socioprofessionnelles.

Mots-clés : condition de travail, stress, sage-femme, Douala.

C053	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE CHEZ LES PERSONNELS SOIGNANTS À DOUALA.

Léon Jules Owona Manga¹, Christian Eyoum^{1,2}, André Arsène Bita Fouda¹, Francois Errero Ndjengwe^{1,2}, Tan-Ho Myriam Djietcheu¹, Ndiaye Mor³.

Affiliations : 1. Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques, Université de Douala, 2. Hôpital Laquintinie de Douala. 3. Université Cheick Anta Diop, Dakar.

Introduction : La détresse psychologique est une pathologie pouvant affecter la santé mentale et l'aptitude au travail de tout travailleur et spécifiquement des personnels soignants. Cette étude avait pour objectif d'étudier les caractéristiques épidémiologiques de la détresse psychologique des personnels soignant de la ville de Douala.

Méthodes : L'étude était transversale analytique. Elle s'est déroulée pendant le 1er semestre 2023 à l'Hôpital Laquintinie et l'Hôpital Militaire Région N°2 à Douala. Tous les personnels soignants volontaires des 2 hôpitaux cibles ont été inclus dans l'étude. La collecte des données a été effectuée à l'aide d'un questionnaire recapitulant les données socioprofessionnelles, psychologiques et les conditions de travail. Nous avons mesuré le niveau de détresse psychologique avec l'échelle de mesure de Kessler. L'analyse a été faite avec les tests de Chi-2 et l'analyse multivariée. Seuil d'erreur $\alpha=5\%$, $p < 5\%$.

Résultats : Le taux de participation était de 86,3%. Les femmes (81,7%) prédominaient dans l'échantillon. L'âge moyen était égal à $35,38 \pm 8,91$ ans et les trentenaires représentaient 46,79% des effectifs. Les infirmiers étaient majoritaires (77,63%). La prévalence de la détresse psychologique était égale à 19,5%. Elle était légère (48,72%), modérée (18,46%) ou sévère (32,82%). Les facteurs de risque de la détresse psychologique étaient la religion catholique (OR= 3,6 ; $p = 0.04$), la mauvaise qualité du sommeil (OR = 3,9 ; $p < 0,001$) et les longues heures de travail (OR = 2,2 ; $p = 0,002$) et la pratique des heures supplémentaires était l'unique facteur protecteur (OR = 0,6 ; $p = 0,04$).

Conclusion : Un 1/5ème des personnels soignants de ces hôpitaux sont affectés par la détresse psychologique qui est favorisée par de mauvaises conditions de travail. Leur amélioration est impérative pour anticiper l'évolution vers des conséquences plus sévères.

Mots-clés : détresse psychologique, personnel soignant, hôpitaux, Douala.

C054	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

ETUDE DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL (BURN-OUT) CHEZ LE PERSONNEL DE SANTÉ DU DISTRICT SANITAIRE DE KLOTO AU TOGO

Silvère Kokou KEVI¹, Komlan AKOSSOU², Olivier Atèhèzi ADOM³, Enyam AMEGA⁴, Soukouna DADJO^{2,4}, Apélété Yawo AGBOBLI⁵, Koami AZIABOU¹, Didier Koumavi. EKOUEVI⁶

Affiliation : 1. Ministère de la Santé, Section Médecine du travail et des Sports, Lomé, Togo (silverreck@yahoo.fr), 2. Ministère du travail, Inspection Médicale du travail, Lomé, Togo, 3. Université de Lomé, Centre de Formation et de Recherche en Santé Publique, Lomé, Togo, 4. Université de Kara, FSS, UER Médecine du Travail, Kara, Togo, 5. Université de Lomé, FSS, UER Médecine du Travail, Lomé, Togo, 6. Université de Lomé, FSS, Département de Santé Publique, Lomé, Togo

Introduction : L'ampleur des risques professionnels dont le burn-out dans le secteur de la santé constitue un enjeu majeur de SST. L'objectif de la présente étude était d'évaluer le niveau d'épuisement professionnel chez le personnel de la santé dans les formations sanitaires du district sanitaire de Kloto au Togo.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude descriptive transversale réalisée en Septembre 2022 dans le district de Kloto (Togo). La méthode non probabiliste a été utilisée avec un choix raisonné pour les Responsables de Formation Sanitaire et un choix par commodité pour les prestataires de santé. Les formations sanitaires agréées transmettant les rapports d'activités à la DPS et ayant au moins deux ans d'existence étaient inclus dans notre étude avec le Malash Burn out Inventory (MBI, pour l'évaluation du niveau d'épuisement professionnel. L'analyse a été réalisée avec l'utilisation du test de khi-deux de Fisher

Résultats : Au total, 292 agents de santé de 36 FS ont été inclus. La tranche d'âge la plus représentée était celle de [30-45 [majoritairement de sexe féminin soit 60,1%. La moyenne était de 40 ans avec un écart type à $\pm 7,05$. Les scores burn-out étaient modérés pour 35,40% et élevés pour 21,43%. L'échelle de l'accomplissement personnel présentait un taux de 69,3 % avec un score bas. Ce taux étant supérieur à la proportion des sujets en phase d'épuisement diagnostiqué par la première échelle, confirmant l'hypothèse d'un épuisement professionnel latent chez au moins 56,83% des agents enquêtés. Selon la classification du burn-out, des scores modérés, voire élevés, sont le signe d'un épuisement professionnel latent ou en cours d'installation. Un sujet obtient un score élevé aux deux premières échelles et un score faible à la dernière, il est épuisé(e) professionnellement en ce moment. S'il obtient un score faible aux deux premières échelles et un score élevé à la dernière ; il est loin d'être épuisé

Conclusion : Le niveau épuisement professionnel latent a été confirmé chez plus de la moitié des agents de santé. Des actions d'amélioration de la santé mentale au travail s'avèrent primordiales.

Mots-clés : Epuisement professionnel, Agents de santé, Kloto, Togo.

C055	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

ETUDE DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DU PERSONNEL HOSPITALIER DU CHU D'ANGRE EN 2025

Aholia CV, Kilanko GE, Breml AAP, Abenan NA, Guiegui CP, N'cho MPO, Aka INA Kouassi YM.

Affiliation : UFR SMA- Université Felix Houphouët Boigny

Introduction : L'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT) du personnel hospitalier a un impact positif sur la qualité de soins offerts aux patients. L'objectif était d'étudier de la qualité de vie au travail chez le personnel hospitalier du CHU d'Angré en 2025.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale et analytique d'une durée de 6 mois allant de décembre 2024 à mai 2025 portant sur QVT du personnel hospitalier du CHU d'Angré. La QVT a été évaluée à l'aide d'un auto-questionnaire (Work related quality of life scale). Les données qualitatives ont été décrites par proportions, tandis que les données quantitatives par moyenne et écart-type. Le test de X² de Pearson a été utilisé dans l'étude analytique. Le seuil de significativité était de 5 %.

Résultats : Notre étude a porté sur 365 personnels hospitaliers à une prédominance féminine à 57,5 % avec un sex-ratio de 0,73. L'âge moyen était de 38,30 ans $\pm$ 7,342. Les travailleurs provenaient essentiellement des services techniques (20%), de l'administration (19,7%). L'étude a révélé que 28,8% des agents avaient une bonne qualité de vie au travail. Les travailleurs ayant plus d'heure de trajet professionnel étaient 1,89 fois plus susceptibles d'avoir une mauvaise qualité de vie au travail que ceux qui avaient moins d'une heure de trajet professionnel (OR =1,899; IC95%=1,168-3,088). De plus les travailleurs appartenant à un service médical étaient 2.39 fois plus susceptible d'avoir une mauvaise qualité de vie au travail (OR=2,398; IC95%=1,127-5,103).

Conclusion : Ce travail a permis de mettre en évidence le niveau de perception de la qualité de vie du personnel hospitalier et d'en connaître les facteurs associés.

Mots-clés : Qualité de vie au travail, Personnel hospitalier, CHU Angré.

C056	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION PROFESSIONNELLE CHEZ LES INTERNES DES HOPITAUX EN MEDECINE DE COTE D'IVOIRE EN 2024

Amoussan Amos Privat BREMI 1,2, Chimène Pulchérie GUIEGUI 1,2, Irel Narcisse Arnaud AKA 1,2, N'guessan Herman Bogui N'GUESSAN 1,2, Cyriaque Valencia AHOLIA 1,2, Grace Esther KILANKO 1,2, Yao Mathias KOUASSI 1,2

Affiliation : 1- Département de santé publique et spécialités. UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny. BP V 166 Abidjan - Côte d'Ivoire 2- Service de médecine du travail et Pathologie professionnelle. Centre Hospitalier et Universitaire d'Angré, Abidjan – Côte d'Ivoire

Introduction : La satisfaction professionnelle est un facteur essentiel du bien-être des travailleurs de la santé et un indicateur de la qualité des soins. Chez les internes des hôpitaux, les exigences de formation, la charge de travail et les contraintes organisationnelles peuvent altérer cette satisfaction. L'objectif de cette étude était d'évaluer le niveau de satisfaction professionnelle des internes des hôpitaux en Côte d'Ivoire et identifier les facteurs déterminants.

Méthodes : Une étude transversale analytique a été conduite entre mai et octobre 2024 dans les CHU et centres spécialisés ivoiriens. Les données ont été recueillies à l'aide d'un auto-questionnaire anonyme incluant le Minnesota Satisfaction Questionnaire à 20 items (MSQ). Les analyses statistiques bivariées ont été réalisées à l'aide du test t de Student. Une régression linéaire a été utilisée pour l'analyse multivariée. L'ensemble des analyses a été effectué avec le logiciel SPSS version 22, en retenant un seuil de significativité de $p < 0,05$.

Résultats : Sur un total de 259 internes, 198 ont participé à notre étude. La moyenne d'âge était de $27,8 \pm 2,5$ ans et 58,1 % étaient des hommes. La majorité des internes (93,9 %) travaillaient plus de huit heures par jour, avec une moyenne de $10,2 \pm 1,5$ heures et 83,8 % ne bénéficiaient pas d'heures de repos compensateur après leurs gardes. Plus de la moitié (55,1%) des internes étaient insatisfaits avec un score moyen de satisfaction professionnelle $59,5 \pm 10,4$. Les déterminants de la satisfaction étaient l'ancienneté d'internat [$B = 2,2$; IC95% (0,89–3,61) ; $p = 0,001$], le nombre de jours de travail [$B = -3,5$; IC95% (-6,54–-0,63) ; $p = 0,018$] et la pratique d'un loisir [$B = 4,6$; IC95% (1,28–8,00) ; $p = 0,007$].

Conclusion : La satisfaction professionnelle des internes demeure moyenne en Côte d'Ivoire et dépend des conditions de travail et de l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

Mots-clés : satisfaction professionnelle, internes des hôpitaux, Côte d'Ivoire.

C057	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

PREVALENCE ET FACTEURS ASSOCIES AU STRESS CHEZ LES PROFESSIONNELS DE SANTE DANS LES HOPITAUX DE LA ZONE SANITAIRE PARAKOU-N'DALI (BENIN) EN 2023

MAMA CISSÉ I., KOUDANDÉ O., FANOU D., GOUNONGBÉ ACF., HINSON AV., AYÉLO AP.

Affiliation : UNIVERSITE DE PARAKOU

Introduction : Le stress est un risque psychosocial présent dans tous les domaines de travail. Chez le personnel soignant hospitalier, il résulte de la forte exigence émotionnelle et de l'interaction entre le soignant et son cadre de travail. Objectif : Étudier les facteurs associés au stress chez les professionnels de santé des hôpitaux de la zone sanitaire Parakou-N'Dali en 2023.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale à visée analytique avec recueil prospectif des données sur la période du 03 avril au 02 mai 2023. Elle a concerné les professionnels de la santé exerçant dans les hôpitaux de la zone sanitaire Parakou-N'Dali. Le stress a été évalué par le questionnaire de Karasek et le Burn-out par le MBI (Maslash burnout inventory). Les tests statistiques de Chi-carré et de Fischer ont été utilisés pour déterminer les associations entre le stress et les variables indépendantes au seuil de 5 %.

Résultats : Au total 566 professionnels de la santé ont été éligibles et 415 ont accepté participer à l'enquête. Leur âge moyen est 34,4 ans $\pm$ 9,28 ans et on note une prédominance féminine avec un sex ratio à 0,50. La prévalence globale du stress était de 90,6 %. Les professionnels de la santé exerçant dans les formations sanitaires publiques (91,6 %) et les sage-femmes (94,8 %) étaient les plus stressées. De même les situations stressantes liées au travail ont induit le burnout chez 65,78 % des professionnels de ces hôpitaux. La charge du travail (p-value=0,024 ; ORa=0,48) et le fait d'avoir subi un événement marquant dans sa vie (p-value=0,008 ; ORa=0,31) étaient les facteurs associés au stress.

Conclusion : La fréquence du stress est élevée dans cette étude avec déjà près des deux tiers des professionnels de la santé en situation de burnout.

Mots-clés : Stress, facteurs associés, professionnel santé, Parakou.

**SOUS-THÈME N°6 : STRESS, ET AUTRES
TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE DES
TRAVAILLEURS EN MILIEU DE TRAVAIL ,
STRPS (PARTIE 2)**



COMMUNICATIONS ORALES

C058	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

LE STRESS PROFESSIONNEL CHEZ LES SAGES FEMMES DANS QUATRE MATERNITES DE REFERENCE AU TOGO

Dadjo S1, Kamaga TD2, Ajavon DRD1,3, Hinson AV.2,4

Affiliation : 1. Faculté des sciences de la santé de l'université de Kara, Togo, 2. Faculté des sciences de la santé de l'université d'Abomey Calavi, Cotonou, Bénin, 3. Service de gynécologie obstétrique du CHR Kara, Togo, 4. Unité de Recherche et d'Enseignement en Santé au Travail et Environnement de l'Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin

Introduction : Le stress est parfois nécessaire afin d'augmenter les performances de l'individu. Cependant lorsqu'il n'arrive pas à s'adapter à son environnement, ou qu'il soit dépassé dans sa capacité à faire face aux contraintes, des répercussions sont observées sur l'individu. Les sages femmes sont parmi les plus touchées. Cette étude a pour objectif de décrire le profil épidémiologique du stress chez les sages femmes.

Méthodes : Il s'agit d'une étude transversale descriptive qui s'est déroulée sur une période de 3 mois allant du 04 avril 2023 au 04 juillet 2023. Les données ont été recueillies dans les services de gynécologie obstétrique à l'aide d'une fiche d'enquête.

Résultats : L'âge moyen des sages femmes était de $36,23 \pm 8,32$ ans avec des extrêmes de 23 ans et 57 ans. La tranche d'âges [30-40[ans était la plus retrouvée dans 42,1%. La prévalence du jobstrain chez les sages femmes étaient de 50%. Les postes de travail les plus retrouvés étaient la salle d'accouchement (26,3%), et les suites de couches (21,1%). La pratique du sport, la consommation de somnifère et la prise d'alcool avaient été retrouvés respectivement dans 71,1%, 21% et 5,3% des cas. Les sages femmes ressentaient de l'épuisement dans 65,8% des cas. Elles jugeaient leurs métiers moyennement pénibles dans 57,9% des cas.

Conclusion : La mise en œuvre d'actions de prévention permettra de réduire les conséquences du stress sur les sages femmes, sur les services de gynécologie obstétrique, et la société.

Mots-clés : stress professionnel, sages femmes, prévention, Togo.

C059	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

PRÉVALENCE DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL CHEZ LE PERSONNEL D'ÉDUCATION PRIMAIRE À BOBO- DIOULASSO

Issa TRAORE¹, Marthe Sandrine SANON/LOMPO², Michel KABORE³, Adama François OUEDRAOGO⁴

Affiliation : 1. Université Nazi BONI/Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) ; Office de Santé des Travailleurs (OST), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 2. Université Joseph KI ZERBO/UFR/SDS ; Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo (CHUYO) ; Ouagadougou, Burkina Faso, 3. Office de Santé des Travailleurs (OST) ; Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 4. Université Joseph KI ZERBO/Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS) ; Office de Santé des Travailleurs (OST) ; Ouagadougou, Burkina Faso

Introduction : L'épuisement professionnel constitue un problème de santé publique qui touche les travailleurs dans tous les secteurs d'activités en particulier l'éducation primaire. L'objectif de l'étude était de déterminer la prévalence de l'épuisement professionnel au sein du personnel d'éducation primaire à Bobo-Dioulasso.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive et analytique qui s'est déroulée du 18/09/2023 au 12/07/2024 au sein des agents d'une circonscription d'éducation de base de Bobo- Dioulasso.

Résultats : Au total 229 agents ont été inclus dans l'étude. L'âge moyen était de 44,99 ± 7,03 ans. Le sex-ratio était de 0,55. Les travailleurs mariés représentaient 78,17% (179 agents) et 207 (90,39%) employés exerçaient leur activité dans les salles de classe. Quant aux horaires de travail, 212 (92,58%) travaillaient au plus 8h par jour. Cent vingt-quatre agents étaient en situation d'épuisement professionnel soit une prévalence de 54,15%. Les scores d'épuisement émotionnel élevé, de dépersonnalisation élevée et du faible accomplissement personnel ont été respectivement de 27,51%, 21,40% et 45,85%. A l'analyse univariée, l'âge a été un facteur associé à l'épuisement professionnel (p=0,04).

Conclusion : La prévalence de l'épuisement professionnel est élevée chez le personnel d'éducation primaire à Bobo-Dioulasso. La prévention s'avère nécessaire afin de protéger leur santé.

Mots-clés : Epuisement professionnel, Personnel, Education primaire, Bobo-Dioulasso.

C060	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

PREVALENCE DU STRESS CHEZ LES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ET DU SUPERIEUR A COTONOU EN 2025

Mikponhoué Rose¹, Afouda Fadèle¹, Adjobimey Mênouli¹, Mama Cissé Ibrahim², Gounongbé Fabien², Hinson Antoine Vikkey¹, Ayélo Paul¹

Affiliation : 1. Unité d'Enseignement et de Recherche en Santé au travail et Environnement de la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou, 2. Unité d'enseignement et de recherche en santé au travail et environnement de la faculté de médecine de l'université de Parakou

Introduction : Le métier d'enseignant est reconnu comme étant particulièrement sollicitant sur le plan psychologique. Les nombreuses contraintes sont source de stress chronique. L'objectif était d'étudier le stress chez les enseignants du secondaire et du supérieur à Cotonou en 2025.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive, qui s'était déroulée du 16 juin au 29 août

2025. Elle a inclus les enseignants des collèges publics de Cotonou et de Calavi et ceux de l'université d'Abomey-Calavi ayant au moins 6 mois d'ancienneté et consentants. L'évaluation du stress a été faite grâce au questionnaire de Karasek. L'analyse des données a été faite par le logiciel EPI-INFO version 7.2.2.0.

Résultats : Au total, 233 enseignants ont été inclus ; 111 (47,7%), 110 (47,2%) du supérieur et 12 (5,1%) des deux. Ils étaient 155 (66,50%) hommes soit un sex ratio de 1,98. L'âge moyen était de 43,4 ans $\pm$ 1,4 ans. La prévalence du stress au travail était de 30% (70 enseignants) dont presque la moitié (48,6%) provenait du secondaire et l'autre (47,1%) du supérieur ; 4,3% enseignaient à la fois au secondaire et au supérieur.

Conclusion : La prévalence du stress est élevée chez les enseignants du secondaire et du supérieur à Cotonou. Une étude à une plus grande échelle incluant la recherche de ses conséquences sur l'enseignant et sur l'apprenant s'impose afin de pouvoir vite agir pour la mise en œuvre d'un programme de prévention

Mots-clés : Stress, Prévalence, Enseignants, Supérieur, Secondaire, Cotonou.

C061	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

PREVALENCE ET FACTEURS ASSOCIES AU BURNOUT CHEZ LE PERSONNEL SOIGNANT DE L'HOPITAL GENERAL DE REFERENCE DE NIAMEY AU NIGER EN 2022

ABDOULAYE MOUMOUNI Seydou¹ , HINSON Antoine Vikkey², ADJOBIMEY Menonli²,

Affiliation : 1. Centre de médecine du travail CMT -Niger, 2. UNIVERSITE D'ABOMEY – CALAVI- FSS,

Introduction : Le burnout est un risque psychosocial d'actualité, c'est un syndrome qui touche préférentiellement les professions ayant une forte implication interpersonnelle affective.

Objectif : Etudier la prévalence et les facteurs associés au Burnout chez le personnel soignant de l'hôpital général de référence de Niamey.

Méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive et analytique, qui s'est déroulée du 02 juillet au 27 octobre 2022. L'échantillonnage était non probabiliste, nous avons procédé à un recrutement exhaustif sur l'ensemble du personnel soignant. L'analyse des données a été faite par le logiciel R4.1.1 Une régression logistique univariée et multivariée ont permis l'identification des facteurs associés, au seuil de significativité $P < 0,05$.

Résultats : 252 agents ont été inclus dans l'étude. Selon le MBI ,73% des agents présentaient un épuisement professionnel. Ce taux est proche de celui trouvé par Badii A et al en Tunisie dans les unités tunisiennes prenant en charge des patients en fin de vie qui ont trouvé un taux de 70%, Bougma WCB au Burkina Faso a trouvé un taux inférieur ,48,32%. La sévérité du syndrome était faible à modérée chez la quasi-totalité des sujets. Les principales dimensions atteintes étaient l'épuisement émotionnel (EE=48%) et la dépersonnalisation (DP=39,3%). La perte de l'accomplissement personnel (AP=24,6%) semblait moins fréquente. La demande psychologique forte, la latitude décisionnelle faible, le stress, l'iso strain et le travail de nuit étaient les facteurs prédictifs de l'épuisement professionnel chez nos enquêtés.

Conclusion : Le burnout est une réalité à l'Hôpital Général de Référence de Niamey. Nos résultats rejoignent en partie ceux de la littérature et illustre certains paramètres pouvant être à l'origine de l'épuisement professionnel. La prévention du BO doit passer, par l'information, la mise en place d'une politique de gestion des plaintes et un suivi spécialisé surtout chez les travailleurs de nuit.

Mots-clés : Burnout, soignants, Maslach Burnout Inventory.

C062	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres cartographie en milieu de travail, STRPS
-------------	--

PRÉVALENCE ET IMPACT DE LA COVID 19 DANS UNE ENTREPRISE PÉTROLIÈRE AU CONGO-BRAZZAVILLE : ÉTUDE TRANSVERSALE

Ebenguela Ebatetou Ataboho 1,2, Jysse Geoffroy Kokolo2, Jisca Bakala Kikouassi2, Juste Morel Martinou2, Blaise Pambou2

Affiliation : 1. Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, 2. Société de Médecine Légale et Santé au travail du Congo, Pointe-Noire, Congo

Introduction : La pandémie de COVID-19 a profondément perturbé les systèmes de santé et les milieux professionnels, en particulier dans les secteurs industriels à haut risque comme l'industrie pétrolière. Cette étude visait à estimer la prévalence de l'infection à SARS-CoV-2 et à évaluer ses impacts sanitaires, psychologiques et organisationnels chez les salariés d'une compagnie pétrolière au Congo- Brazzaville.

Méthodes : Une enquête transversale descriptive a été réalisée entre juillet et décembre 2020 auprès de 647 travailleurs. Les données cliniques ont été extraites des dossiers médicaux. Un questionnaire auto- administré intégrant les échelles GAD-7 et PHQ-9 a permis d'évaluer l'état de santé mentale. L'analyse statistique a été effectuée avec le logiciel R, avec un seuil de significativité de 5 %.

Résultats : La prévalence de la COVID-19 confirmée par RT-PCR était de 18,4 %. Parmi les cas, 72,5 % étaient bénins, 24,3 % modérés, et 3,2 % sévères. Une anxiété modérée à sévère concernait 36,7 % des répondants, tandis que 21,5 % présentaient des symptômes dépressifs significatifs. Sur le plan organisationnel, 65 % des unités ont subi des réaménagements, avec un absentéisme moyen de 17 jours chez les cas confirmés.

Conclusion : L'épidémie a eu un impact important sur la santé des travailleurs et la continuité des opérations. Ces résultats soulignent l'urgence de renforcer les dispositifs de prévention, de soutien psychologique et de résilience organisationnelle en milieu industriel.

Mots-clés : COVID-19, santé mentale, impact organisationnel, industrie pétrolière, Congo-Brazzaville.

C063	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

GESTION DE L'ABSENTEISME MALADIE DANS UNE ENTREPRISE BRASSICOLE DU CAMEROUN EN 2024 : ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DES INDICATEURS.

Sophie WACHE, Nathalie NTAGO, Eliane CHEUFFA, Béatrice KUESSU, Michel NKWELEKO.

Affiliation : Institut de Sécurité et Santé au Travail et Environnement (ISSTE).

Introduction : L'absentéisme maladie est un indicateur essentiel de l'état de santé et de la disponibilité des ressources humaines d'une entreprise pouvant engendrer des perturbations significatives sur la productivité. L'objectif de cette étude était de faire un état des lieux sur l'absentéisme maladie au sein d'une brasserie au Cameroun en 2024 à travers ses indicateurs.

Méthodes : L'étude descriptive et analytique a été réalisée de janvier à décembre 2024 au sein d'une population de 769 employés (317 titulaires (45,94%), 452 sous-traitants (54,06%)). Les données ont été extraites des certificats médicaux. Les indicateurs calculés incluaient le taux d'absentéisme maladie, nombre de jours d'absence, la durée moyenne et la valeur moyenne des arrêts pour maladie.

Résultats : Au total, 686 certificats ont été reçus de 582 employés pour 2485 jours d'absence dont 1 542 (62%) pour les titulaires et 943 (38%) pour les sous-traitants. Le taux global d'absentéisme était de 0,89 %, avec 1,33 % chez les titulaires et 0,57 % chez les sous-traitants. La durée moyenne des absences était de 4 jours et la valeur moyenne de 3 jours. Les principales causes étaient les pathologies parasitaires (29,6 %), ostéoarticulaires (14,5 %) qui traduisaient des conditions de travail physiquement exigeantes et la nécessité de prévention primaire. Aux États-Unis en 2024, le Bureau of Labor Statistics a rapporté un taux de 2,8 % dans l'industrie manufacturière qui est supérieur à notre taux mais demeure acceptable.

Conclusion : Malgré un taux global relativement bas, l'absentéisme maladie demeure préoccupant dans une structure fonctionnant en continu. Sa gestion efficace et efficiente passe par la mise en place d'une procédure interne impliquant les parties prenantes avec respect de l'éthique et le développement d'une politique de santé mettant un accent sur les programmes de bien-être au travail.

Mots clés : Absentéisme maladie, Certificat médical, Entreprise brassicole, Politique santé.

C064	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail, STRPS
-------------	---

ETAT DES LIEUX DES MENUISERIES BOIS TRADITIONNELLES DU SECTEUR INFORMEL DE LA VILLE DE DOUALA.

Dr Beatrice KOM- S. TAYOU, Médecin spécialiste en santé et sécurité au travail

Introduction : Les travailleurs de tous les secteurs d'activités sont exposés aux risques professionnels de diverses natures et d'occurrences selon le secteur qu'il soit formel ou informel. Le risque professionnel est défini comme la probabilité, pour un travailleur exposé à une situation dangereuse, de subir des effets nocifs pour sa santé physique et mentale. Le secteur de la transformation du bois est un secteur encore embryonnaire au Cameroun et se développe de façon artisanale. La connaissance des risques professionnels chez les menuisiers est peu documentée, d'où l'intérêt de cette étude dont l'objectif était de décrire le niveau de connaissance des différents risques professionnels chez les menuisiers, les pratiques et moyens mis en place par ces derniers pour prévenir les risques professionnels dans leurs différentes menuiseries.

Matériels et méthodes : Nous avons mené une étude transversale descriptive auprès des employés des menuiseries de la ville de Douala durant la période de juin à août 2023. La technique d'échantillonnage dite non probabiliste de type aléatoire simple a été utilisée. Les répondants ont accepté volontairement de participer à l'étude et les données recueillies à travers un questionnaire. Les données ont été analysées à travers le logiciel Excel 2019.

Résultats : Au total, 89 ouvriers ont pris part à l'étude dont une prédominance masculine à 95,2%, la moyenne d'âge de 30ans pour 90% des participants. Il en ressort une prévalence des accidents de travail de 85,5% marqué par les coupures (79,5%), la toux (69,9%), le rhume (66,2%) et les blessures (56,66%). Les mesures de protection collectives et individuelles sont rares. L'effectif moyen dans les menuiseries est de $4,89 \pm 3,47$ ouvriers et nous notons qu'ils connaissent les risques sur la santé (90.4%) et très peu (57.8%) ont une connaissance de la prévention de ces risques.

Conclusion : La gestion de la sécurité et la santé dans ce secteur est assez précaire. Des mesures d'accompagnement tant sur le plan organisationnel, technique et humain pour prévenir les risques professionnels sont à mettre sur pieds.

Mots-clés : risques professionnels, menuiserie, Bois, informel.

C065	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Communications libres
-------------	---

PERCEPTIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL PAR LES TRAVAILLEURS DE LA GESTION DES DECHETS DOMESTIQUES DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU

Adama François OUEDRAOGO, M Sandrine SANON/LOMPO, Issa TRAORE, Souka Gaston KABORE, Mariam TRAORE

Affiliation : 1. Université Joseph KI-ZERBO, Office de santé des travailleurs, Ouagadougou, Burkina Faso, 2. Université Joseph KI-ZERBO, Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO, Ouagadougou, 3. Université Nazi BONI, Office de santé des travailleurs, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 4. Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO, Ouagadougou, Burkina Faso, 5. Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso.

Introduction : L'activité et la vie humaines génèrent de nos jours dans nos villes des quantités importantes des déchets domestiques (DD) qui nécessitent une gestion adéquate. L'objectif était d'étudier les perceptions conditions de travail par les travailleurs dans la gestion des déchets domestiques de la ville de Ouagadougou.

Matériels et méthodes : Il s'est agi d'une étude transversale descriptive et analytique à collecte prospective. Elle a été menée d'octobre 2023 à juillet 2024 auprès des travailleurs de la gestion des DD de la ville de Ouagadougou.

Résultats : L'âge moyen des travailleurs de la gestion des déchets domestiques était de $42 \pm 19,53$ ans avec comme extrêmes 16 et 79 ans. Notre population étudiée avait un sex-ratio de 0,74. La durée du travail et le rythme hebdomadaire variait respectivement entre 6 à 8 heures/jour et 3 à 7 jours/semaine. L'évaluation du niveau de perception de la fatigue nous révèle les résultats suivants. 81,72% des travailleurs étaient très fatigués en fin de journée contrairement à 15,38% des travailleurs qui ressentaient une fatigue extrême ; 77,28% des travailleurs étaient beaucoup indisposés par les odeurs ; 81,72% des travailleurs étaient peu épanouis. L'enquête a aussi montré que 67,10% qui les trouvaient mauvaises. Les facteurs associés à la mauvaise perception des conditions de travail étaient le poste, le non-attachement au poste, le niveau d'indisposition aux odeurs, le niveau de stress.

Conclusion : Les conditions de travail dans la gestion des déchets sont dans l'ensemble mauvaises et très pénibles. Des actions sont nécessaires dans le secteur afin de préserver la santé et le bien-être des travailleurs.

Mots clés : conditions de travail, travailleurs des déchets, perceptions, déchets domestiques.

C066	Type de communication : Communication orale Sous-thème : Impacts socio-économiques des risques professionnels
-------------	--

ACCIDENT DU TRAVAIL PAR TRAUMATISME DE L'OREILLE DECLARES A LA CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES DU BURKINA FASO

Marthe Sandrine SANON LOMPO, Constant GOUBA, Issa TRAORE, Adama François OUEDRAOGO, Jean Sylvain BONNY

Affiliation : 1. Université Joseph KI ZERBO, Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé, Ouagadougou, Burkina Faso, 2. Université Nazi Boni, Institut en Sciences de la Santé, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, 3. Université Félix Houphouët Boigny, Unité de Formation et de Recherche en Sciences Médicales, Abidjan, Côte d'Ivoire

Introduction : Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) sont exposés aux accidents de travail dont les traumatismes de l'oreille. Objectif : Etudier les aspects épidémiologique, clinique et médico-légaux des traumatismes de l'oreille chez les FDS au Burkina Faso.

Méthodes : Nous avons mené une étude transversale descriptive et les données ont été collectées rétrospectivement sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les données ont été collectées en exploitant les dossiers des FDS reçus au comité santé de la CARFO.

Résultats : L'étude a concerné 13 FDS, soit une prévalence de 8,02%. Les classes d'âge de 19 à 28 ans et de 29 à 38 avaient la même fréquence qui était de 46.15% soit 6 cas sur 13. Tous les cas étaient de sexe masculin et la profession la plus exposée était les militaires. Les signes cliniques prédominants étaient les hémotympan (25,92) suivis des acouphènes et des douleurs auriculaires. Les lésions étaient plus localisées au niveau de l'oreille moyenne (45%) et le tympan était l'organe le plus touché (38%), ce qui explique que les perforations tympaniques prédominaient (57,1%). Les autres parties du corps touchées au cours de ces traumatismes étaient la tête et le cou (33%), le membre inférieur droit (25%) et le membre supérieur droit (17%). La prise en charge était médicale dans la plupart des cas et 4 FDS ont bénéficié de prothèses. Les surdités étaient les complications majeures avec 40% de surdité sévère parmi les types de surdité. Deux états de stress post-traumatiques ont été notifiés. Les incapacités permanentes concernaient 46% des cas et la classe de taux d'IPP de [21 à 30%] était la plus fréquente. Six sur 13 patients ont bénéficié de rente.

Conclusion : les traumatismes de l'oreille chez les FDS sont présents, et posent le problème de leur réinsertion professionnelle.

Mots-clés : Traumatisme de l'oreille ; FDS ; Burkina Faso.

**SOUS-THÈMES N° 5 ET 6 : PATHOLOGIES
DERMATOLOGIQUES, ORL ET OSTÉO-
ARTICULAIRES PROFESSIONNELLES : STRESS,
ET AUTRES TROUBLES DE LA SANTÉ
MENTALE DES TRAVAILLEURS EN MILIEU DE
TRAVAIL**



COMMUNICATIONS AFFICHÉES

CA18	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail
-------------	---

ÉVALUATION DU STRESS CHEZ LE PERSONNEL AU SERVICE DES REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE A DAKAR

SA Dia1, AS Mohamed2, EO Ndoye1, YA Agbobli3, NB Dieng1, MC Gaye-Fall1, MM Soumah1, M Ndiaye1

Affiliation : 1. Service de Médecine Légale et du travail - Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar – Sénégal, 2. Centre de Santé des HLM, Dakar – Sénégal, 3. Centre Hospitalier Universitaire Campus Lomé, Lomé – Togo

Introduction : Dans les pays émergents, les conséquences du stress demeurent sous-évaluées. Le stress cumulatif est associé au travail humanitaire. Une lourde charge de travail est souvent associée à un manque de reconnaissance du travail accompli et à des difficultés de communication. L'objectif de notre travail était d'évaluer la prévalence du stress chez le personnel de l'UNHCR et de l'OFADEC à Dakar au Sénégal et de déterminer les facteurs caractéristiques du stress.

Méthodes : Nous avons mené une étude transversale descriptive et analytique sur 7 mois. Soixante individus ont été sélectionnés de manière aléatoire. A l'aide d'un questionnaire auto-administré, nous avons enregistré les caractéristiques sociodémographiques et professionnels. La saisie et exploitation des données effectuées par les logiciels Epi-Info 3.5.4 et Microsoft Excel 2010.

Résultats : 52 salariés ont participé à l'étude, 30 exerçant à l'OFADEC et 22 à l'UNHCR avec une prédominance masculine (sexe ratio = 1,73). Il s'agissait d'une population jeune, entre 20 et 39 ans dans 53,84 % des cas, tabagique dans 11,53 % des cas et présentant des troubles du sommeil dans 15,38 % des cas. 78,8% avaient un contrat à durée déterminé. La prévalence du stress était de 40,38 % (n = 21) avec une prédominance masculine (sexe ratio = 2). La quasi-totalité des stressés (92,9 %) travaillait en équipe et 66,7 % avaient travaillé sans arrêt durant les 12 derniers mois. 25 agents (42,9 %) se sentaient épuisés, 12 (23,8 %) inquiets ; 10 (19 %) avaient un mal être et 7(14,3 %) avaient plusieurs sentiments à la fois. 37 (71,4 %) stressés adoptaient une attitude agressive face au stress et 29(56,7 %) des agents victimes d'agression verbale.

Conclusion : Une bonne gestion du stress au travail passe par la mise en place de modes d'organisation favorables à la santé physique et mentale des travailleurs.

Mots-clés : Travailleurs humanitaires, stress, professionnel, Dakar.

CA19	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail
-------------	---

PREVALENCE DU STRESS CHEZ DES EMPLOYES DE BUREAU D'UNE SOCIETE PETROLIERE AU GABON

Laurent MAKOSSO1, Hervé EKOMY2, Franck NGUEMA3

Affiliations : 1. Service de Santé au Travail Eramet/ Comilog, Moanda (Gabon), 2. Polyclinique du Haut-Ogooué Franceville (Gabon), 3. Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo, Owendo (Gabon).

Introduction : L'utilisation du terme « risques psychosociaux » n'est qu'un fait récent. En effet, pendant de nombreuses années, les termes de « stress », « harcèlement », « souffrance au travail » étaient d'avantage utilisés pour qualifier ces manifestations. Aussi, ces termes étaient un « tabou ». Ces pathologies ont de lourdes conséquences dans l'entreprise, aussi bien pour l'employé que l'employeur. L'objectif de cette étude était de déterminer la prévalence des risques psychosociaux chez les employés de bureaux d'une société pétrolière au Gabon et d'identifier les déterminants qui y sont rattachés.

Méthodes : Il s'agissait d'une étude prospective analytique menée en décembre 2016 auprès des employés de bureau d'une société pétrolière à Libreville. La détermination du stress a utilisé le questionnaire du modèle de Karasek.

Résultats : Au total, 65 agents sur un effectif total de 137 ont été inclus dans notre étude soit 47,45 % de la population source. L'âge moyen était de 36,6 ($\pm$ 7,6) ans avec des extrêmes de 24 et 59 ans. L'échantillon était constitué de 56,92% d'hommes et de 43,08 % de femmes, avec un sexe ratio de 1,32. La demande psychologique était peu élevée dans notre population d'étude (23,45) avec une médiane de 23. La latitude décisionnelle de notre population était faible avec 26,86 pour une médiane de 27. Les salariés en situation de Job Strain était de 21,54%. Les cadres représentaient plus de la moitié de la population dans cette situation avec 57,14 %.

Conclusion : Cette étude a permis de montrer la présence de risques psychosociaux au sein de cette entreprise. Elle a révélé que 21,54% de la population de l'étude était en situation de Job Strain. Les cadres représentaient la catégorie socioprofessionnelle la plus touchée par ce risque psychosocial.

Mots-clés : stress, employés, Job Strain, Iso Strain.

CA20	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail
-------------	---

PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE SANTE MENTALE AU TRAVAIL POUR LES TRAVAILLEURS AU TOGO

Silvère Kokou KEVI¹, Soukouna DADJO^{2,3}, Apéléte Yawo AGBOBLI⁴, Enyam AMEGA¹, Komlan AKOSSOU², Koami AZIABOU¹, Antoine Kokouvi BASSA¹, Komlan ATITCHE¹, Olivier Atèhèzi ADOM⁷, Dimov Ivan IVANOV⁵, Joseph DIEUBOUÉ⁶, Didier Koumavi EKOUEVI⁸

Affiliation : 1. Ministère de la Santé, Section Médecine du travail et des Sports, Lomé, Togo (silverreck@yahoo.fr), 2. Ministère du travail, Inspection Médicale du travail, Lomé, Togo, 3. Université de Kara, FSS, UER Médecine du Travail, Kara, Togo, 4. Université de Lomé, FSS, UER Médecine du Travail, Lomé, Togo, 5. OMS, Equipe Santé des travailleurs, Genève, Suisse, 6. BIT, Travail Décent, Sécurité et santé au Travail, Dakar, Sénégal, 7. Université de Lomé, Centre de Formation et de Recherche en Santé Publique, Lomé, Togo, 8. Université de Lomé, FSS, Département de Santé Publique, Lomé, Togo

Introduction : Avec l'évolution croissante des facteurs de risques psycho-sociaux, La santé mentale au travail est devenue un enjeu de santé publique et de santé et sécurité au travail. L'objectif de cette analyse est de mettre en exergue les étapes liés à la mise en place d'un tel programme au niveau national.

Méthodes : Analyse des documents de mise en œuvre du projet pilote HealthWISE, SST en situation d'urgences sanitaires, du plan stratégique de SST pour les travailleurs de santé, des rapports de suivi psychologiques des travailleurs ainsi que du plan stratégique de la santé mentale au Togo.

Résultats : Le plan stratégique de SST a intégré une dimension de la santé mentale au travail avec des activités de prévention du stress, de violence et du harcèlement au travail. La mise en place d'un plan stratégique de santé mentale 2024-2027 par le programme national des addictions aux produits psychoactifs est une opportunité de renforcer ce volet dans l'accompagnement de des travailleurs. Le processus de mise en place intègre un protocole de recherche afin de faire un état des lieux et un plan d'action en collaboration avec l'ensemble des acteurs du monde du travail

Conclusion : La santé mentale au travail est un enjeu majeur qui nécessite des actions dynamiques afin de mettre en place un programme viable pour le bien-être des travailleurs

Mots-clés : Programme, Santé mentale au travail, Sécurité et santé au travail, Togo.

CA21	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail
-------------	---

SURDITE CHEZ UN MEUNIER DANS UNE ENTREPRISE DE FABRICATION DE CIMENT.

N'GUESSAN Linda Melissa Affoué, GUIEGUI Chimène Pulchérie, AKA Irel Narcisse Arnaud, WOGNIN Sangah Barthelemy, Kouassi Yao Mathias, TCHICAYA Aimé François, BONNY Jean Sylvain.

Affiliation : Université Alassane Ouattara

Introduction : Le bruit est une nuisance physique fréquemment rencontrée en milieu de travail. Il est responsable de nombreuses affections notamment la surdité professionnelle. Les auteurs rapportent un cas de surdité reçu en consultation de pathologie professionnelle. L'objectif était d'exposer la démarche diagnostique de la surdité professionnelle

Méthodes : Nous avons reçu en 2012 en consultation de pathologie professionnelle (CHU de Yopougon) un patient adressé par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale pour statuer sur l'origine professionnelle d'une surdité. Les résultats des examens cliniques et paracliniques ont été confrontés aux critères du tableau 42 des maladies professionnelles indemnissables de Côte d'Ivoire.

Résultats : Le Patient, meunier au broyage dans une société de fabrication de ciment depuis 10 ans a présenté des acouphènes et une hypoacousie. Ses antécédents auditifs étaient sans particularités. L'examen clinique couplé à un audiogramme a mis en évidence une surdité de perception bilatérale sévère. La métrologie réalisée dans la salle de broyage a objectivé une exposition sonore quotidienne (Lex, d) de 85 dB, avec un pic (Lpc) à 97 dB. L'histoire professionnelle, l'audiogramme et le niveau de bruit mesuré dans le milieu de travail étant en accord avec les critères du tableau 42 des maladies Professionnelles indemnissables de Côte d'Ivoire, nous avons donc conclu à une surdité professionnelle.

Conclusion : Le diagnostic de surdité professionnelle est posé devant l'histoire socioprofessionnelle, la clinique, l'audiométrie et la métrologie du bruit.

Mots-clés : Bruit, Surdité, Maladie professionnelle.

CA22	Type de communication : Communication affichée Sous-thème : Stress, et autres troubles de la santé mentale des travailleurs en milieu de travail
-------------	---

L'ENVIRONNEMENT SONORE DES CENTRES D'APPEL AU CAMEROUN : UNE SOURCE PERMANENTE DE RISQUE PSYCHOSOCIAL REVELEE PAR L'ÉVALUATION GABO

Cheuffa Tepou E. (1,2,3) ; Wache Tamo S.(2); Nouthé Djubgang J.(3) ; Kweleko M.(2)

Affiliation : 1-Hôpital Central de Yaoundé – 2-Institut de Santé et Sécurité au Travail et Environnement – ISSTE Douala – 3-Centre d'Excellence et d'Études en Santé et Sécurité au Travail – CESSTAD. Adresse Auteur principal : eliane.cheuffa@gmail.com

Introduction : L'essor des centres d'appel en Afrique pose des problèmes d'exposition chronique à la gêne acoustique dans des bureaux ouverts à haute densité. Cette étude vise à caractériser l'impact perceptif du bruit sur les téléopérateurs et d'établir la corrélation avec les indicateurs de santé perçue.

Méthodes : Cette étude transversale descriptive a été conduite en novembre 2024 auprès de 29 téléopérateurs travaillant dans un environnement de travail à haut niveau de densité, avec 79% des salariés regroupés dans des espaces de 16 à 49 personnes. Le questionnaire validé GABO (Gêne Acoustique en Bureaux Ouverts) (Pierret et al., 2015) a été utilisé. Les variables clés étaient la sensibilité au bruit, la quantification de la gêne acoustique, les symptômes de stress et de fatigue.

Résultats : Les principaux risques relevés portent sur la qualité de vie au travail :

- **Gêne Acoustique et Sources :** 76% des répondants perçoivent une gêne sonore significative (moyenne à très gênante) intrinsèquement liée à la faible privacité phonique, avec 72% des salariés percevant en permanence les conversations des collègues et dont 55% se déclarent moyennement ou fortement gênés par ces échanges vocaux, soulignant une interférence cognitive majeure.
- **Insatisfaction Environnementale :** 46% d'insatisfaits par rapport aux moyens de contrôle de l'environnement ce qui amplifie l'effet négatif de l'exposition (Perrin & Chevret, 2016).
- **Impact sur la Santé :** 21% des téléopérateurs présentent des symptômes physiques et un stress perçu comme permanents. Par ailleurs, 39% signalent une fatigue importante et 35% une récupération lente.

Conclusion : L'environnement de travail de ce centre d'appel constitue un facteur de risque psychosocial majeur et quantifiable, où la gêne acoustique se transforme en un fardeau cognitif et psychologique. Nous recommandons l'implémentation de mesures d'ingénierie ergonomique et une révision des normes d'aménagement des bureaux ouverts de téléopération en Afrique.

Mots-clés : Bureaux ouverts, Gêne Acoustique, Risque Psychosocial, Questionnaire GABO, Téléopérateurs.